



RAPPORT FINANCIER 2025

Chiffres Clés – Gestion

(NON AUDITÉ)

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Résultats consolidés									
Chiffre d'affaires	2.237.233	2.224.757	2.104.244	2.008.922	1.679.923	1.975.529	3.295.130	3.521.130	3.083.004
EBITDA	454.960	470.563	414.491	338.868	271.145	294.316	554.463	651.687	541.429
EBITDA en % du Chiffres d'affaires	20,3%	21,2%	19,7%	16,9%	16,1%	14,9%	16,8%	18,5%	17,6%
EBIT	248.927	250.674	244.594	142.417	114.849	92.022	(1.269.599)	(67.522)	157.449
EBIT récurrent	256.297	320.815	263.090	185.433	144.998	104.491	127.148	328.878	282.690
Résultat net (quote-part du Groupe)	146.307	131.268	155.311	131.307	74.868	78.262	(671.754)	(126.079)	95.818
Résultat net	150.069	134.031	157.916	131.465	76.603	51.847	(1.073.022)	(176.911)	99.211
Flux de trésorerie									
Flux de trésorerie opérationnels libres avant IFRS16 locations	34.443	161.040	466.039	183.179	99.528	105.799	222.269	116.934	290.753
Trésorerie provenant des contrats de location IFRS16	(44.016)	(35.624)	(25.164)	(22.549)	(22.036)	(57.291)	(108.261)		
Flux de trésorerie opérationnels libres	(9.573)	125.416	440.875	160.630	77.492	48.508	114.008	116.934	290.753
Acquisitions / Cessions et terres & réserves	(2.252)	(484.023)	13.167	(124.665)	(46.603)	69.358	463.792	(522.825)	24.143
Financement (en fin d'année)									
Trésorerie / (dette) nette	(744.629)	(642.802)	380.995	45.840	146.833	168.163	(1.341.773)	(1.390.721)	(646.620)
Capitaux propres	797.075	775.287	1.302.771	1.205.870	1.114.954	1.047.112	1.097.953	1.787.130	1.479.538
Donnée / action									
Résultat par action	423,02	379,53	357,16	301,95	172,17	183,97	(1,544,77)	(289,83)	220,18
Dividende (brute)	146,00	146,00	146,00	117,20	117,20	106,00	142,86	162,86	157,14
Total des actions	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170	470.170
Actions propres	124.303	124.303	35.314	35.314	35.314	35.314	35.314	35.314	35.164
Rendement du capital employé									
Capitaux employés moyens	2.330.041	2.120.080	2.102.016	1.935.212	1.557.290	2.451.400	3.945.287	3.687.556	3.014.290
ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	10,7%	11,8%	11,6%	7,4%	7,4%	3,8%	(32,2%)	(1,8%)	5,2%

Remarque : Le flux de trésorerie opérationnel libre ajusté sans effet de levier (ajusté pour les paiements anticipés) pour 2025 est de € 85 millions.

Le flux de trésorerie d'exploitation libre sans effet de levier (ajusté pour les paiements anticipés) pour 2024 est de € 239 millions.

EBIT récurrent aligné sur la définition de l'EBITDA ajusté utilisée les années précédentes.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Etats Financiers Consolidés

Compte de résultats consolidé

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Chiffre d'affaires	6	2.237.233	2.224.757
Coûts des ventes (-)	6	(1.711.383)	(1.579.816)
Bénéfice brut		525.850	644.941
Autres produits d'exploitation	7	82.611	29.410
Frais de vente et d'administration (-)	6	(316.331)	(332.102)
Autres charges d'exploitation (-)	8	(43.204)	(91.576)
EBIT		248.926	250.674
Produits financiers	11	32.505	32.488
Charges financiers (-)		(87.929)	(74.761)
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	5	5.385	5.230
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt		198.888	213.631
Impôt sur le résultat	12	(48.820)	(79.600)
Bénéfice (perte) de l'exercice		150.069	134.031
Attribuable aux:			
Actionnaires		146.307	131.268
Intérêts minoritaires	4	3.762	2.763
		150.069	134.031

Les notes 1 à 36 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



État consolidé du résultat global

EN MILLIERS D'EUROS	POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE
	CLOS LE	CLOS LE
	31 DÉCEMBRE	31 DÉCEMBRE
	2025	2024
Bénéfice (perte) de l'exercice	150.069	134.031
Autres éléments du résultat global:		
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés au compte de résultats		
Variation de taux de change	(86.134)	9.648
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation	5.147	3.696
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre	640	(2.806)
Variation des réévaluation des couvertures de trésorerie à la juste valeur, avant impôts	(14.221)	12.202
Variation des réévaluation des couvertures de trésorerie à la juste valeur, impôts	2.498	(3.123)
Variation du valeur juste, avant impôts	(92)	(109)
Variation du valeur juste, impôts	31	37
Autres éléments du résultat global à ne pas reclasser en résultat net au cours des périodes ultérieures		
Réévaluer les avantages du personnel, avant impôts	3.275	(24.877)
Réévaluer les avantages du personnel, impôts	(393)	5.952
	(89.249)	620
Résultat global de l'exercice	60.819	134.650
Attribuable aux:		
Actionnaires	72.236	132.414
Intérêts minoritaires	(11.417)	2.236
	60.819	134.650

Les notes 1 à 36 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



État consolidé de la situation financière

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024 RETRAITÉ	2024 TEL QUE PRÉSENTÉ
Actifs		2.864.747	3.068.977	3.066.438
Actifs non-courants		1.906.940	1.954.541	1.952.001
Immobilisations corporelles	14	1.220.272	1.210.523	1.228.596
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	15	280.840	343.213	315.722
Droit d'utilisation des actifs	28	146.740	148.671	148.671
Goodwill	15	100.793	82.696	87.770
Participations mises en équivalences	5	86.339	84.669	84.564
Actifs d'impôt différé	12	47.476	53.401	55.310
Actifs financiers non-courants	16	10.350	15.053	15.053
Engagements vers le personnel	23	689	479	479
Autres actifs non-courants	17	13.441	15.835	15.835
Actifs courants		957.399	1.110.335	1.110.335
Stocks	18	222.304	268.305	268.305
Actifs financiers courants	16	8.841	3.762	3.762
Créances clients	19	325.687	335.903	335.903
Autres créances	19	98.297	119.411	119.411
Actifs d'impôt courant	13	48.706	19.802	19.802
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	253.565	363.152	363.152
Actifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	9	408	4.102	4.102
Passifs et capitaux propres		2.864.747	3.068.977	3.066.438
Total capitaux propres		861.522	815.177	814.952
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		797.075	775.512	775.287
Capital souscrit	21	25.000	25.000	25.000
Primes d'émission		12	12	12
Bénéfices antérieurs et réserves légales		772.063	750.499	750.275
Intérêts minoritaires	4	64.448	39.666	39.665

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024 RETRAITÉ	2024 TEL QUE PRÉSENTÉ
Passifs non-courants		1.302.569	1.362.508	1.359.533
Emprunts et dettes financières	22	845.213	845.698	845.698
Obligations de location	28	110.697	121.043	121.043
Provisions à long terme	24	152.342	161.698	161.698
Engagements vers le personnel	23	44.079	58.551	58.551
Passifs d'impôt différé	12	18.871	2.949	-26
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	25	1.967	1.111	1.111
Passifs contractuels	25	110.433	161.219	161.219
Autres passifs non-courants	26	18.967	10.238	10.238
Passifs courants		700.637	890.962	891.622
Dettes auprès des banques	22	1.500	853	853
Emprunts et dettes financières	22	8.890	12.113	12.113
Obligations de location	28	40.246	31.677	31.677
Provisions courantes	24	27.165	41.799	41.799
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	25	453.030	522.102	522.983
Passifs contractuels	25	148.754	245.900	245.900
Passifs d'impôt courants	13	14.078	18.317	18.097
Autres passifs courants	26	6.974	18.202	18.202
Passifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	9	19	330	330

Les notes 1 à 36 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



État consolidé des variations des capitaux propres

2025

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	CAPITAL SOUSCRIT	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	VARIATION DU VALEUR JUSTE, AVANT IMPÔTS	RÉSERVE POUR RACHAT D'ACTIONS PROPRES	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	TOTAL	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Bilan au 1er janvier 2025		25.000	12	(156.874)	(2.824)	(127)	(681.660)	1.591.985	775.512	39.666	815.177
Bénéfice (perte) de l'exercice								146.307	146.307	3.762	150.069
Variation de taux de change (-)				(67.065)				(4.631)	(71.696)	(14.438)	(86.134)
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation								5.147	5.147		5.147
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre	3			1.379					1.379	(739)	640
Couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt					(11.722)				(11.722)	(1)	(11.724)
Variation du valeur juste, nette d'impôt						(61)			(61)		(61)
Réévaluation des engagements vers le personnel, nette d'impôt								2.882	2.882		2.882
Autres éléments du résultat global (-)				(65.686)	(11.722)	(61)		3.398	(74.071)	(15.178)	(89.249)
Résultat global de l'exercice (-)				(65.686)	(11.722)	(61)		149.705	72.236	(11.417)	60.819
Achats d'actions propres											
Dividendes aux actionnaires								(50.489)	(50.489)	(1.000)	(51.489)
Impact des intérêts minoritaires en raison de changement de périmètre	2									41.577	41.577
Acquisition des intérêts minoritaires en conservant le contrôle	3									(4.488)	(4.488)
Total des contributions des propriétaires et des distributions aux propriétaires								(50.489)	(50.489)	36.089	(14.400)
Autres mouvements								(183)	(183)	109	(74)
Total des transactions avec les propriétaires								(50.672)	(50.672)	36.198	(14.474)
Bilan au 31 décembre 2025		25.000	12	(222.560)	(14.546)	(188)	(681.660)	1.691.018	797.075	64.448	861.523

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



État consolidé des variations des capitaux propres (Suite)

2024

EN MILLIERS D'EUROS	CAPITAL SOUSCRIT	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVE DE CONVERSION	RÉSERVE DE COUVERTURE	VARIATION DU VALEUR JUSTE, AVANT IMPÔTS	RÉSERVE POUR RACHAT D'ACTIONNAIRES PROPRES	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	TOTAL	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Bilan au 1er janvier 2024	25.000	12	(163.840)	(11.911)	(55)	(72.085)	1.525.649	1.302.771	38.081	1.340.852
Bénéfice (perte) de l'exercice							131.268	131.268	2.763	134.031
Variation de taux de change (-)			9.992				175	10.168	(520)	9.648
Corrections monétaires en cas d'hyperinflation							3.696	3.696		3.696
Libérer autres éléments du résultat global en raison de changement de périmètre			(2.806)					(2.806)		(2.806)
Couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt				9.086				9.086	(7)	9.080
Variation du valeur juste, nette d'impôt					(72)			(72)		(72)
Réévaluation des engagements vers le personnel, nette d'impôt							(18.925)	(18.925)		(18.925)
Autres éléments du résultat global (-)			7.186	9.086	(72)		(15.054)	1.146	(527)	620
Résultat global de l'exercice (-)			7.186	9.086	(72)		116.213	132.414	2.236	134.650
Achats d'actions propres						(609.575)		(609.575)		(609.575)
Dividendes aux actionnaires							(50.043)	(50.043)	(1.047)	(51.090)
Impact des intérêts minoritaires en raison de changement de périmètre										
Acquisition des intérêts minoritaires en conservant le contrôle										
Total des contributions des propriétaires et des distributions aux propriétaires							(609.575)	(50.043)	(1.047)	(660.665)
Autres mouvements							(280)	(280)	395	115
Total des transactions avec les propriétaires							(609.575)	(50.323)	(652)	(660.550)
Bilan au 31 décembre 2024	25.000	12	(156.654)	(2.824)	(127)	(681.660)	1.591.540	775.287	39.665	814.952
Ajustement	0		(220)	0		0	445	225		225
Bilan au 31 décembre 2024 - Retraité	25.000	12	(156.874)	(2.824)	(127)	(681.660)	1.591.985	775.512	39.666	815.177

* Réserve de réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Plus d'informations sur le Capital et les Réserves, veuillez consulter la note 21 *Capital et Paiements fondés sur des actions*.

Les notes 1 à 36 fournies ci-dessous font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



État consolidé des flux de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Profit for the period		150,069	134,031
Adjustments for:			
Amortisation, depreciation and impairment	14,15,28	200,896	189,876
Provisions and employee benefits	23,24	(16,252)	34,337
Loss/(gain) on sale of property, plant and equipment		(5,270)	(4,769)
Share of profit of equity accounted investees	5	(5,385)	(5,230)
Financial result	11	55,424	42,273
Income taxes	12	48,820	79,600
Fair value revaluations		(1,029)	81
Other non-cash items (allowances trade receivables/ write down inventories)		1,894	4,250
Operating cash flow before working capital changes		429,166	474,449
Changes in inventories		28,128	(9,067)
Changes in trade and other receivables		(11,893)	98,387
Changes in prepayments		(87,454)	(56,197)
Changes in trade and other payables		(49,538)	5,455
Proceeds/payments forex risk hedges		(4,851)	(5,250)
Working capital changes		(125,608)	33,328
Use of provisions	24	(18,935)	(17,712)
Contributions pensions	23	(9,073)	(21,300)
Operating cash flow		275,549	468,764
Income taxes (paid)/received		(62,207)	(109,744)
Interest received		6,979	15,451
Net cash from operating activities		220,320	374,471
Proceeds from sale of property, plant and equipment		12,020	11,924
Proceeds from sale of intangible assets		8	77
Sale of subsidiaries, net of cash disposed of	3	9,887	1,874
Sale of associates/joint ventures			(5)
Repayment of granted loans		0	65
Other proceeds		1,478	248
Dividends received		4,552	2,746

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Investing cash inflows		27,945	16,929
Business combinations, net of cash acquired	2	(16,000)	(334,718)
Acquisition of associates/joint ventures	5	(469)	(2,130)
Acquisition of property, plant and equipment	14	(174,033)	(257,157)
Acquisition of intangible assets	15	(7,336)	(7,711)
Granting of loans		(53)	(5,138)
Changes in other non-current assets		(0)	(507)
Investing cash outflows		(197,891)	(607,362)
Net cash used in investing activities		(169,946)	(590,433)
Drawing of borrowings	22	354,047	846,035
Repayment of borrowings	22	(363,573)	(357,748)
Payments related to lease liabilities	22,28	(44,044)	(36,220)
Interest paid		(51,448)	(39,736)
Purchase of non-controlling interests			(590)
Purchase of treasury shares			(609,575)
Dividends paid to shareholders	21	(51,489)	(56,462)
Changes in other financing activities		(125)	(992)
Net cash used in financing activities		(156,631)	(255,287)
Net increase/(decrease) in cash and cash equivalents		(106,257)	(471,248)
Cash and cash equivalents at beginning of the period		363,152	818,189
Net increase / (decrease) in cash and cash equivalents		(106,257)	(471,248)
Effect on exchange rates fluctuations on cash held		(3,330)	16,211
Cash and cash equivalents at end of period	20	253,565	363,152

The accompanying note 1-36 are an integral part of these consolidated financial statements.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

› Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration
sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Note aux états financiers consolidés

1. Méthodes comptables significatifs

SCR-Sibelco N.V.-S.A. (la « Société ») est une entreprise dont le siège social est situé à Plantin en Moretuslei 1a, BE-2018 Anvers, Belgique. Les états financiers consolidés portent sur la Société et ses filiales (conjointement dénommées le « Groupe ») et sur les participations que détient le Groupe dans les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement. La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été approuvée par le Conseil d'administration le 18 mars 2026.

Le Groupe est principalement actif dans l'exploration, le développement et la production de minéraux industriels, notamment destinés aux secteurs du verre, des céramiques, de l'énergie, des métaux et du moulage des métaux, de la construction et de l'ingénierie, de la chimie et de l'électronique.

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

b) Base de préparation

i Evaluation et présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société, et sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire. Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les droits d'émission de gaz à effet de serre qui sont évalués à la juste valeur (voir note 11 *Charges financières nettes*)

ii Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables, les montants des actifs et des passifs comptabilisés ainsi que les produits et charges de l'exercice. Les estimations et hypothèses retenues se fondent sur l'expérience passée et divers facteurs considérés comme pertinents compte tenu

des circonstances et ce afin de déterminer les valeurs comptables des actifs et des passifs n'étant pas facilement disponibles via d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues de façon permanente. Des changements aux estimations sont comptabilisés sur l'exercice au cours duquel l'estimation est revue si le changement n'influence que cet exercice, ou sur l'exercice du changement et les exercices suivants, si le changement porte à la fois sur l'exercice en cours et sur les exercices ultérieurs.

Les jugements exercés par la direction en application du référentiel IFRS qui ont un effet significatif sur les états financiers et les estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sur l'exercice suivant, sont exposées dans chaque note applicable.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif sur l'exercice suivant, sont exposées dans les notes suivantes :

- note 15 – hypothèses clés utilisées dans le cadre du test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie;
- note 12 – utilisation des pertes fiscales ;
- note 23 – avantages du personnel ;
- note 27 – instruments financiers (pertes de crédit attendues, réévaluation à la juste valeur) ;
- note 24 – provisions pour la remise en état des sites et le démantèlement d'unités d'exploitation (taux d'inflation et d'actualisation) et provisions pour plaintes et litiges (taux d'actualisation) ;
- note 28 – contrats de location (taux d'emprunt marginal et impact des options de prolongation et de résiliation sur la durée des contrats de location)

Les éléments non récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence. Ces éléments sont présentés séparément dans les notes aux états financiers (voir note 7 *Autres produits opérationnels* et à la note 8 *Autres charges opérationnelles*).

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui sont clairement distincts des activités normales de la société et qui surviennent de manière irrégulière et imprévisible. Les transactions susceptibles de donner lieu à des éléments non récurrents sont principalement :

- Les catastrophes naturelles et les incendies ;
- Les risques géopolitiques, tels que les restrictions au libre-échange et les conflits militaires ;
- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui échappent au contrôle du Groupe ;
- Les décisions d'abandonner certaines activités ;
- La cession d'entités juridiques ou la cession intégrale ou partielle d'unités génératrices de trésorerie ; et
- Les programmes de restructuration.

Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés et par les entités du Groupe

iii Changements de méthodes comptables et informations à fournir Normes, interprétations et amendements nouvellement appliqués

Le Groupe a appliqué pour la première fois les normes et amendements suivants, qui sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2025 ou après. Le Groupe n'a pas adopté anticipativement une norme, interprétation ou amendement qui a été publié mais qui n'est pas encore en vigueur.

Amendements à IAS 21 : Absence de convertibilité

Pour les exercices à compter du 1er janvier 2025, les amendements à IAS 21 – Les effets des variations des cours des monnaies étrangères, « Absence de convertibilité », précisent comment une entité doit évaluer si une devise est convertible et comment elle doit déterminer un taux de change au comptant lorsque la convertibilité fait défaut. Les amendements exigent également la fourniture d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers de comprendre comment la non-convertibilité de la devise affecte ou devrait affecter la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de l'entité. Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

iv Matières liées au climat

Le Groupe prend en compte les aspects liés au climat dans ses estimations et ses hypothèses, le cas échéant. Cette évaluation comprend un large éventail d'impacts

possibles sur le Groupe en raison des risques physiques et des risques liés à la transition. Même si le Groupe estime que son modèle d'entreprise et ses produits seront toujours viables après la transition vers une économie à faible émission de carbone, les aspects liés au climat augmentent l'incertitude des estimations et des hypothèses qui sous-tendent plusieurs éléments des états financiers. Même si les risques liés au climat n'ont actuellement pas d'impact significatif sur l'évaluation, le Groupe suit de près les changements et les développements pertinents, tels que les nouvelles législations liées au climat. Les éléments et considérations les plus directement touchés par les questions liées au climat sont les suivants :

- Passif de démantèlement. L'impact de la législation et des réglementations liées au climat et les obligations implicites qui en découlent sont pris en compte dans l'estimation du calendrier et des coûts futurs des obligations de démolition des installations et de remise en état des sites. Voir la note 24 *Provisions pour plus d'informations*.
- Droits d'émission. Le Groupe reçoit des droits d'émission gratuits sur une base annuelle, achète également sur le marché des droits d'émission supplémentaires si nécessaire et est tenu de remettre des droits équivalents à ses émissions réelles. Le Groupe a adopté l'approche du passif net pour les droits d'émission accordés.
- Durée d'utilité des immobilisations corporelles. Lors de l'examen des valeurs résiduelles et de la durée d'utilité prévue des actifs, le Groupe prend en compte les aspects liés au climat, tels que la législation et les réglementations relatives au climat qui peuvent restreindre l'utilisation des actifs ou nécessiter des dépenses d'investissement importantes.
- Dépréciation des actifs non financiers. La valeur d'utilité peut être affectée de différentes manières par le risque de transition en particulier, tel que la législation et les réglementations liées au climat et les changements dans la demande pour les produits du Groupe. Le Groupe a conclu qu'aucune hypothèse liée au climat n'est une hypothèse clé pour le test du goodwill en 2025.

Le Groupe Sibelco s'est fixé pour objectif de réduire l'intensité des émissions du champ d'application 1 et 2 (tonnes de CO₂ / chiffre d'affaires) de 5 % par an de 2021 à 2030, soit 37 % au total. Cet objectif est conforme aux meilleures pratiques promues par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Le Groupe a également annoncé sa participation au Green Deal, une initiative importante visant à inverser le déclin des populations de pollinisateurs sauvages, comme indiqué dans le Plan d'action flamand pour les pollinisateurs sauvages.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Sibelco s'engage à enrichir la biodiversité de ses carrières et plus particulièrement celle des pollinisateurs sauvages.

Des informations complémentaires sur les engagements d'investissement liés au climat, les énergies renouvelables, les certificats énergétiques et les dépenses d'investissement en CO₂ sont disponibles dans le « Rapport climat et énergie » de mars 2026.

c) Principes de consolidation

i Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales au 31 décembre 2025. Le Groupe contrôle une autre entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Plus précisément, le Groupe contrôle une entité si et seulement si le Groupe :

- Détient le pouvoir sur l'entité (c'-à-d., des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes) ;
- Est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer le montant des rendements qu'il obtient.

Lorsque le Groupe ne possède pas la majorité des droits de vote ou d'autres droits similaires d'une entité, il considère tous les faits et circonstances pertinents afin d'évaluer s'il dispose d'un pouvoir sur l'entité, notamment :

- Les accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote de l'entité ;
- Les droits découlant d'autres accords contractuels ;
- Les droits de vote détenus par le Groupe et les droits de vote potentiels.

Le Groupe réévalue s'il contrôle une entité lorsque des facteurs indiquent que des modifications ont eu lieu à un ou plusieurs des éléments de contrôle ci-dessus. La consolidation d'une filiale commence dès le moment où le Groupe obtient le contrôle sur la filiale et cesse lorsqu'il perd le contrôle sur la filiale. Les actifs, passifs, produits et charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont repris dans le compte de résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat global à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la cessation de celui-ci.

Dans le cas où la quote-part du Groupe est inférieure à 100 %, le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global (OCI) est affecté aux actionnaires de la maison-mère du Groupe et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

En préparant les états financiers consolidés, des ajustements pourraient être apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées par les filiales soient uniformes à ceux du Groupe.

Un changement dans les participations du Groupe dans une filiale qui ne se traduit pas par une perte de contrôle est traité comme une transaction portant sur les capitaux propres.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs associés (y compris le goodwill), les passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et les autres composantes des capitaux propres, tandis que tout écart y résultant est comptabilisé en résultats. Toute participation conservée est comptabilisée à sa juste valeur.

ii Activités conjointes

Le Groupe entreprend un certain nombre d'activités par l'intermédiaire de partenariats. Un partenariat est une opération sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une opération, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes (celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'opération) requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Une activité conjointe est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur les actifs, et obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

En ce qui concerne ses activités conjointes, le Groupe comptabilise les éléments suivants :

- Ses actifs, y compris sa quote-part dans les actifs détenus conjointement, le cas échéant ;
- Ses passifs, y compris sa quote-part dans les passifs assumés conjointement, le cas échéant ;

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



- Les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe ;
- Sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe ;
- Les charges, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement, le cas échéant.

iii Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence comprennent tant les entreprises associées que les coentreprises. Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable, mais pas de contrôle (conjoint), sur les politiques financières et opérationnelles. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement (par le biais de filiales), 20 pourcent ou plus des droits de vote dans l'entreprise considérée. A l'inverse, une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. L'appréciation effectuée pour déterminer l'influence notable ou le contrôle conjoint est similaire à celle appliquée pour déterminer le contrôle sur les filiales.

Tant les entreprises associées que les coentreprises sont comptabilisées par le Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et elle est ensuite ajustée pour comptabiliser les variations postérieures à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les participations du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises comprennent le goodwill (net de pertes de valeur) à l'acquisition qui est présenté au sein de la valeur comptable des participations. Les états financiers consolidés du Groupe comprennent la quote-part du Groupe du résultat net, des autres éléments du résultat global et les variations comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres des participations mises en équivalence. Les états financiers consolidés comprennent les entreprises associées ou coentreprises à compter de la date où une influence notable ou contrôle conjoint est obtenue, jusqu'à la date où cette influence notable ou ce contrôle conjoint prend fin. Pour les obligations légales et implicites au nom de l'investissement détenu, un passif est comptabilisé séparément.

Le total de la quote-part du Groupe du résultat net des participations mises en équivalence est présenté au compte de résultats en dehors de l'EBIT et reflète le

résultat après impôts et les participations ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) dans les filiales des participations mises en équivalence.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif que la participation mise en équivalence a subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de la participation est estimée et une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre la valeur recouvrable de la participation et sa valeur comptable. Une telle perte de valeur est comptabilisée au sein de « Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (net d'impôts) ».

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes excède la valeur comptable de la participation mise en équivalence, la valeur comptable de la participation du Groupe (y compris tout investissement à long terme) est réduite à une valeur nulle et les pertes additionnelles ne sont pas comptabilisées, sauf si le Groupe assume des obligations légales ou constructives ou a effectué des paiements pour le compte de la participation mise en équivalence.

iv Transactions éliminées en consolidation

L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intragroupe est éliminé en consolidation.

Les gains non réalisés résultant de transactions avec des participations mises en équivalence sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans la participation concernée. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même façon que les gains non réalisés, mais seulement dans la mesure où il n'y a pas d'indicateurs de dépréciation.

d) Conversion des devises étrangères

Pour chaque société, le Groupe détermine la devise fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chaque société sont évalués selon cette devise fonctionnelle.

i Transactions en monnaies étrangères

Les sociétés du Groupe comptabilisent les transactions en monnaies étrangères dans leur monnaie fonctionnelle respective au cours du jour à la date de la transaction.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de clôture à la date de clôture. Les écarts de change provenant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultats (comme produit financier ou charge financière s'ils sont liés à la trésorerie, aux prêts et aux emprunts, et comme produits ou charges d'exploitation s'ils sont liés à des éléments du fonds de roulement tels que les créances commerciales et les dettes commerciales), sauf pour les écarts provenant d'éléments non monétaires évalués à la juste valeur, par exemple, des actifs financiers valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou les passifs financiers désignés comme une couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (voir i) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture ci-dessous). Les écarts provenant de la conversion d'éléments non monétaires valorisés à la juste valeur sont comptabilisés conformément à la comptabilisation des écarts de juste valeur de l'élément sous-jacent (c'-à-d., les écarts de change sur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global).

Les éléments non monétaires comptabilisés à leur juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les éléments non monétaires provenant de transactions en monnaie étrangère, mais comptabilisés au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les transactions en devises sont comptabilisées dans les devises fonctionnelles respectives au taux de change en vigueur à la date de transaction.

ii Activités étrangères

Les produits et charges des activités étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen. Les actifs et passifs des activités étrangères, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change provenant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans la réserve de conversion des monnaies étrangères parmi les capitaux propres. Lors de la sortie (partielle) d'une activité étrangère, le montant cumulé dans la réserve de conversion est reclassé dans le compte de résultats parmi le gain ou la perte sur la sortie.

e) Immobilisations incorporelles

i Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées si l'actif est (i) identifiable, (ii) contrôlé par le Groupe, (iii) s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et (iv) si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable.

Toutes les dépenses liées à des ressources incorporelles qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation sont comptabilisées en charges et ne sont pas requalifiées d'actifs ultérieurement.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées en tant qu'actifs ne sont pas ultérieurement réévaluées.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable (voir méthode comptable *m*) *Dépréciations*).

Les dépenses ultérieures sur les immobilisations incorporelles comptabilisées ne sont comptabilisées que dans la mesure où elles satisfont aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles (voir ci-dessus). Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges à la date à laquelle elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition.

ii Immobilisations incorporelles liées aux activités minières

Les dépenses de prospection, d'évaluation et d'exploration préalables à l'acquisition sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les droits d'exploitation acquis comprennent les droits juridiques afférents à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales au sein d'une propriété minière. Les coûts directs, les coûts de licence et tous les coûts liés à l'acquisition de droits juridiques relatifs à des propriétés minières inexploitées sont comptabilisés comme immobilisations incorporelles.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les droits d'exploitation et les propriétés minières sont comptabilisés comme actifs identifiables pour autant que leur valeur comptable soit recouvrable à la suite du succès des activités de développement et d'exploitation ou qu'à la date de clôture, les activités de prospection et d'évaluation aient atteint un stade permettant une évaluation raisonnable de l'existence de réserves et de ressources et que des activités significatives se poursuivent.

Les autres réserves potentielles, de même que les ressources et droits d'exploitation dont la valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable, selon le Conseil d'administration, sont comptabilisées en charges.

Les dépenses de prospection et d'évaluation (P&E) postérieures à l'acquisition sont comptabilisées comme immobilisations incorporelles, en attendant que l'existence de réserves commercialement exploitables soit avérée.

Les P&E postérieures à l'acquisition comprennent les activités suivantes :

- la recherche et l'analyse des données historiques de prospection ;
- la collecte de données de prospection à travers d'études géophysiques ;
- le forage et l'échantillonnage prospectif ;
- la détermination et l'examen du volume et de la qualité de la ressource ;
- l'étude des besoins en matière de transport et d'infrastructure ;
- la réalisation d'études financières et de marché.

Afin de justifier une hypothèse continue des avantages économiques futurs provenant des dépenses différées de prospection et d'évaluation postérieures à l'acquisition, ces dépenses ne peuvent être différées qu'à condition qu'une activité au sein du gisement reste planifiée et que l'on s'attende à ce que les activités de prospection et d'évaluation postérieures à l'acquisition résultent en des réserves commercialisables endéans les deux ans.

L'amortissement des coûts d'acquisition de droits d'exploitation comptabilisés commence dès la production de la première unité sous une forme commercialisable et ce sur la base de la méthode des unités de production.

Les coûts comptabilisés de prospection et d'évaluation postérieurs à l'acquisition ne sont pas amortis tant que des réserves commercialisables ne sont pas trouvées. Les coûts comptabilisés sont pris en charges au moment où l'insuffisance de potentiel d'exploitation commerciale est constatée (pas de retraitements si des réserves sont ultérieurement trouvées).

Une fois l'exploitation entamée et les réserves évaluées, les montants comptabilisés sont amortis sur la base de la méthode des unités de production, sauf pour les dépenses de construction comptabilisées auxquelles est appliqué un amortissement linéaire pendant la durée de vie d'utilité.

iii Frais de recherche et développement

Les frais liés aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisées dans le compte de résultats de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les dépenses liées aux activités de développement, où les résultats de la recherche sont appliqués à un plan ou un modèle en vue de la production de matériaux et de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés (i) si elles peuvent être évaluées de façon fiable, (ii) si le produit ou processus visé est techniquement et commercialement réalisable, (iii) si des avantages économiques futurs sont probables et (iv) si le Groupe a l'intention d'achever le développement visé et d'utiliser ou de vendre l'actif et qu'il dispose de ressources suffisantes pour le faire. Les dépenses comptabilisées comprennent le coût des matériaux, les coûts directs des avantages du personnel ainsi qu'une part appropriée des frais généraux. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultats au moment où elles sont encourues. Les frais de développement comptabilisés sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir méthode comptable *m*) *Dépréciations*).

iv Logiciels informatiques

Les dépenses relatives aux activités de développement dans le cadre des projets informatiques sont comptabilisées dans la mesure où les critères de comptabilisation de frais de recherche et développement soient satisfaits (voir frais de recherche et développement).

v Amortissements

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service sur base de la méthode linéaire sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimées sont comme suit :

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Frais de développement	5 ans
Immobilisations incorporelles liées aux activités de marketing	5 ans
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	5 ans ou si acquises par le biais d'un regroupement d'entreprises sur horizon de modèle de flux de trésorerie actualisés (DCF) avec un maximum de 10 ans
Immobilisations incorporelles liées à des contrats	Sur la plus courte de la durée de vie économique estimée ou de sa durée légale (clauses contractuelles), avec un maximum de 10 ans
Logiciels informatiques	3 ans

f) Droits d'émission

Sibelco comptabilise une provision pour émissions lorsqu'elle a généré des émissions excédant les droits d'émission qui lui ont été attribués. La provision est évaluée à la juste valeur (prix de marché) des droits d'émission nécessaires pour couvrir ce déficit.

Les droits d'émission détenus sont comptabilisés comme suit :

- Les droits d'émission attribués gratuitement par les autorités nationales sont comptabilisés en tant que subventions non monétaires à leur valeur nominale (c'est-à-dire zéro) ;
- Les droits d'émission achetés auprès de tiers sont comptabilisés au coût. S'ils visent à compenser une provision pour émissions excédentaires, ils sont considérés comme des « droits à remboursement » et comptabilisés à la juste valeur ;
- Le produit de la cession de droits excédentaires est comptabilisé lorsqu'il est perçu dans les autres produits opérationnels au prix de vente.

Les déficits sont évalués sur base d'une affectation qui couvre toute la durée du programme, pour autant que l'entité ait inconditionnellement droit à l'ensemble des allocations d'émission de la période concernée.

g) Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition et à la date de l'acquisition, à savoir à la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition comme suit :

- La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- Le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe choisit d'évaluer ou non les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à leur juste valeur ou à la quote-part proportionnelle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise) ; plus
- Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise ; moins
- Le montant net (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables assumés.

Si le résultat du calcul ci-dessus est négatif, un profit sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les frais connexes à l'acquisition, autres que ceux dans le cadre d'une émission d'instruments de dette ou de capitaux propres, encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle classée en tant que capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et qui entre dans le champ d'application de la norme IFRS 9 Instruments financiers, est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des profits et pertes conformément à la norme IFRS 9. Les autres contreparties conditionnelles qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 9 sont évaluées à leur juste valeur à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Le goodwill est comptabilisé au coût, diminué des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le goodwill n'est pas amorti, mais le Groupe procède à un test de dépréciation annuel ou plus fréquent, si les événements ou les circonstances portent à croire qu'il pourrait avoir subi une dépréciation (voir méthode comptable m) Dépréciations).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



La valeur comptable du goodwill est affectée à une unité d'exploitation ou à un gisement minéral (unité génératrice de trésorerie) ou à des groupes d'unités d'exploitation ou de gisements minéraux susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le goodwill est affecté à chaque unité d'exploitation ou gisement minéral (groupes d'unités d'exploitation ou de gisements minéraux) qui représente le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie à partir desquels le goodwill est contrôlé à des besoins de gestion interne.

L'affectation du prix d'achat est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition (période d'évaluation). Au cours de cette période d'évaluation, le Groupe évalue la juste valeur de tous les actifs identifiables acquis et de tous les passifs assumés acquis.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'impact de la réévaluation à la juste valeur de la participation existante dans l'entreprise acquise est comptabilisé dans le compte de résultats sur la ligne "produits financiers" ou "charges financières".

h) Instruments financiers – Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entité.

i Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers sont classés, initialement, comme ultérieurement évalués (1) soit au coût amorti, (2) soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, (3) soit à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification est différente pour un actif financier – instrument de dette et un actif financier – instrument de capitaux propres. Les actifs financiers – instruments de dette les plus pertinents détenus par le Groupe sont des créances commerciales et autres créances (p.ex. TVA ou dépôts de trésorerie). Le Groupe peut faire recours à des instruments dérivés afin de gérer certains risques financiers.

La classification des instruments de dette à la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers. A l'exception des créances commerciales qui ne comprennent pas de composante significative de

financement ou pour lesquelles le Groupe applique la simplification, le Groupe évalue initialement un actif financier à la juste valeur augmentée des coûts de transaction, dans le cas d'instruments qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les créances commerciales, qui ne comprennent pas de composante significative de financement ou pour lesquelles le Groupe applique la simplification, sont évaluées au prix de transaction tel que mentionné au paragraphe u) Produits tirés de contrats avec des clients.

Afin de classer et d'évaluer un actif financier au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'instrument doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt sur le principal restant dû ('solely payments of principal and interest (SPPI)'). Cette appréciation est ce qu'on appelle le test SPPI et est effectuée au niveau de chaque instrument. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne répondent pas au test SPPI sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, indépendamment du modèle économique. Les actifs financiers acquis et détenus par le Groupe comprennent en général des caractéristiques ordinaires et remplissent donc le test SPPI. Le Groupe n'investit ni n'acquiert des instruments de dette avec des caractéristiques complexes comme des options de terminaison avec une juste valeur initiale significative, des taux d'intérêt basés sur le prix de matières premières ou des montants de principal rattachés au prix de matières premières.

Le modèle économique que suit le Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière de gérer ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie proviendraient de la perception de flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, tandis que les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers. Le type d'instrument de dette le plus pertinent sont les créances commerciales qui sont typiquement détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et sont donc classés comme des actifs financiers au coût amorti.

Les achats et ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison des actifs dans un délai généralement prévu par la réglementation ou admis par le marché (achats et

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



ventes normaux) sont comptabilisés à la date de transaction, c'-à-d. la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Evaluation ultérieure

Pour l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés en quatre catégories :

- Actifs financiers au coût amorti (instruments de dette)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec reclassement des écarts cumulés (instruments de dette)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement des écarts cumulés (instruments de capitaux propres)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers au coût amorti (instruments de dette)

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) et sont soumis à la dépréciation. Les gains et pertes sont comptabilisés dans le compte de résultats quand l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers du Groupe au coût amorti comprennent les créances commerciales, un prêt à une entreprise associée et un prêt à un administrateur présenté dans les autres actifs financiers non courants.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de dette)

Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les produits d'intérêt, les écarts de change et les pertes de valeurs ou reprises sont comptabilisés dans le compte de résultats et sont calculés de la même façon que pour les actifs financiers au coût amorti. Les variations de juste valeur restantes sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. A la décomptabilisation, les variations de juste valeur cumulées par le biais des autres éléments du résultat global sont reclassées en résultat net.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de classer ses instruments de capitaux propres comme des instruments désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'ils répondent à la définition d'un instrument de capitaux propres selon IAS 32 *Instruments financiers : présentation* et ne

sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée par instrument au cas par cas.

Les gains et pertes sur ces actifs financiers ne peuvent jamais être reclassés au résultat net. Les dividendes sont comptabilisés comme autres produits dans le compte de résultats lorsque le droit d'en recevoir le paiement est établi, sauf quand le Groupe bénéficie de tels montants reçus comme compensation d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas soumis à un test de dépréciation.

Le Group a fait le choix irrévocable de classer ses instruments non cotés de capitaux propres dans cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont portés dans l'état de la situation financière à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat net.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés. Les dividendes sur des instruments de capitaux propres cotés sont comptabilisés comme autres produits dans le compte de résultats lorsque le droit d'en recevoir le paiement est établi.

Un dérivé incorporé dans un contrat hybride, avec un passif financier ou un hôte non-financier, est séparé du contrat hôte et est comptabilisé en tant que dérivé séparé si : (1) les caractéristiques économiques et les risques que présente le dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques que présente le contrat hôte ; (2) un instrument autonome qui comporterait les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ; et (3) le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat net. Un réexamen n'est que permise si une modification apportée aux modalités du contrat entraîne un changement important par rapport aux flux de trésorerie autrement imposés en vertu du contrat et qui imposerait une reclassification d'un actif financier en dehors de la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est principalement décomptabilisé (c'-à-d., enlever de l'état consolidé de la situation financière du Groupe) dans les cas suivants :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier sont arrivés à expiration ; ou
- le Groupe a transféré les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou a assumé une obligation contractuelle de verser complètement sans délai significatif ces flux de trésorerie à une tierce-partie selon un accord de rétrocession ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, soit (b) le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif.

Quand le Groupe a transféré ses droits de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou a conclu un accord de rétrocession, il doit apprécier la mesure dans laquelle elle conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. S'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, et elle a encore le contrôle, le Groupe doit laisser l'actif financier comptabilisé dans la mesure du lien qu'elle conserve avec celui-ci. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués en fonction des droits et obligations conservés par l'entité.

Si le lien conservé par l'entité prend la forme d'une garantie visant l'actif transféré, l'étendue du lien conservé par le Groupe correspond au plus faible des deux montants suivants : (i) le montant de cet actif, (ii) le montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourrait être tenue de rembourser.

Dépréciations

Le Groupe comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour tous les instruments de dette qui ne sont pas détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les pertes de crédit attendues sont basées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés à une approximation du taux d'intérêt effectif original. Les flux de trésorerie attendus comprendraient les flux de trésorerie provenant de la vente d'une garantie détenue ou autre rehaussement de crédit qui font partie intégrante des modalités contractuels.

Pour les créances commerciales et les actifs de contrat, le Groupe applique une approche simplifiée pour le calcul des pertes de crédit attendues. Ainsi, le Groupe ne suit pas les variations de risque de crédit, mais comptabilise une provision pour pertes de crédit sur base du montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Le Groupe a établi une matrice de provisions sur base de son expérience sur les pertes de crédit historiques, ajusté pour des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique.

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaillance si les paiements contractuels sont échus depuis 90 jours et les raisons de non-paiement sont liées à la situation financière et à la santé du débiteur. Néanmoins, dans certains cas, le Groupe peut également considérer un actif financier en défaillance si des éléments internes et externes indiquent qu'il est improbable que le Groupe recevrait les montants contractuels dus avant de tenir compte de tout rehaussement de crédit détenus par le Groupe. Un actif financier est déprécié s'il n'est pas raisonnablement envisageable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels. Cela ne s'applique pas aux créances commerciales qui suivent l'approche simplifiée.

ii Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des emprunts, des dettes ou comme des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une couverture efficace, le cas échéant.

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, dans le cas des emprunts et dettes, moins les coûts de transaction attribuables.

Les passifs financiers du Groupe comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les emprunts y compris les découverts bancaires, et les instruments financiers dérivés.

Évaluation ultérieure

Pour l'évaluation ultérieure, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Passifs financiers au coût amorti (emprunts et dettes)

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il est contracté dans l'intention de le racheter dans un avenir proche. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture telle que définie par IFRS 9. Des dérivés incorporés séparés sont également des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf s'ils sont désignés comme des instruments de couverture efficace.

Les gains ou pertes sur passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net sont désignés à la date de comptabilisation initiale, et seulement si les critères d'IFRS 9 sont remplis.

Passifs financiers au coût amorti (emprunts et dettes)

Cette catégorie est la catégorie la plus pertinente du Groupe. Après la comptabilisation initiale, les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti sur base d'un taux d'intérêt effectif (TIE). Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat tant lors de la décomptabilisation des passifs qu'à travers le processus d'amortissement du TIE.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les commissions et les coûts de transaction qui font partie intégrante du TIE. L'amortissement TIE est inclus en charges financières dans le compte de résultats.

Cette catégorie s'applique généralement aux emprunts et dettes financières. Pour plus d'informations, voir note 22 *Emprunts et dettes financières*.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

Lorsqu'un passif financier existant est échangé, entre un emprunteur et un prêteur existant, par un autre passif dont les conditions sont substantiellement différentes, un tel échange ou une telle modification est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée en résultat net.

iii Compensation d'instruments financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière consolidé s'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il y a une l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'achat à terme, afin de couvrir respectivement son exposition au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix de matières premières. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle ils ont été conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur. Les dérivés sont présentés comme des actifs financiers quand la juste valeur est positive, et comme passifs financiers quand la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées en tant que :

- Couverture de juste valeur pour la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé
- Couverture de flux de trésorerie pour la couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de change d'un engagement ferme non comptabilisé
- Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

A la date de commencement de la relation de couverture, le Groupe désigne formellement et documente la relation de couverture à laquelle le Group voudrait appliquer la comptabilité de couverture et l'objectif en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Le Groupe documente également le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations de flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont attendus à se compenser.

La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert et comment le Groupe évaluera si la relation de couverture répond aux exigences d'efficacité (y compris l'analyse des sources d'inefficacité et comment le ratio de couverture est déterminé). La comptabilité de couverture peut être appliquée à une relation de couverture si toutes les contraintes d'efficacité de la couverture suivantes sont satisfaites :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les couvertures qui satisfont les critères de comptabilité de couverture ci-dessus sont comptabilisées comme suit :

Couverture de juste valeur

La variation de juste valeur d'un instrument de couverture est comptabilisée en résultat comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert. La variation de juste valeur de l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert est enregistrée comme un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert et est également comptabilisée en résultat comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert.

Pour les couvertures de juste valeur associées à des éléments évalués au coût amorti, tout ajustement à la valeur comptable est amorti par le biais du compte de résultats sur la durée restante de la couverture selon la méthode du TIE.

L'amortissement TIE peut démarrer dès qu'un ajustement existe et doit commencer au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté des variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert.

Si l'élément couvert est décomptabilisé, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsqu'un engagement ferme non comptabilisé est désigné comme un élément couvert, la variation cumulée ultérieure

de la juste valeur de l'engagement ferme attribuable au risque couvert est comptabilisée comme un actif ou un passif, le profit ou la perte correspondant étant comptabilisé en résultat.

Le Groupe n'a pas conclu de couverture de juste valeur pendant l'année.

Couverture des flux de trésorerie

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. La réserve de couverture des flux de trésorerie est ajustée au montant le plus faible entre le résultat cumulé sur l'instrument de couverture et la variation cumulée de la juste valeur de l'élément couvert.

Le Groupe utilise tant des contrats de change à terme afin de couvrir son exposition au risque de change lié à des transactions prévues et des engagements ferme, que des contrats à terme sur matières premières pour son exposition à la volatilité des prix de matières premières (par exemple, les prix d'énergie). La partie inefficace des contrats de change à terme est comptabilisée comme autres charges opérationnelles et la partie inefficace des contrats à terme sur matières premières est comptabilisée comme autres charges opérationnelles ou charges financières dépendant du risque couvert.

Le Groupe ne désigne que l'élément prix au comptant du contrat à terme comme instrument de couverture. L'élément report/déport est comptabilisé dans les autres charges opérationnelles ou les charges financières dépendant de l'élément couvert. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés sur base de la nature de la transaction couverte sous-jacente. Si une transaction couverte conduit à comptabiliser un élément non financier, les montants antérieurement comptabilisés dans les capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale ou autre valeur comptable de l'actif ou du passif couvert. Cet ajustement n'est pas considéré comme un ajustement de reclassement et ne sera pas comptabilisé dans les autres éléments du résultat global de la période. Ceci s'applique également dans le cas où la transaction prévue couverte d'un actif ou passif non-financier conduit ultérieurement à un engagement ferme auquel la couverture de juste valeur est appliquée.

Pour toute autre couverture des flux de trésorerie, le montant cumulé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat comme un ajustement de

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



reclassement dans la même période que les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants cumulés précédemment dans les autres éléments du résultat global restent cumulés dans les autres éléments du résultat global si les flux de trésorerie futurs couverts sont encore toujours attendus. Sinon, le montant sera reclassé immédiatement en résultat comme un ajustement de reclassement. Après la cessation, une fois que les flux de trésorerie couverts interviennent, tout montant restant dans les autres éléments du résultat global devraient être comptabilisés selon la nature de la transaction sous-jacente telle que décrite ci-dessus.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net doivent être comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. En cas de cession de l'activité à l'étranger, la valeur cumulée de tout gain ou perte enregistré en capitaux propres est transférée dans le compte de résultats.

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue d'une maturité de trois mois ou moins qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et sont utilisés par le Groupe pour la gestion de ses engagements à court terme.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts à court terme, tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires, vu qu'ils font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe.

k) Immobilisations corporelles

i Comptabilisation et évaluation

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir méthode comptable m) Dépréciations) cumulés.

Les dépenses de sécurité et d'environnement sont comptabilisées quand elles sont considérées nécessaires pour que l'entité puisse obtenir des avantages économiques futurs d'autres actifs.

Les éléments tels que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés comme immobilisations corporelles si on s'attend à les utiliser pendant plusieurs exercices, leur coût peut être évalué de façon fiable et leurs avantages économiques futurs iront au Groupe.

Le coût d'une des immobilisations corporelles comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif et, le cas échéant, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et les coûts d'emprunt capitalisés.

Les immobilisations corporelles ne sont pas réévaluées ultérieurement.

Quand des éléments d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme des immobilisations corporelles distinctes.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût d'un remplacement partiel au moment où ce coût est encouru, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les constructions en cours sont comptabilisées au coût, net des pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, net du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Ce coût comprend le coût de remplacement d'une partie de l'usine et des

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



équipements et les coûts d'emprunt pour les projets de construction à long terme si les critères de comptabilisation sont remplis. Lorsque des parties importantes des immobilisations corporelles doivent être remplacées périodiquement, le Groupe les amortit séparément en fonction de leur durée d'utilité spécifique. De même, lorsqu'une inspection majeure est réalisée, son coût est comptabilisé dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en remplacement si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Tous les autres frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. La valeur actualisée du coût attendu du démantèlement d'un actif après son utilisation est incluse dans le coût de l'actif concerné si les critères de comptabilisation d'une provision sont remplis. Se reporter aux principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (note 1) et aux provisions (note 24) pour plus d'informations sur la provision pour démantèlement comptabilisée.

ii Immobilisations corporelles liées aux activités minières

L'acquisition de propriétés minières comprend les coûts encourus pour l'acquisition ou la location de propriétés minières pour des besoins d'exploration, de développement et de la production de ressources minérales.

Les activités de développement comprennent les coûts d'établissement de l'accès aux réserves minières et les coûts associés ou le coût associé à d'autres travaux préalables à la production commerciale. En général, tous les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif et amortis sur base des unités de production.

Les frais de découverte initiaux associés à de nouvelles mines ou à des mines en exploitation en dehors des limites des puits, censés bénéficier à la production future au-delà d'une période minimum d'un an, sont comptabilisés comme dépenses de développement et amortis sur base des unités de production.

Les frais de découverte en cours visant à maintenir la production des mines en exploitation sont comptabilisés dans le compte de résultats pris en charges quand le taux de découverte (rapport entre quantités de minerais extraits et de stériles ou morts-terrains) est attendu être stable sur la durée de vie de la mine.

Les frais de découverte en cours sont différés sur la base du modèle de la durée de vie de la mine quand le taux de découverte varie de façon significative sur la durée de vie de la mine. Ces frais sont différés quand le taux réel de découverte encouru excède le taux de découverte moyen sur la durée de vie de la mine, ou un

passif est comptabilisé quand le taux réel de découverte est inférieur au taux moyen sur la durée de vie de la mine

iii Amortissements

Une immobilisation corporelle, autres que les propriétés minières et les coûts liés aux activités de développement minier, est amortie en résultat dès qu'elle est prête à être mise en service selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif.

Les propriétés minières sont amorties dès le début de la production sur base de la proportion entre les réserves minérales extraites au cours de l'exercice et le total des réserves disponibles (méthode des unités de production physiques). Dans le cadre de la méthode des unités de production, la base des réserves minérales utilisée pour l'amortissement comprend les réserves avérées (exploitées et inexploitées) et les réserves probables. Les propriétés minières ne sont pas amorties tant que des réserves commercialement exploitables n'ont pas été extraites.

Le Groupe évalue la phase de chaque mine en développement/construction afin de déterminer quand une mine passe à la phase de production, c'est-à-dire la date à laquelle la mine est quasi finalisée et elle est prête pour son utilisation prévue. Les critères utilisés afin d'évaluer la date de début sont déterminés en fonction de la spécificité de chaque projet de développement/construction minier, par exemple la complexité du projet et sa localisation. Actuellement, tous les montants connexes sont reclassés des "Immobilisations en construction" vers les "Propriétés minières".

Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont également amortis selon la méthode des unités de production.

Tant que le potentiel d'exploitation commerciale est considéré insuffisant, les coûts éligibles pour activation sont pris en charges (pas de comptabilisation ultérieure si des réserves sont trouvées par la suite).

Les valeurs résiduelles estimées sont prises en compte pour l'amortissement.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les durées d'utilité sont estimées de la manière suivante :

Propriétés minières	méthode des unités de production physiques
Frais de développement liés aux activités minières	méthode des unités de production physiques
Bâtiments administratifs	30 ans
Unités d'exploitation et équipements de transformation	5 et 12 ans
Véhicules	5 ans
Matériel de laboratoire	7 ans
Matériel ferroviaire	10 – 25 ans

Les terrains qui ne sont pas associés aux activités d'exploitation minière ne sont pas amortis.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'une revue à la date de clôture.

l) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, le Groupe détermine si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le groupe comme preneur

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats à court terme et les contrats pour des actifs à faible valeur. Le Groupe comptabilise des dettes locatives pour les loyers à payer et des actifs au titre du droit d'utilisation qui reflètent le droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

i Actifs au titre du droit d'utilisation

À la date de début (c'-à-d., la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour usage), le Groupe comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés, et ajusté pour toute réévaluation des dettes locatives. Le coût des actifs au titre du droit d'utilisation comprend le

montant des dettes locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux encourus et les loyers et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçue. Ces actifs sont amortis linéairement sur la plus courte de leur durée du contrat et de leur durée d'utilité estimé.

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat, l'amortissement est calculé sur base de la durée d'utilité estimé de l'actif. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont également sujets à des dépréciations, voir la méthode comptable au paragraphe m) Dépréciation.

ii Dettes locatives

À la date de début du contrat, le Groupe évalue la dette locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La durée du contrat de location est déterminée comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par (a) toute option de prolongation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ; et (b) toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Le Groupe tient compte de tous les faits et circonstances pertinents pour apprécier si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer une option, tels que les aménagements importants de locaux loués entrepris (ou qu'il est prévu d'entreprendre) au cours de la durée du contrat et les coûts relatifs à la résiliation du contrat de location, par exemple les coûts de négociation, les coûts de déménagement, les coûts relatifs à la recherche d'un autre bien sous-jacent adapté aux besoins du preneur.

Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes que le Groupe s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements comprennent également le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les paiements de loyers qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés comme charges (sauf s'ils sont encourus pour la production de stocks) dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début, parce que le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut généralement pas être déterminé facilement. Le Groupe détermine le taux d'emprunt marginal sur base du taux de référence applicable et une marge spécifique. Le taux de référence est basé sur le pays spécifique du preneur qui reflète le risque de change et le risque-pays et considère la durée du contrat de location. La marge reflète l'écart additionnelle applicable au Groupe sur base de données de marché et les contrats de financement disponibles. Après la date de début, le montant des dettes locatives est augmenté afin de refléter la capitalisation des intérêts et diminué par les paiements de loyers effectués. En plus, la valeur comptable des dettes locatives est réévaluée en cas de modification, de changement de durée de location, de changement dans les paiements de loyers (p. ex. variations des paiements futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé afin de déterminer tels paiements de loyers) ou de changement dans l'appréciation de l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Les dettes locatives du groupe sont présentées en tant qu'emprunts et dettes financières – (voir note 22 *Emprunts et dettes financières*).

iii Contrats de location à court terme et les actifs de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption de comptabilisation liée à ses contrats de location à court terme de machines et équipements (c'-à-d., les contrats de location dont la durée de location s'élève à 12 mois ou moins à la date de début et qui ne comprennent pas d'option d'achat). Il applique également l'exemption de comptabilisation liée aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur à la location d'équipements de bureaux qui est considéré comme faible valeur, qui est fixée à EUR 10.000 pour le Groupe entier. Les paiements de loyers au titre de contrats à court terme et les loyers au titre d'actifs de faible valeur sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe comme bailleur

Un contrat de location pour lequel le bailleur retient la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, est classé comme un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont comptabilisés

comme revenus locatifs sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés en charges sur la période de location, sur la même base que les revenus locatifs.

Les loyers conditionnels sont comptabilisés dans les produits de la période au cours de laquelle ils sont générés.

m) Dépréciations

À chaque date de clôture, le Groupe évalue la valeur comptable de ses actifs (hors stocks – voir méthode comptable n) Stocks ; actifs financiers – voir méthode comptable h) Instruments financiers – et actifs d'impôt différé – voir méthode comptable t) Impôts sur le résultat), afin d'apprécier s'il existe un indice externe ou interne que ces actifs pourraient avoir subi une perte de valeur.

Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et comparée à sa valeur comptable afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur éventuelle. Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes

i Evaluation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des actifs soumis à un test de dépréciation est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

En ce qui concerne la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les coûts de sortie sont diminués de la juste valeur et comprennent de coûts, autres que ceux déjà comptabilisés en tant que passifs, comme les frais d'actes, les droits de timbre et taxes similaires liées à la transaction.

Pour l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif sont actualisés à leur valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles de marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cet actif.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Pour un actif qui ne génère pas des entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou le groupe d'UGT auquel l'actif appartient.

Les flux de trésorerie estimés sont basés sur des quantités de réserves avérées et probables selon le plan de vie de la mine le plus récent afin de déterminer la valeur d'utilité des propriétés minières. Le Groupe utilise un horizon temporel de maximum 10 ans et quand les réserves sont jugées de continuer à être disponible après la période maximale, il estime une valeur terminale et 5 ans dans le cas des autres activités, qui sont considérées comme des activités conventionnelles avec des cycles de vie prévisibles mais plus courts que ceux de l'exploitation minière. Les flux de trésorerie futurs des propriétés minières comprennent la valeur estimée des minerais récupérables, du cours des minerais (en considérant les cours actuels et historiques et les tendances y relatives), des niveaux de production, des coûts de capital et des coûts de réhabilitation, l'ensemble étant fondé sur des plans détaillés de vie des mines.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable (perte de valeur). Les pertes de valeur comptabilisées pour une unité génératrice de trésorerie sont réparties tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités génératrices de trésorerie) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur, la charge d'amortissement de l'actif concerné est ajustée pour les exercices futurs afin de répartir la valeur comptable révisée de l'actif (diminuée de sa valeur résiduelle, le cas échéant) de façon systématique sur sa durée d'utilité restante.

ii Reprise de pertes de valeur

Les pertes de valeur affectées au goodwill ne peuvent pas être reprises.

Pour les autres actifs, quand une perte de valeur est reprise à la suite d'une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais de telle manière que la valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été

déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs.

n) Stocks

i Comptabilisation et évaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des matières premières comprend le prix d'achat (diminué des remises et rabais), les droits de douanes et autres droits, les taxes non récupérables sur le prix d'achat, les frais de transport et de manutention ainsi que tout autres coûts directement attribuables à l'acquisition de stocks.

Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend les coûts directement liés aux unités produites, comme le coût de la main-d'œuvre ainsi qu'une affectation raisonnable des frais généraux variables et fixes.

Le coût est déterminé sur base du coût moyen pondéré des stocks miniers et de la méthode FIFO (premier entré, premier sorti) pour les stocks détenus à des fins de transactions.

Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation quand leur coût excède cette valeur. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

ii Stocks liés aux activités minières

Le coût des produits finis comprend tous les coûts liés aux réserves minières extraites et disponibles à l'usage ou à la vente au cours de l'exercice.

Les coûts de transformation comprennent le coût de la main-d'œuvre directe au sein de la mine et de l'unité de production, les coûts de production variables et fixes, ainsi qu'une affectation appropriée des frais généraux fixes et variables.

Les produits liés sont des produits avec une valeur relative significative résultant d'un processus de production commun. Les coûts de transformation sont répartis entre les différents produits liés sur base de mesures physiques comme leur poids, leur volume et leur teneur en énergie.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les pièces de rechange ordinaires (qui sont régulièrement remplacées) et les consommables sont comptabilisés au coût, diminué des pertes de valeur liées à l'obsolescence.

o) Capital social

i Rachat de capital (actions propres)

Les actions ordinaires du Groupe sont classées comme capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont portés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Si le capital social comptabilisé en capitaux propres fait l'objet d'un rachat, le montant de la contrepartie versée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôt comme variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont qualifiées d'actions propres et déduites du total des capitaux propres. En cas de cession ou de réémission ultérieure d'actions propres, le montant reçu est comptabilisé comme une augmentation des capitaux propres et le gain ou la perte sur la transaction est transféré vers les (déduit des) résultats reportés.

ii Dividendes

Le Groupe comptabilise un passif pour le paiement d'un dividende lorsque la distribution est autorisée et qu'elle n'est plus à la discrétion du Groupe. Conformément aux statuts de SCR Sibelco NV-SA, une distribution est autorisée lorsqu'elle est approuvée par les actionnaires. Un montant correspondant est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

p) Provisions

i Comptabilisation et évaluation

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, il est probable (c'-à-d., plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire afin de régler cette obligation et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé comme provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées afin de refléter la meilleure estimation à cette date.

Pour autant que l'effet de la valeur-temps de l'argent soit significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur-temps de l'argent. Le taux d'actualisation est basé sur le taux d'intérêt à long terme pour un risque similaire à celui du Groupe. En cas d'actualisation, l'augmentation de la valeur comptable de la provision lors de chaque exercice résultant du détricotage de l'actualisation à la suite de l'écoulement du temps, est comptabilisée en charges financières.

ii Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée si le Groupe a élaboré un plan de restructuration détaillé et formel et la restructuration a été entamée avant la date de clôture, ou a été annoncée aux personnes affectées (obligation implicite). Les coûts liés aux activités poursuivies du Groupe ne font pas partie de la provision.

iii Provisions pour démantèlement et enlèvement des actifs

Une provision pour l'intégralité des dépenses estimées à encourir à la fin de la vie de l'actif est actualisée à sa valeur nette actuelle, est comptabilisée au début de chaque projet et inscrite à l'actif au sein du coût de l'actif.

En cas d'actualisation, l'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultats.

L'évaluation initiale est déterminée sur base de la meilleure estimation de l'obligation, en considérant les progrès technologiques, l'amélioration de la productivité et les circonstances particulières affectant les activités ou les mines.

Ultérieurement, le montant inscrit à l'actif est amorti sur la durée d'utilité de l'actif considéré, selon la méthode linéaire (voir méthode comptable k) Immobilisations corporelles). L'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est attribué à la composante d'actif restante. En cas d'amortissement total de la composante d'actif, l'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est comptabilisé comme produit financier / charge financière.

iv Provisions pour remise en état du site à la suite des activités d'extraction minière

Le Groupe constitue des provisions pour la remise en état du site au terme des activités d'extraction minière, si une obligation juridique ou implicite existe.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Une provision pour l'intégralité des dépenses estimées à encourir à la fin de la vie de la mine est actualisée à sa valeur nette actuelle, est dès que les activités d'exploration et d'évaluation après l'acquisition sont entamées, et inscrite à l'actif au sein du coût de l'actif. La provision pour la remise en état du site ne peut excéder la durée du permis d'exploitation.

L'évaluation initiale est déterminée sur base de la meilleure estimation de l'obligation de remise en état, en considérant les progrès technologiques, l'amélioration de la productivité et les circonstances particulières affectant les activités ou les mines.

Ultérieurement, le montant capitalisé comme composante de l'actif est amorti linéairement sur la durée de la concession ou du permis qui ne peut excéder 12 ans (voir méthode comptable k) Immobilisations corporelles). L'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est attribué à la composante d'actif restante. En cas d'amortissement total de la composante d'actif, l'impact d'une variation du taux d'actualisation et d'inflation est comptabilisé comme produit financier / charge financière.

q) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt est constituée de la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée en résultat, sauf si elle porte sur un regroupement d'entreprises ou sur des éléments comptabilisés immédiatement en capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est comptabilisée en charges dans la même période que le résultat comptable associé.

Un actif d'impôt exigible est comptabilisé si le Groupe s'attend à récupérer les impôts payés au titre de l'exercice en cours ou de l'exercice précédent. Les passifs (actifs) d'impôts exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux (récupérer auprès des) administrations fiscales sur base des taux d'impôt et des législations fiscales en vigueur ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, à la date de clôture, entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si les différences temporelles résultent de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. Cette exemption liée à la comptabilisation initiale n'est pas applicable aux provisions pour démantèlement et enlèvement d'actifs, les provisions pour remise en état du site à la suite des activités d'extraction minière et les contrats de location conformément à l'amendement à IAS 12, et cette exemption de comptabilisation initiale n'a pas non plus été appliquée par le Groupe à ces éléments avant la publication de l'amendement à IAS 12.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables générées par des participations dans des filiales ou des entreprises associées, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, le report en avant de crédits d'impôts non utilisés et les pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles, le report en avant de crédits d'impôts non utilisés et de pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, sera disponible. Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque exercice comptable et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôt différé.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt attendu dans l'année où l'actif sera recouvré ou le passif sera réglé, en tenant compte des taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils ont trait à la même administration fiscale et que le Groupe a l'intention soit de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Réforme fiscale internationale – Règles du pilier 2 du modèle – Amendements à IAS 12

En octobre 2021, les membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), le "Cadre inclusif", ont convenu

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



d'une solution à deux piliers pour réformer le cadre fiscal international en réponse aux défis de la digitalisation de l'économie. Dans le cadre de la Déclaration d'octobre, les membres du Cadre inclusif ont convenu d'un système coordonné de règles mondiales contre l'érosion de la base d'imposition (GloBE) visant à garantir que les grandes entreprises multinationales paient un niveau minimum d'impôt sur les revenus générés dans chaque juridiction où elles opèrent, en établissant un taux minimum mondial d'impôt sur les sociétés de 15 % sur les bénéficiaires. Cet ensemble de mesures sera appliqué pays par pays aux entreprises multinationales dont les revenus dépassent € 750 millions.

Les règles GloBE ont été approuvées et publiées par le Cadre inclusif le 20 décembre 2021 et consistent en un système de règles imbriquées et coordonnées qui sont conçues pour être mises en œuvre dans le droit national de chaque juridiction. Au 9 juin 2023, 139 juridictions membres ont accepté de mettre en œuvre ce principe dans leur droit national. En ce qui concerne leur mise en œuvre au sein de l'Union européenne, un projet de directive européenne a été publié le 22 décembre 2021. Suite à l'accord unanime des États membres, cette directive a été formellement adoptée et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 22 décembre 2022. Les règles doivent être mises en œuvre par les systèmes fiscaux des 27 États membres avant le 31 décembre 2023 pour une application aux exercices fiscaux ouverts à compter du 1er janvier 2024.

En 2023, l'Union européenne a approuvé les amendements de l'IASB à IAS 12 – Impôts sur le résultat concernant la mise en œuvre des règles du modèle du Pilier 2. Ces amendements visent notamment à offrir un allègement temporaire concernant la comptabilisation des impôts différés découlant de la mise en œuvre des règles du modèle du Pilier 2. Ces amendements à IAS 12 doivent être appliqués immédiatement conformément à IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Le Groupe a appliqué l'exception obligatoire relative à la comptabilisation et aux informations à fournir sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2.

Pour les exercices ouverts à compter de 2024, le Groupe, dont le siège social est en Belgique, entre dans le champ d'application de la réforme fiscale internationale du Pilier 2, qui a été adoptée dans toutes les juridictions où le Groupe opère, à l'exception de huit. Le Groupe est présent dans différents pays à travers le monde ; pour une vue d'ensemble complète, se référer à la note 36 « entités du groupe ». Le Groupe suit de près l'évolution de la législation dans chacune de ces juridictions,

mais n'anticipe pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Dans le cadre de la conformité du Groupe au dispositif du Pilier 2 de l'OCDE, le Groupe a réalisé une analyse détaillée par juridiction, sur la base des données financières au 31 décembre 2025, afin de vérifier l'alignement avec les dispositions de « safe harbor » et d'évaluer toute exposition potentielle aux impôts sur le résultat du Pilier 2 pour 2025.

Sur la base de cette analyse, la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe opère relèvent des « safe harbors » transitoires du CbCR, et aucun impact du Pilier 2 n'est attendu dans ces juridictions. Pour les quelques juridictions où des calculs détaillés pourraient être requis, cela ne donnerait pas lieu à la comptabilisation d'une charge d'impôt complémentaire Pilier 2 pour les exercices 2025 et 2024.

r) Avantages du personnel

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et prises en charges quand les services associés sont rendus. Un passif pour les avantages à court terme est comptabilisé au montant que le Groupe s'attend à régler intégralement dans les 12 mois après la clôture de l'exercice, au titre des plans d'intéressement ou d'attribution de primes, si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant à la suite d'un service passé rendu par l'employé, et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en tant que passif et prises en charges soit lorsque le Groupe est tenu à mettre fin à l'emploi des membres du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit lorsqu'un membre du personnel décide d'accepter une offre d'indemnités de la part du Groupe en échange de la cessation de son emploi. Les indemnités de cessation d'emploi à la suite de départs volontaires sont prises en charges si le Groupe a fait une offre de départ volontaire, s'il existe une restriction de la capacité du Groupe à retirer son offre et si le nombre d'acceptations peut être estimé de façon fiable.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont des accords formels et informels en vertu desquels le Groupe offre des avantages postérieurs à l'emploi à un ou plusieurs membres de son personnel et qui sont payables après la terminaison de l'emploi.

Le Groupe gère des régimes à cotisations définies et à prestations définies. Les régimes à cotisations définies sont des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



selon lesquels une entité verse des cotisations fixes à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Les régimes à prestations définies sont des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Les contributions aux régimes à cotisations définies sont prises en charges au moment où elles sont encourues. Tout montant non acquitté au terme de l'exercice est comptabilisé au passif. Le passif est actualisé au taux d'actualisation applicable pour les régimes à prestations définies lorsque les contributions ne sont pas censées être réglées intégralement dans les 12 mois après la clôture de l'exercice. Les contributions déjà versées, qui excède le montant des contributions dues pour les services rendus avant la date de clôture, sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où le paiement d'avances est récupérable.

Conformément à IAS 19R, les régimes à cotisations définies avec une garantie de financement minimum sont comptabilisés comme des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les risques actuariels et les risques d'investissement sont portés par le Groupe. Le passif au titre des prestations définies est déterminé sur base d'hypothèses démographiques et financières qui sont objectives et mutuellement compatibles. Le taux d'actualisation est fixé par référence, à la date de clôture, à des obligations d'entreprises de haute catégorie, dont les dates d'échéance correspondent approximativement aux dates d'échéance des engagements du Groupe et qui sont établies dans la même devise que celle dans laquelle les avantages attendus seront payés. Le passif net du Groupe au titre des prestations définies est déterminé séparément pour chaque régime sur base du montant estimé des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer la valeur actualisée.

La méthode des unités de crédit projetées permet de déterminer la valeur actualisée du passif au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés. Les évaluations sont effectuées avec une régularité suffisante, par un actuaire qualifié.

Les actifs du régime détenus par un fonds d'avantages du personnel à long terme, y compris les contrats d'assurance éligibles, sont comptabilisés à la juste valeur.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice, qui correspond au coût actuariel des avantages octroyés pour services rendus, est prise en charge pour l'exercice en cours.

Les charges d'intérêt résultant du détricotage de l'actualisation dans le calcul de la valeur actualisée sont présentées comme charges financières dans le compte de résultats pour l'exercice en cours (voir méthode comptable v) Produits et charges financiers). Elles sont déterminées en multipliant le passif (actif) net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation, tels qu'ils sont déterminés au début de l'exercice, en tenant compte de toute variation du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de l'exercice à la suite du versement des cotisations et prestations.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels et les rendements des actifs du régime (hors intérêts nets), sont immédiatement comptabilisées dans l'état de la situation financière avec un débit/crédit correspondant aux résultats reportés par le biais des autres éléments du résultat global, dans la période où elles surviennent. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat pour les périodes ultérieures.

Tous les coûts des services passés sont comptabilisés au moment de l'amendement / la réduction du régime ou au moment de la comptabilisation des coûts de restructuration ou de clôture, selon l'événement qui survient en premier.

s) Subventions

Les subventions publiques sont comptabilisées pour autant qu'il y ait une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées aux subventions seront satisfaites.

Les subventions publiques liées au résultat sont systématiquement comptabilisées comme produit sur les exercices au cours desquelles les charges associées sont encourues.

Les subventions relatives à un actif amortissable sont présentées comme produits différés et comptabilisées proportionnellement aux amortissements en autres

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



produits opérationnels sur les exercices au cours desquels les amortissements sur cet actif sont comptabilisés en charges.

t) Produits tirés de contrats avec des clients

Le Groupe est principalement actif dans l'exploration, le développement et la production de minéraux industriels et de matériaux recyclés, notamment destinés aux secteurs du verre, des céramiques, de l'énergie, des métaux et du moulage des métaux, de la construction et de l'ingénierie, de la chimie et de l'électronique. Les produits sont principalement générés de contrats avec des clients dont la durée est généralement comprise entre un et huit ans. Les produits tirés de contrats avec des clients sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client pour un montant reflétant le prix auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange pour ces biens ou services.

Le Groupe a généralement conclu qu'il agit pour son propre compte (principal) dans ses contrats, sauf pour les services en tant que mandataire décrits ci-dessous, parce qu'il contrôle habituellement les biens ou services avant de les transférer au client.

i Vente de biens

Les produits provenant de vente d'équipements sont comptabilisés au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, selon les modalités de livraison telles que décrites dans les contrats sous-jacents. Le transfert de contrôle au client intervient généralement quand les biens partent des sites de production du Groupe ou à d'autres points de transfert de contrôle prédéterminés. Les modalités de crédit normales sont de 30 à 90 jours après facturation.

Le Groupe considère s'il y a d'autres promesses dans le contrat représentant des obligations de prestation séparées auxquelles une partie du prix de transaction doit être affectée, mais cela ne se produit qu'occasionnellement.

Le prix de transaction est généralement fixe, mais le Groupe tient compte des effets liés à une contrepartie variable. Le prix de transaction est ajusté pour les effets liés à une composante de financement importante, si la période entre le transfert de contrôle et le paiement attendu s'élève à plus d'un an. Les taxes de vente, taxes sur la valeur ajoutée et autres taxes similaires sur le revenu sont exclues des produits.

Les éléments principaux qui impactent la contrepartie à recevoir sont les volumes et le prix du bien par tonne tel que défini dans le contrat sous-jacent. Le prix par tonne

est basé sur la valeur de marché des biens similaires augmentée des coûts liés au transport et transbordement, le cas échéant.

Une partie du prix de transaction peut être variable, parce que le Groupe peut vendre des biens à certains clients avec des rabais, remises, des dispositions « take-or-pay » ou autres caractéristiques qui sont considérées comme des contreparties variables. Les rabais et les remises ne sont pas significatifs et ne sont pas mentionnés séparément. Les contrats comprenant des dispositions « take-or-pay » imposent aux clients de payer des paiements de déficit si les volumes imposés, tels que définis par le contrat, ne sont pas achetés. Les paiements de déficit sont comptabilisés en produits lorsque la probabilité que le client achète le volume minimum est faible, sujet à renégociation du contrat et la recouvrabilité.

Quand les sous-produits sont vendus, les produits liés sont comptabilisés en résultat comme autres produits.

(i) Contrepartie variable

Si la contrepartie d'un contrat comprend un montant variable, le Groupe estime le montant de la contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des biens promis au client. La contrepartie variable est estimée à la passation du contrat avec le client et elle est limitée jusqu'au moment où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisé. Certains contrats offrent aux clients des remises sur base de la quantité. Ces remises donnent lieu à une contrepartie variable.

(ii) Composante de financement importante

En général, le Groupe perçoit des avances à court terme de ses clients. Sur base de la simplification de la norme IFRS 15, le Groupe n'ajuste pas le montant de la contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante de financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an.

Dans le cas où le Groupe perçoit des avances à long terme des clients, le prix de transaction pour tel contrat est actualisé, au taux qui serait reflété dans une transaction de financement distincte entre elle et le client au moment de la passation du contrat.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



ii Soldes de contrat

(i) Créances commerciales

Une créance est un droit inconditionnel de l'entité à une contrepartie (c-à-d., seul l'écoulement du temps détermine que le paiement de la contrepartie est exigible).

(ii) Passifs sur contrat

Un passif sur contrat est une obligation de l'entité de fournir à un client des biens ou des services pour lesquels l'entité a reçu une contrepartie du client (ou pour lesquels un montant de contrepartie est exigible). Si le client paie la contrepartie avant que l'entité ne fournisse un bien ou un service au client, l'entité doit présenter le contrat comme un passif sur contrat au moment où le paiement est effectué ou au moment où le paiement est exigible (selon ce qui se produit en premier). Les passifs sur contrat sont comptabilisés comme produits quand le Groupe effectue les prestations conformément au contrat.

iii Prestations de services

Les produits provenant des prestations de service sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

u) Produits et charges financiers

i Intérêts

Les charges et les produits d'intérêt sont comptabilisés en fonction du temps écoulé, compte tenu du rendement effectif de l'actif et du passif. Le rendement effectif d'un actif est le taux d'intérêt qui actualise exactement les encaissements et décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'actif ou du passif de manière à obtenir la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

ii Produits de dividendes

Les dividendes sont comptabilisés sur base de l'encaissement de trésorerie ou au moment où ils sont annoncés, ce qui correspond généralement à la date à laquelle il est probable qu'ils iront au détenteur de la participation.

iii Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêt sur les emprunts, le détricotage de l'actualisation des provisions, la charge d'intérêt sur les avantages du personnel, les variations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs financiers, ainsi que les pertes sur les instruments de couverture comptabilisées en

résultat. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

v) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants, ou les groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et passifs, sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par une vente plutôt que par leur utilisation. Immédiatement avant la classification comme actifs détenus en vue de la vente, les actifs (ainsi que tous les actifs et passifs au sein des groupes destinés à être cédés) sont mis à jour, conformément aux méthodes comptables applicables du Groupe. Ensuite, lors de leur classification initiale en tant que « détenus en vue de la vente », les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Un groupe destiné à être cédé est un groupe d'actifs, avec éventuellement des passifs associés, que le Groupe a l'intention de céder dans le cadre d'une transaction unique. La base d'évaluation imposée aux actifs non courants détenus en vue de la vente s'applique au groupe dans sa globalité et toute perte de valeur en résultant vient diminuer la valeur comptable des actifs non courants du groupe destiné à être cédé dans les règles d'affectation requis par IAS 36.

Les pertes de valeur constatées dans le cadre de la classification initiale comme « détenus en vue de la vente » sont comptabilisées en résultat. Il en va de même des écarts résultant de toute réévaluation ultérieure, mais les gains ne sont pas comptabilisés au-delà de toute perte de valeur cumulée.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte cédée ou détenue en vue de la vente, ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée se fait à la date de sa cession ou au moment où l'activité répond aux critères de classification comme détenue en vue de la vente. Les groupes destinés à être cédés peuvent également être qualifiés d'activités abandonnées.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, l'état de résultat global comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

w) Information financière dans les économies hyperinflationnistes

Le Groupe applique la norme IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes - pour les activités qu'il exerce en Turquie. Vu que le taux d'inflation cumulé sur trois ans dépasse 100 % en Turquie, les activités du Groupe en Turquie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes - à compter du 1er janvier 2022. La Turquie est dès lors également répertoriée comme hyperinflationniste par le groupe de travail sur les pratiques internationales du Centre for Audit Quality, qui surveille le statut des pays " hautement inflationnistes ". La dernière norme IAS 29 modifiée est applicable à compter du 1er janvier 2009.

Le principe de base de la norme IAS 29 est que les états financiers d'une entité qui présente ses informations dans la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être présentés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Les retraitements sont effectués en appliquant un indice général des prix. Les éléments monétaires et les autres éléments qui sont déjà exprimés dans l'unité de mesure à la date de clôture ne sont pas retraités. Les autres postes sont retraités sur la base de la variation de l'indice général des prix entre la date à laquelle ces postes ont été acquis, réévalués ou encourus et la date de clôture du bilan. L'indice des prix appliqué est l'indice des prix à la consommation de la Turquie tel que publié par l'Institut turc de la statistique.

Le Groupe applique les quatre étapes suivantes pour retraiter l'état de la situation financière et le compte de résultat des entités turques qui sont dans le champ d'application de l'IAS 29 :

Étape 1 : retraitement de l'état de la situation financière au début de la période de reporting.

Étape 2 : retraitement de l'état de la situation financière à la fin de la période de reporting.

Étape 3 : retraitement du compte de résultats et des autres éléments du résultat global pour la période de reporting.

Étape 4 : calculer et présenter séparément le gain ou la perte sur la position monétaire nette.

Il y aura également des impacts sur l'état des variations des capitaux propres et sur l'état des flux de trésorerie à la suite de ce processus.

Le montant retraité d'un élément non monétaire est réduit conformément aux normes IFRS appropriées lorsqu'il dépasse la valeur recouvrable.

Les montants comparatifs n'ont pas été retraités car la monnaie de présentation est l'euro, qui n'est pas une monnaie dans une économie hyperinflationniste.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'impact du retraitement de l'hyperinflation en Turquie sur le compte de résultats et sur l'état de la situation financière de l'année en cours et de l'année précédente :

Impact du retraitement de l'hyperinflation sur les états financiers consolidés (montants en milliers d'euros)

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Impact sur les états financiers consolidés		
Chiffre d'affaires	4.870	4.148
Coûts des ventes (-)	(3.951)	(8.715)
Autres produits d'exploitation	(82)	(127)
Coûts administratifs et commerciaux (-)	(182)	(326)
Variation de taux de change (-)	988	465
Dépréciation et amortissement (-)	(133)	(124)
Produits financiers	(465)	18
Produits financiers (gain sur la position monétaire nette)	(1.163)	9.282
Note 13		
Impôts courants	267	(75)
Impôts différés	(1.337)	(2.060)
Total	(1.188)	2.485

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Impact sur l'état consolidé de la situation financière

Note 16	Immobilisations corporelles	5.402	8.430
	Stocks	(108)	(206)
État consolidé des capitaux propres	Bénéfices non distribués	(5.147)	(3.689)
État consolidé des capitaux propres	Intérêts minoritaires		
	Bénéfice / (Perte) pour la période	1.188	(2.485)
	Impôts différés	(1.324)	(2.056)
État consolidé des capitaux propres	Ajustement de la conversion des devises	(12)	5
Total		0	0

Le faible retraitement du chiffre d'affaires par rapport au retraitement élevé du coût des ventes s'explique par des raisons de calendrier : les pertes réalisées en Turquie au cours des premiers mois de 2024 ont été compensées par les bénéfices des derniers mois de 2024. Les pertes des premiers mois ont eu plus d'impact sur l'ajustement pour hyperinflation du compte de résultats que les bénéfices des derniers mois.

x) Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, le Groupe fournit dans la note 33 *Informations sectorielles* les informations requises sur (1) les informations générales sur les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de l'entité, les jugements portés dans l'application des critères d'agrégation et les types de produits et services à partir desquels chaque secteur à présenter génère ses produits, (2) les informations par secteur à présenter sur le bénéfice ou la perte et (3) les rapprochements requis avec les autres éléments présentés dans ces états financiers consolidés.

y) Nouvelles normes et interprétations publiées mais pas encore en vigueur

Les normes et interprétations publiées à la date de publication des états financiers du Groupe mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. Le Groupe ne mentionne que les normes et interprétations qui auront probablement un impact sur sa situation financière, ses performances et/ou les informations à fournir. Le Groupe prévoit d'adopter ces normes, le cas échéant, lors de leur entrée en vigueur.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1 Présentation des états financiers. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans le compte de résultats, y compris des totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et charges dans le compte de résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : opérationnelles, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées, les trois premières étant nouvelles. La norme exige la fourniture d'indicateurs de performance nouvellement définis par la direction, de sous-totaux des produits et des charges, et inclut également de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières en fonction des « rôles » identifiés des états financiers primaires (PFS) et des notes.

En outre, des modifications de portée limitée ont été apportées à la norme IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, qui consistent notamment à modifier le point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles selon la méthode indirecte, en remplaçant « résultat » par « résultat opérationnel », et à supprimer l'option concernant le classement des flux de trésorerie provenant des dividendes et des intérêts. En outre, plusieurs autres normes ont été modifiées en conséquence.

La norme IFRS 18 et les amendements aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est autorisée et doit être mentionnée. La norme IFRS 18 s'appliquera de manière rétrospective.

Les impacts matériels initiaux attendus sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

- Les différences de change seront classées dans la catégorie où le produit et la charge concernés constituent l'élément à l'origine de ces différences de change.
- De nouvelles informations à fournir seront ajoutées : (a) des mesures de performance définies par la direction ; (b) des charges spécifiées par nature si les charges sont présentées par fonction dans la catégorie opérationnelle du compte de résultats ; et (c) un rapprochement pour chaque poste du compte de résultats entre les montants retraités présentés selon IFRS 18 et les montants précédemment présentés selon IAS 1.
- Les intérêts reçus et les intérêts payés seront classés respectivement dans les activités d'investissement et de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires

IFRS 19 Filiales sans obligation publique d'information : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19, qui permet aux entités éligibles d'opter pour l'application de ses exigences réduites en matière d'informations à fournir tout en continuant d'appliquer les exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des autres normes comptables IFRS. Pour être éligible, à la fin de la période de reporting, une entité doit être une filiale telle que définie dans la norme IFRS 10, ne peut pas avoir d'obligation publique d'information et doit avoir une société mère (ultime ou intermédiaire) qui prépare des états financiers consolidés, disponibles pour un usage public, qui sont conformes aux normes comptables IFRS.

La norme IFRS 19 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, avec une application anticipée possible. Étant donné que les instruments de capitaux propres du Groupe sont négociés publiquement, il n'est pas éligible pour appliquer la norme IFRS 19.

Amendements à la classification et l'évaluation d'instruments financiers— Amendements à IFRS 9 et IFRS 7

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9 et IFRS 7, concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers (les Amendements). Les Amendements incluent :

- une clarification indiquant qu'une dette financière est décomptabilisée à la « date de règlement » ainsi que l'introduction d'une option de méthode comptable (si certaines conditions spécifiques sont remplies) permettant de décomptabiliser les dettes financières réglées via un système de paiement électronique avant la date de règlement ;
- des indications supplémentaires sur la manière d'évaluer les flux de trésorerie contractuels pour les actifs financiers comportant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ou similaires ;
- des clarifications sur ce qui constitue des « caractéristiques sans recours » et sur les propriétés des instruments contractuellement liés ;
- l'introduction d'informations à fournir pour les instruments financiers présentant des caractéristiques contingentes et des informations à fournir supplémentaires pour les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI).

Les Amendements entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, avec une adoption anticipée possible seulement pour la classification des actifs financiers et les informations à fournir associées. Le Groupe n'anticipe pas que les amendements auront un effet significatif sur ses états financiers.

Améliorations annuelles aux normes comptables IFRS – Volume 11

En juillet 2024, l'IASB a publié neuf amendements de portée limitée dans le cadre de sa maintenance périodique des normes comptables IFRS. Les amendements incluent des clarifications, simplifications, corrections ou modifications visant à améliorer la cohérence dans les normes suivantes : IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière, IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir et son Guide d'application, IFRS 9 Instruments financiers, IFRS 10 États financiers consolidés et IAS 7 Tableau des flux de trésorerie. Les amendements seront applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. Une application anticipée est permise et doit être mentionnée. Les amendements ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature – Amendements à IFRS 9 et IFRS 7

En décembre 2024, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9 et IFRS 7 concernant les contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature. Ces amendements s'appliquent uniquement aux contrats qui concernent ce type d'électricité. Les amendements :

- clarifient l'application des exigences relatives à l'« utilisation propre » pour les contrats concernés ;
- modifient les conditions de désignation d'un élément couvert dans une relation de couverture de flux de trésorerie pour les contrats concernés ;
- ajoutent de nouvelles exigences d'information permettant aux investisseurs de comprendre l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie d'une entreprise.

Les amendements entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. Une application anticipée est permise, mais doit être mentionnée. Les amendements relatifs à l'exception d'« utilisation propre » doivent être appliqués de manière rétrospective, tandis que les modifications relatives à la comptabilité de couverture doivent être appliquées de manière prospective aux nouvelles relations de couverture désignées à compter de la date d'application initiale. Par ailleurs, les nouvelles exigences d'information d'IFRS 7 doivent être implémentées en même temps que les amendements d'IFRS 9. Si une entité ne retraite pas l'information comparative, elle ne peut présenter d'informations comparatives. Le Groupe n'anticipe pas que ces amendements auront un impact significatif sur ses états financiers.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



2. Regroupements d'entreprises et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

(a) Regroupements d'entreprises

Acquisition d'Envy Recycling s.r.o. au 1er juillet 2025 (recyclage de verre)

Le 1er juillet 2025, le Groupe a obtenu, par l'intermédiaire de Sibelco Green Solutions Holding NV, le contrôle d'Envy Recycling s.r.o. en acquérant 100 % des actions de cette société.

Envy est un groupe composé de quatre sociétés tchèques, toutes actives dans le recyclage du verre :

- Envy Recycling SRO
- SPL Recycling AS
- SPL Servis SRO
- CEEK AS

L'intégration du recycleur de verre tchèque au sein du Groupe Sibelco constitue une étape importante dans le développement des activités du Groupe dans ce segment. Cette opération s'inscrit dans la vision de Sibelco de devenir un leader régional du recyclage du verre.

Au total, le Groupe a payé un montant de 373,6 millions CZK (€ 15,2 millions) pour l'acquisition de 100 % des actions du Groupe Envy. Outre les sommes versées en trésorerie le 1er juillet 2025, le contrat de vente prévoit plusieurs clauses de complément de prix (« earn-out »). Pour chacune de ces clauses, le Groupe a identifié les résultats possibles et leur probabilité de survenance, puis appliqué une actualisation, en utilisant un taux d'actualisation (2,0 %) basé sur le taux des obligations d'État sur la durée des clauses d'earn-out.

Ces futurs paiements de complément de prix (« earn-out ») ont été comptabilisés en tant que passif de contrepartie conditionnelle au bilan, à leur valeur estimée et actualisée (€ 3,0 millions).

Le Groupe a encouru des frais de transaction de € 0,2 million (due diligence, honoraires professionnels) pour mener à bien cette acquisition.

Un montant provisoire de goodwill de € 16,7 millions est comptabilisé, dans l'attente de modifications ultérieures dans l'affectation du prix d'acquisition. Aucun impôt différé n'a été constaté sur ce montant provisoire de goodwill. Au 31 décembre 2025, cet exercice d'affectation du prix d'acquisition est toujours en cours, certaines informations devant encore être ajustées. Cette affectation du prix d'acquisition sera

entièrement finalisée dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Cette entité acquise et ses filiales ont contribué, depuis leur acquisition le 1er juillet 2025, au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de € 5,4 millions et au résultat net du Groupe à hauteur de -€ 0,1 million. Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'année 2025, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe aurait été respectivement de € 10,8 millions et de -€ 0,3 million.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition (1er juillet 2025) dans le cadre de l'acquisition d'Envy Recycling s.r.o. en République Tchèque :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	14	4.754
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	15	
Autres actifs non-courants		60
Stocks		380
Créances clients		7.218
Autres créances		1.292
Trésorerie et équivalents de trésorerie		245
Total des actifs identifiables acquis		13.949
Emprunts et dettes financières		(2.822)
Provisions	24	
Engagements vers le personnel	23	
Autres passifs à long terme		(246)
Dettes fournisseurs		(6.558)
Autres créditeurs		(2.763)
Passifs d'impôt différé	12	
Total des passifs assumés		(12.389)
Actifs et passifs nets identifiables		1.560
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	15	16.730
Actif net acquis		18.290
Contrepartie payée, satisfaite en espèces		15.207
Considération conditionnelle (actualisé)		3.084
Trésorerie (reçue)		(245)
Contribution d'achat totale nette		18.046

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Acquisition de 2M Resources Corp au 1er janvier (recyclage de verre)

Le 1er janvier 2025, le Groupe a acquis 100 % des actions de 2M Resources Corp. à la suite d'un accord d'achat avec Knauf Insulation, Inc., dans le cadre de la transaction entre Sibelco et Knauf réalisée en janvier 2025. Cette transaction comprend un partenariat exclusif dans le recyclage de verre entre Sibelco et Knauf, par lequel les parties mettront en commun tous leurs actifs de recyclage de verre sur le territoire nord-américain.

Knauf a effectué une contrepartie en numéraire afin d'atteindre une participation globale de 10% dans GR NAM d'un montant de € 33,9 millions, ainsi que le transfert de 2M Resources Corp., valorisé à € 7,6 millions. À la date de la transaction, la part des intérêts ne donnant pas le contrôle (NCI) a été déterminée à la juste valeur, avec un impact de € 41,6 millions.

La valeur des capitaux propres de la société en janvier était de € 2,7 millions. Un goodwill provisoire de € 5,0 millions a été comptabilisé dans l'attente de modifications ultérieures dans l'affectation du prix d'acquisition. Aucun impôt différé n'a été constaté sur ce montant provisoire de goodwill. Au 31 décembre 2025, cet exercice d'affectation du prix d'acquisition est toujours en cours, certaines informations devant encore être ajustées.

Au 31 décembre 2025, aucun complément de prix ou contrepartie différée supplémentaire n'était à payer, et l'entité a été fusionnée le 1er octobre 2025 avec Strategic Materials Inc.

(b) Affectation finale du prix d'achat en 2025 des acquisitions réalisées en 2024

Acquisition de Strategic Materials Inc. (SMI) en 2024 (recyclage de verre), pour lesquelles l'affectation du prix d'achat final a été finalisée en 2025

Le 4 juin 2024, le Groupe a obtenu, par l'intermédiaire de la société nouvellement créée Sibelco Glass NAM, LLC, le contrôle du groupe Strategic Materials Inc. (ci-après dénommé « SMI ») en acquérant 100 % des actions de la société mère SMI Topco Holdings, LLC par le biais d'un accord de fusion entre ces sociétés. Le groupe SMI est un groupe de recyclage du verre présent aux États-Unis d'Amérique (USA), au Mexique et au Canada.

L'acquisition de ce groupe de recyclage du verre en Amérique du Nord s'inscrit dans le plan stratégique visant à développer davantage l'activité de recyclage du verre. Cette acquisition a notamment permis au Groupe de pénétrer le marché du recyclage du verre en Amérique, en profitant de la situation de ce recycleur de verre en vertu du Chapter 11.

Le Groupe a acquis 24 entités juridiques dans le cadre de ce regroupement d'entreprises. Voir note 36 – Entités du Groupe pour plus d'informations.

En 2024, le Groupe a encouru € 12,3 millions de coûts de transaction (honoraires de transaction, frais juridiques, due diligence et conseil en M&A) pour réaliser cette acquisition. Ces frais de transaction ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles – voir note 8 – dans le compte de résultats.

Depuis son acquisition le 4 juin 2024, l'acquisition de SMI a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de € 159,0 millions et au résultat net du Groupe pour un montant de € -33,1 millions (perte). Si l'acquisition avait eu lieu début 2024, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe aurait été plus élevé, respectivement de € 108,4 millions et € 6.1 millions (chiffres du 1er janvier 2024 à la date d'acquisition du 4 juin 2024).

EN MILLIERS D'EUROS		VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	16	133.696		133.696
Droit d'utilisation des actifs		93.234	(24.805)	68.430
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	61.832	80.657	142.489
Autres actifs non-courants		8.060		8.060
Stocks		12.722		12.722
Créances clients		34.025		34.025
Autres créances		2.240		2.240
Actifs d'impôt différé	20	531	(531)	(0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24.467		24.467
Total des actifs identifiables acquis		370.808	55.321	426.129
Emprunts et dettes financières		6		6
Obligations de location		(91.726)	23.296	(68.430)
Provisions	28	(2.829)	(456)	(3.285)
Autres passifs à long terme		(861)		(861)
Dettes fournisseurs		(21.048)		(21.048)
Autres créditeurs		(14.342)		(14.342)
Passifs d'impôt différé	20		(12.403)	(12.403)

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



EN MILLIERS D'EUROS	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Total des passifs assumés	(130.801)	10.437	(120.364)
Actifs et passifs nets identifiables	240.007	65.758	305.765
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	17 106.319	(65.758)	40.561
Actif net acquis	346.327		346.327
Contrepartie payée, satisfaite en espèces	346.327		346.327
Trésorerie (reçue)	(24.467)		(24.467)
Contribution d'achat totale nette	321.860		321.860

La valeur comptable initiale de l'actif net total à la date d'acquisition s'élevait à € 240.0 millions. Compte tenu du prix d'acquisition total de € 346,3 millions, un montant provisoire de goodwill de € 106.3 millions a dû être réexaminé et affecté dans le cadre d'une affectation du prix d'achat (Purchase Price Allocation ou PPA). Après cette affectation du prix d'achat, le Groupe a enregistré un goodwill de consolidation résiduel de € 40,6 millions sur cette acquisition en 2024. Un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur ces ajustements de juste valeur, car ces augmentations et diminutions ne sont comptabilisées que dans les livres IFRS et non dans les livres locaux, générant ainsi des différences temporelles imposables. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé sur le goodwill de consolidation restant, suite à l'exemption de comptabilisation initiale du goodwill de consolidation. L'affectation du prix d'achat (PPA) faisait l'objet de vérifications supplémentaires qui seront achevées dans le délai d'évaluation d'un an après la date d'acquisition.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a procédé à une affectation préliminaire du prix d'achat, dans le cadre de laquelle les terrains et les bâtiments ont été évalués à leur juste valeur selon un rapport d'évaluation immobilière externe qui était également nécessaire lors du dépôt du Chapitre 11 et dont la validité a été revue lors de l'affectation du prix d'achat. Les équipements de production ont été évalués à leur juste valeur en utilisant une méthode de coût de remplacement amorti (DRC). Cette valorisation à la juste valeur des immobilisations corporelles n'a pas entraîné de nouvelle augmentation ou diminution à la date d'acquisition, car le montant correct de la juste valeur était déjà pris en compte dans le bilan d'ouverture, lors de la sortie du chapitre 11.

Les relations avec les fournisseurs ont été évaluées à une juste valeur de € 15.7 millions selon la méthode MPEEM (méthode des excédents de bénéfices sur plusieurs périodes) à l'aide d'un business plan sur 10 ans.

Les relations clients ont été évaluées à une juste valeur de € 65.2 millions en utilisant la méthode de l'exemption de redevance (Relief-from-royalty method, RFRM), la méthode MPEEM ayant déjà été utilisée pour l'évaluation des relations fournisseurs.

La technologie et les marques ont également été évaluées selon la méthode de l'exemption de redevances. La juste valeur de la technologie et des marques s'élève respectivement à € 48.6 millions et € 13.0 millions.

Il en résulte une augmentation des immobilisations incorporelles de € 80.7 millions.

Les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes locatives ont été réévalués conformément à IFRS 16, ce qui a entraîné une diminution des actifs au titre du droit d'utilisation par rapport à la valeur comptable initiale de € 24.8 millions dans les livres de SMI et une diminution des dettes locatives de € 23.3 millions.

Les provisions pour démolition d'usines ont été calculées sur base des nouveaux plans de fermeture établis par le département développement durable du Groupe et ont entraîné une augmentation des provisions d'un montant de € 0.5 million.

La variation des actifs d'impôts différés concerne les pertes fiscales reportées précédemment non comptabilisées dans le groupe SMI (car, dans le cadre de SMI, elles étaient en procédure de Chapter 11 et n'avaient donc pas suffisamment de bénéfices imposables prévisibles sur lesquels elles pouvaient être utilisées, ce qui a changé après l'acquisition par le groupe Sibelco) et les impôts différés sur les différences temporelles. Ceci a entraîné une augmentation de € 4.9 millions.

Comme toutes ces augmentations et diminutions n'ont pas été reportées dans les livres fiscaux de SMI, un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur ces différences temporelles imposables pour un montant de € 17.9 millions.

Le goodwill de consolidation (provisoire) restant après l'affectation du prix d'achat s'élève à € 40.6 millions en 2024. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé sur ce goodwill de consolidation restant, suite à l'exemption de comptabilisation initiale sur le goodwill de consolidation.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Le tableau ci-dessous présente la juste valeur finale des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition dans le cadre de l'acquisition de SMI réalisée en 2024, pour laquelle l'affectation du prix d'achat est désormais définitive en 2025 :

EN MILLIERS D'EUROS	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR	VALEURS COMPTABILISÉES À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	133.696	(19.795)	113.901
Droit d'utilisation des actifs	68.430		68.430
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	142.489	30.117	172.606
Autres actifs non-courants	8.060		8.060
Stocks	12.722		12.722
Créances clients	34.025	(493)	33.532
Autres créances	2.240		2.240
Actifs d'impôt différé	(0)		(0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.467		24.467
Total des actifs identifiables acquis	426.129	(9.829)	435.958
Emprunts et dettes financières	6		6
Obligations de location	(68.430)		(68.430)
Provisions	(3.285)		(3.285)
Autres passifs à long terme	(861)		(861)
Dettes fournisseurs	(21.048)	841	(20.207)
Autres créditeurs	(14.342)		(14.342)
Passifs d'impôt différé	(12.403)	(5.700)	(18.104)
Total des passifs assumés	(120.364)	(4.859)	(125.223)
Actifs et passifs nets identifiables	305.765	4.970	310.735
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	40.561	4.970	35.592
Actif net acquis	346.327		346.327
Contrepartie payée, satisfaite en espèces	346.327		346.327
Trésorerie (reçue)	(24.467)		(24.467)
Contribution d'achat totale nette	321.860		321.860

Les chiffres de l'exercice précédent dans les états financiers principaux ont été retraités pour tenir compte de l'impact de l'affectation définitive du prix d'achat en 2025 sur les acquisitions réalisées en 2024. Cela inclut l'impact de l'ajustement du solde d'ouverture sur les pertes de valeur d'actifs, les dettes fournisseurs,

les créances clients et les impôts différés, ainsi que l'affectation définitive du prix d'achat.

Au 31 décembre 2025, l'affectation définitive du prix d'achat est présentée comme indiqué ci-dessous :

Les relations avec les fournisseurs ont été évaluées à une juste valeur de € 32,7 millions selon la méthode MPEEM (méthode des excédents de bénéfices sur plusieurs périodes) à l'aide d'un business plan sur 10 ans.

Les relations clients ont été évaluées à une juste valeur de € 74,3 millions en utilisant la méthode de l'exemption de redevance (Relief-from-royalty method, RFRM), la méthode MPEEM ayant déjà été utilisée pour l'évaluation des relations fournisseurs.

La technologie et les marques ont également été évaluées selon la méthode de l'exemption de redevances. La juste valeur de la technologie et des marques s'élève respectivement à € 52,2 millions et € 13,9 millions.

Cela se traduit par une augmentation des immobilisations incorporelles supplémentaires retraitées de € 30,1 millions, comme indiqué dans le tableau ci-dessus. L'impact principal de l'augmentation de l'affectation du prix d'achat provient de l'amélioration de la marge EBIT après les ajustements du solde d'ouverture.

(c) Acquisitions en 2024 (comparatives) pour lesquelles l'affectation du prix d'achat final était déjà finalisée en 2024

Acquisition de Combustion Consulting Italy S.R.L.

Le 15 décembre 2023, le Groupe a obtenu le contrôle de Combustion Consulting Italy S.R.L. (ci-après dénommée "CCI") en acquérant 30% supplémentaires des actions de CCI pour un montant de € 4.1 millions. Les premiers 20% des actions ont déjà été acquis par le Groupe en décembre 2022 pour un montant de € 2.0 millions, à ce moment-là le Groupe n'avait pas encore le contrôle mais seulement une influence notable sur cette société. Pour la période se terminant le 31 décembre 2022, le Groupe a donc comptabilisé CCI en appliquant la méthode de la mise en équivalence. Actuellement, CCI est une filiale entièrement consolidée car nous avons le contrôle de cette entité. CCI est une start-up italienne d'ingénierie et de concession de licences qui développe de nouvelles technologies.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



L'acquisition de cette startup italienne d'ingénierie et de licence s'inscrit dans le plan stratégique visant à renforcer les activités de recyclage du verre en Europe et son objectif principal était d'acquérir les brevets de sa nouvelle technologie.

L'acquisition de CCI a été réalisée en plusieurs étapes. Un premier paiement de € 2,0 millions pour l'acquisition de 20% des actions de CCI a eu lieu en décembre 2022. Le jour où le Groupe a pris le contrôle, la juste valeur de ces 20% d'actions était de € 2,7 millions et fait partie de la contrepartie totale payée pour l'acquisition de 50% des actions de CCI. À la date d'acquisition des 30 % d'actions restantes, un montant supplémentaire de € 4,1 millions a été payé en espèces aux anciens propriétaires de la société, ce qui porte à € 6.8 millions le montant total payé pour l'acquisition de 50% des actions de CCI. La différence entre la juste valeur des actions précédemment détenues (€ 2,7 millions) et le montant original payé pour l'acquisition de ces 20% d'actions précédemment détenues (€ 2,0 millions), représente un gain de réévaluation de € 0,7 million comptabilisé dans le compte de résultat de l'entité mère de CCI.

Le Groupe a encouru € 0,2 millions de frais de transaction (frais juridiques, etc.) pour réaliser cette acquisition. Ces frais de transaction ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles dans le compte de résultats consolidé.

Le Groupe a finalisé l'affectation du prix d'achat au cours de l'année 2024, dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Aucune affectation préliminaire du prix d'achat n'a eu lieu au cours de l'année 2023, car l'acquisition a eu lieu très tard en décembre 2023 et aucune information n'était disponible à ce moment-là pour commencer un tel exercice d'affectation du prix d'achat.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition (15 décembre 2023) dans le cadre de l'acquisition de CCI :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	VALEUR COMPTABLE AVANT L'ACQUISITION	AJUSTEMENTS À LA JUSTE VALEUR	VALEURS À LA DATE D'ACQUISITION
Immobilisations corporelles	16	60		60
Droit d'utilisation des actifs		56		56
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	17	14	8.606	8.620
Autres actifs non-courants				
Stocks				
Créances clients		98		98
Autres créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		374		374
Total des actifs identifiables acquis		602	8.606	9.209
Emprunts et dettes financières				
Obligations de location				
Provisions	28			
Engagements vers le personnel	27	(1)		(1)
Autres passifs à long terme				
Dettes fournisseurs		(10)		(10)
Autres créditeurs		(6)		(6)
Passifs d'impôt différé	20		(2.066)	(2.066)
Total des passifs assumés		(17)	(2.066)	(2.083)
Actifs et passifs nets identifiables		585	6.541	7.126
Goodwill sur acquisition au taux de clôture	17			
Actif net acquis				7.126
Contrepartie payée, satisfaite en espèces				4.100
Juste valeur des actions détenues antérieurement				2.733
Intérêts minoritaires (à la quote-part proportionnelle de la juste valeur de l'actif net identifiable)				293
Considération conditionnelle				
Trésorerie (reçue)				(374)
Contribution d'achat totale nette				6.752

La valeur comptable initiale de l'actif net total à la date d'acquisition s'élevait à € 0,6 million. Compte tenu du montant total payé de € 4.1 millions pour l'acquisition de 30% des actions, de la juste valeur des actions précédemment détenues dans la société pour un montant de € 2.7 millions qui représentent 20% des actions et de la participation minoritaire du Groupe dans cette entité pour un montant de € 0.3

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



million, un goodwill préliminaire de € 6.5 millions a été comptabilisé au 31 décembre 2023.

Au cours de l'année 2024 et pendant la période d'évaluation, le Groupe a finalisé l'affectation du prix d'achat (PPA) afin de répartir davantage ce goodwill préliminaire entre les actifs identifiables comptabilisés ou non. L'affectation du prix d'achat s'est principalement concentrée sur l'évaluation de la juste valeur de la technologie brevetée et sur les implications en matière d'impôts différés.

Les marques, les relations avec les clients et les relations avec les fournisseurs n'étaient pas significatives au moment de l'acquisition, car la société est une start-up et n'est pas encore en phase de commercialisation.

L'acquisition a eu lieu principalement pour acquérir la technologie et les brevets créés par CCI. Cette technologie et ces brevets ont été évalués selon la méthode de l'« exemption de redevance », en appliquant un taux de redevance de 8,3% sur les revenus prévus du business plan sur les cinq prochaines années, en tenant également compte d'une valeur terminale calculée comme une perpétuité. Le taux de redevance de 8,3% sur le chiffre d'affaires a été calculé à partir d'une étude comparative des marges de profit d'entreprises comparables à CCI. Le taux d'actualisation appliqué dans le calcul était de 8,8% et basé sur le WACC après impôt pour l'Italie.

La juste valeur de ces actifs incorporels (technologie et brevets) s'élevait à € 8.6 millions. Ces ajustements de juste valeur n'ayant pas été comptabilisés dans les comptes locaux, un passif d'impôt différé a été comptabilisé sur les différences temporelles imposables qui en résultent pour un montant de € 2.1 millions. Après cette affectation du prix d'achat, il ne reste aucun goodwill de consolidation comptabilisé lié à cette acquisition. Le résultat de cette affectation du prix d'achat est présenté dans le tableau ci-dessus.

(d) Constitutions de nouvelles sociétés au sein du Groupe

En 2025, le Groupe a fondé une nouvelle entité aux États-Unis :

- Sibelco Glass Chicago, LLC

L'entité Sibelco Glass Chicago, LLC est la société mère de Sibelco Glass NAM, LLC.

En 2024, le Groupe a fondé deux nouvelles entités aux États-Unis :

- Sibelco Glass NAM, LLC
- Sibelco MergerSub, LLC

L'entité Sibelco Glass NAM, LLC est la société mère de Sibelco MergerSub, LLC. Cette dernière entité a été fusionnée le 4 juin 2024 avec la société mère du groupe SMI : SMI Topco Holdings, LLC. Après cette fusion, SMI Topco Holdings, LLC était une filiale directe de Sibelco Glass NAM, LLC.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



3. Cessions et déconsolidation de filiales et d'autres activités

En décembre 2025, le Groupe a cédé sa participation de 61,54% dans Combustion Consulting Italy S.R.L., recevant une somme de € 0,1 million et enregistrant une perte de € 7,2 millions (voir note 11 Charges financières nettes sous Perte sur la cession/liquidation d'actifs financiers). L'effet sur les participations ne donnant pas le contrôle lié à cette opération se traduit par une diminution de € 4,5 millions (voir état consolidé des variations des capitaux propres).

Le tableau suivant reflète l'effet de ces cessions :

EN MILLIERS D'EUROS

Actifs	14.060
Actifs non-courants	11.592
Immobilisations corporelles	2.926
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	8.666
Actifs courants	2.468
Créances clients	49
Autres créances	1.280
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.138
Passifs	2.392
Passifs non-courants	2.066
Passifs d'impôt différé	2.066
Passifs courants	326
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	326
Actifs et passifs déconsolidés nets	11.668

L'usine d'Aheim, détenue par Sibelco Nordics AS, a été cédée en septembre 2025. Les actifs nets cédés étaient principalement constitués de stocks (pour € 1,1 million) et d'immobilisations corporelles (pour € 0,3 million), tandis que la société mère a reçu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (pour € 6,0 millions). Cette transaction a eu un effet positif de € 4,3 millions sur le gain/(perte) lié à la cession de filiales contrôlées (voir note 11 Charges financières nettes sous Perte sur la cession/liquidation d'actifs financiers).

En décembre 2023, le Groupe a reçu une offre non contraignante pour la vente de son usine de Lödöse, une installation de traitement chimique de silicate située en Suède. En 2024, le Groupe a reclassé les actifs et passifs de ce groupe destiné à la cession respectivement en actifs détenus en vue de la vente et passifs détenus en vue de la vente pour la clôture de l'exercice 2024. La vente de l'usine de Lödöse a finalement été finalisée en janvier 2025, rapportant € 4 millions d'euros et enregistrant un effet positif de € 3,4 millions sur le gain/(perte) lié à la cession de filiales contrôlées (voir note 11 Charges financières nettes sous Perte sur la cession/liquidation d'actifs financiers).

Sibelco Japan a été liquidée en septembre 2025. Les actifs nets des sociétés liquidées à la date de la liquidation étaient constitués de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (pour € 1,6 million), qui ont été récupérés par la société mère Sibelco Asia Pte Ltd. La liquidation s'est traduite par une perte de € 0,5 million pour le Groupe (voir note 11 Charges financières nettes sous Perte sur la cession/liquidation d'actifs financiers).

Par ailleurs, deux entités finlandaises ont été liquidées en 2025 : Vektori-South Oy en mai et Kalke Oy Ab en novembre. Les actifs nets des sociétés liquidées à la date de la liquidation étaient constitués de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (pour € 35,9 millions), qui ont été récupérés par la société mère SCR Sibelco. La liquidation s'est traduite par une perte de € 40 milliers pour le Groupe.

Au premier trimestre 2024, Sibelco Changshu Minerals Co Ltd a été liquidée. L'actif net de cette société liquidée à la date de liquidation se composait principalement de trésorerie et équivalents de trésorerie (pour 4,1 millions d'euros), qui ont toutefois été récupérés par la société mère Sibelco Asia. En outre, un écart de conversion (CTA) de € -2,8 millions a été constitué dans la société liquidée Changshu Minerals et de € +2,7 millions dans la société mère Sibelco Asia (sur l'investissement dans la filiale Changshu Minerals). Les deux montants du CTA ont été reclassés en résultat à la suite de la liquidation et ont entraîné un gain de liquidation de € 0,1 million. Ce gain est présenté dans le compte de résultats en tant que produit financier.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



4. Participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2025, une transaction entre Sibelco et Knauf Insulation, Inc. (Knauf) a été créée, axée sur le recyclage de verre en Amérique du Nord. À la suite de cette opération, le Groupe Sibelco détient une participation de 90% dans la coentreprise, tandis que Knauf en possède les 10% restants (voir note 2 – Regroupements d'entreprises et acquisition de participations ne donnant pas le contrôle).

Le tableau suivant présente les informations financières liées aux filiales qui ont des participations ne donnant pas le contrôle. Les montants figurant ci-dessous ne reflètent pas les impacts de l'élimination des transactions intra-groupe :

Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle

NOM	PAYS DE CONSTITUTION ET D'ACTIVITÉ	2025	2024
Alabanda Madencilik Dis Ticaret AS	Turquie	0,02%	0,02%
Alinda Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS	Turquie	0,02%	0,02%
Cave Riunite Piacenza Est S.R.L.	Italie	36,47%	36,47%
Combustion Consulting Italy S.R.L.	Italie	0,00%	38,46%
High 5 Recycling Group NV	Belgique	50,00%	50,00%
LLC Silica Holdings	Pays-Bas	49,00%	49,00%
Minérale SA	Belgique	50,00%	50,00%
PJSC Novoselovskoe GOK	Ukraine	51,64%	51,64%
Separation Rapids SRL	Canada	40,00%	40,00%
Sibelco Clay Trading S.A.	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Japan Ltd	Japon	0,00%	30,00%
Sibelco Minerales Ceramicos	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Minerales S.L.	Espagne	0,02%	0,02%
Sibelco Turkey Madencilik Tic AS	Turquie	0,02%	0,02%
Somfer	Italie	40,00%	40,00%
SMI Group Holdings, LLC	États-Unis	10,00%	0,00%
SMI Group Ultimate Holdings, Inc.	États-Unis	10,00%	0,00%
Sibelco Glass NAM, LLC	États-Unis	10,00%	0,00%
Strategic Materials Holding Corp.	États-Unis	10,00%	0,00%
NexCycle, Inc.	États-Unis	10,00%	0,00%
2M Resources, Corp	États-Unis	10,00%	0,00%
Sibelco Glass Chicago, LLC	États-Unis	10,00%	0,00%
SMI Group Acquisitions, Inc.	États-Unis	10,00%	0,00%
American Specialty Glass, Inc.	États-Unis	10,00%	0,00%

NOM	PAYS DE CONSTITUTION ET D'ACTIVITÉ	2025	2024
Strategic Materials Corp.	États-Unis	10,00%	0,00%
Container Recycling Alliance, LLC	États-Unis	10,00%	0,00%
SMI Topco Holdings, LLC	États-Unis	10,00%	0,00%
NexCycle Canada Ltd.	Canada	10,00%	0,00%
NexCycle Industries Ltd.	Canada	10,00%	0,00%
Nexcycle Plastics Inc.	Canada	10,00%	0,00%
Strategic Materials Mexicana S.A. de C.V.	Mexique	10,00%	0,00%

Compte de résultats résumé à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Chiffre d'affaires	584.358	319.998
Coûts des ventes (-)	(514.753)	(295.582)
Bénéfice brut	69.605	24.417
Autres produits d'exploitation	3.443	2.061
Frais de vente et d'administration (-)	(75.409)	(20.766)
Autres charges d'exploitation (-)	(11.967)	(13.963)
EBIT	(14.328)	(8.251)
Produits financiers	3.205	21.640
Charges financières (-)	(6.603)	(6.430)
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt	(17.726)	6.959
Impôt sur le résultat	(7.204)	(5.467)
Bénéfice (perte) de l'exercice	(24.930)	1.492
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3.762	2.763
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(1.036)	(1.008)

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Etat résumé de la situation financière au 31 décembre à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Actifs	934.563	566.508
Actifs non-courants	689.111	326.604
Actifs courants	245.452	239.904
Passifs	266.255	192.951
Passifs non-courants	116.849	73.790
Passifs courants	149.406	119.161
Capitaux propres	668.308	373.558
Attribuable aux:		
Actionnaires	603.861	333.893
Intérêts minoritaires	64.448	39.665

Information résumée des flux de trésorerie à 100%

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Comptant net lié aux activités opérationnelles	(4.787)	4.041
Comptant net utilisé dans les activités d'investissement	(43.811)	(14.189)
Flux de trésorerie net lié aux activités de financement	3.575	13.149
Augmentation/(diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	(45.023)	3.001

5. Coentreprises et entreprises associées

(a) Principales coentreprises et entreprises associées

Le Groupe détient une participation de 50 pourcent dans Ficarex SRO, une entité contrôlée conjointement active dans l'extraction et la transformation du sable de silice en République tchèque. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 50 pourcent dans Dansand A/S, une entité contrôlée conjointement active dans l'extraction et la transformation du sable de silice au Danemark. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 26,80 pourcent dans Cape Silica Holdings Pty Ltd, une coentreprise impliquée dans le développement et l'exploration des sables siliceux en Australie. La participation du Groupe dans Cape Silica Holdings Pty Ltd est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 49,9 pourcent dans Maffei Sarda Silicati SRL, une société italienne active dans la production de sable feldspathique et de feldspath en Italie. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Le Groupe détient une participation de 25,1 pourcent dans Glassflake Limited, une société basée au Royaume-Uni active dans la fabrication d'un produit innovant à base de silice qui trouve une application dans les peintures, les revêtements et le plastique. Cette participation est comptabilisée en vertu de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

A la fin de 2025, Sibelco Groupe détient une participation de 2,6 pourcent dans Eion Corp, une société américaine de technologie de capture et de séquestration du carbone qui offre des solutions pour l'élimination du carbone. Sur base de l'analyse de tous les faits et circonstances, le Groupe a estimé avoir perdu son influence notable sur Eion Corp. Par conséquent, la participation du Groupe dans Eion Corp est comptabilisée à la juste valeur sous les actifs financiers (voir note 16) et non selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés, comme c'était le cas en 2024.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



En 2025, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 0,76 pourcent dans Diatreme Resources Limited (en plus des 2,67 pourcent acquis en 2024), un producteur australien émergent de sables minéraux et siliceux, ce qui porte le pourcentage total de participation à 23,34 pourcent. Par conséquent, la participation du Groupe dans Diatreme Resources Limited est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables appliquées aux entreprises associées sont identiques et cohérentes avec celles du Groupe.

Changements pendant la période

Le tableau suivant présente les changements de la valeur comptable comptabilisés dans les actifs du Groupe conformément à la méthode de la mise en équivalence :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Valeur comptable au 1er janvier		84.564	77.222
Acquisition		469	2.130
Résultat de l'exercice		5.385	5.230
Dividendes	32	(2.569)	(2.589)
Écarts de change		(1.980)	(1.066)
Autres		471	3.638
Valeur comptable au 31 décembre		86.339	84.564

Etat résumé de la situation financière

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé des informations financières des co-entreprises sur base des états financiers IFRS et la réconciliation avec la valeur comptable dans les états financiers consolidés :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Actifs	238.703	239.186
Actifs non-courants	151.567	132.050
Actifs courants	87.136	107.135
Passifs	28.902	30.663
Passifs non-courants	18.272	14.019
Passifs courants	10.630	16.644
Capitaux propres	209.801	208.523
Valeur comptable de l'investissement	86.339	84.565

Compte de résultats résumé

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Chiffre d'affaires	91.003	55.785
Coûts des ventes (-)	(63.837)	(36.048)
Bénéfice brut	27.166	19.737
Autres produits d'exploitation	498	189
Frais de vente et d'administration (-)	(13.650)	(8.368)
Autres charges d'exploitation (-)	(1.247)	(2.516)
EBIT	12.766	9.043
Produits financiers	5.550	2.787
Charges financiers (-)	(70)	8.226
Bénéfice (Perte) avant charge d'impôt	18.247	20.056
Impôt sur le résultat	(2.525)	(1.456)
Bénéfice (perte) de l'exercice	15.722	18.599
Quote-part du Groupe dans le résultat de l'exercice	5.385	5.229

Quote-part dans le résultat net

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Dansand A/S	2.774	2.972
Sklopisek Strelec AS	1.541	1.679
Autres coentreprises et entreprises associées	1.070	578
Total	5.385	5.229

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Quote-part dans les capitaux propres

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Cape Silica Holdings Pty Ltd	23.663	24.731
Diatreme Resources Limited	17.586	15.758
Maffei Sarda Silicati SRL	16.872	14.149
Autres coentreprises et entreprises associées	28.218	29.927
Total	86.339	84.565

Le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel matériel ni d'aucun engagement en capital dans ses coentreprises et entreprises associées aux 31 décembre 2025 et 2024.

Pour plus d'informations sur ces parties liées, voir note 32 *Parties liées*.

Restrictions

Le Groupe ne peut pas distribuer les bénéfices générés par ses participations dans des entreprises associées tant qu'il n'a pas obtenu l'accord des autres partenaires. Aucune autre restriction ne s'applique à la capacité du Groupe à accéder aux actifs ou à les utiliser et à régler ses passifs au titre de ses participations dans des entreprises associées.

(b) Activités conjointes

Le Groupe a une activité conjointe importante, Mineração Jundu Ltda, impliquée dans l'extraction et le traitement du sable siliceux au Brésil. Le Groupe détient une part de 50% de la propriété de ce groupe (y compris ses deux filiales Jundu Nordeste Mineracao Ltda et Portsmouth Participações Ltda) et a droit à une part proportionnelle des bénéfices/pertes. Un jugement est nécessaire pour classer cet accord conjoint. Le Groupe a évalué ses droits et obligations découlant de l'accord et a conclu que l'accord conjoint dans Mineração Jundu Ltda peut être considéré comme une opération conjointe.

6. Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs (SG&A)

Le chiffre d'affaires est resté stable en 2025 malgré la situation géopolitique difficile, le nouvel environnement tarifaire et les négociations entre les États-Unis et la Chine. Cela a particulièrement affecté nos activités de Quartz de Haute Pureté aux États-Unis, entraînant un resserrement des prix et une baisse des volumes dans cette branche, ce qui s'est traduit par un mix de produits moins favorable au niveau du Groupe. Les performances en Europe ont largement dépassé celles de 2024, compensant partiellement la diminution du chiffre d'affaires liée à l'activité QHP. L'augmentation des volumes et des prix dans cette région a permis de faire progresser le chiffre d'affaires et les marges européennes, tant en euros qu'en pourcentage. Le coût des ventes est resté stable, avec une légère hausse en pourcentage du chiffre d'affaires, tandis que les frais de vente, généraux et administratifs (SG&A) ont connu une baisse significative, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, principalement liée à l'achèvement du processus de restructuration entamé à la mi-2024 et aux gains d'efficacité associés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque l'obligation de prestation envers le client est satisfaite. Pour le Groupe, cela se produit à un moment précis, lorsque les marchandises sont livrées au client, en tenant compte des Incoterms pertinents. Le délai de recouvrement des créances était compris entre 55 et 61 jours en 2025. Pour certains clients, d'importants paiements anticipés ont également été reçus. Dans les cas où ces paiements anticipés ont été reçus des clients, le produit n'est comptabilisé que lorsque l'obligation de prestation (la livraison des marchandises) est satisfaite et ces paiements anticipés sont comptabilisés en tant que passifs de contrat – voir note 25 *Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrat*.

Revenue by type

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Ventes de biens	2.158.209	2.165.593
Prestations de services	78.871	55.687
Commissions	153	1.048
Contrats de construction		2.429
Total	2.237.233	2.224.757

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Chiffre d'affaires par catégorie

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
EMEA		1.398.412	1.359.481
Amériques		709.884	735.019
Segments non déclarables		146.469	154.926
Éliminations intersectorielles		(17.532)	(24.679)
Élément de rapprochement : commissions payées et autres			10
Total	29	2.237.233	2.224.757

Coût des ventes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Charges de production		1.546.740	1.463.029
Variations de provisions	24	2.546	1.579
Commissions		10.069	6.672
Variations de provisions de remise en état des sites et démantèlement	24	198	(16.878)
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles	14	105.026	95.702
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	15	11.414	10.638
Amortissements et pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	28	35.390	19.080
Total		1.711.383	1.579.821

Charges commerciales, administratives et générales

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Charges administratives		270.616	291.203
Variations des provisions pour créances non recouvrables	27	1.723	(246)
Variations de provisions	24	(2.183)	(1.141)
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles	14	9.440	7.301
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	15	29.708	22.583
Amortissements et pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	28	7.027	12.401
Total		316.331	332.102

7. Autres produits opérationnels

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Redevances et locations		724	864
Subventions publiques		1.157	1.078
Gain sur vente d'immobilisations corporelles		4.609	6.608
Gain sur vente des actifs détenus en vue de la vente			671
Reprise des provisions	24	16.806	6.734
Autres produits opérationnels		57.557	10.275
Gain de change		1.758	3.180
Total		82.611	29.410

Les autres produits opérationnels s'élèvent à € 82,6 millions.

Le gain sur vente d'immobilisations corporelles comprend principalement le gain sur la vente de l'usine de Sibelco Nordic AB en Suède.

Les autres produits opérationnels de l'exercice s'élèvent à € 57,6 millions (2024 : € 10,3 millions) et comprennent principalement les remboursements d'assurance (€ 30,5 millions) provenant d'Amérique du Nord, liés aux dommages causés par Helene en 2024, qui n'avaient pas été provisionnés en 2024 et n'ont été versés qu'en 2025. De plus, les autres produits opérationnels incluent les produits générés par notre captive dans la gestion des dossiers d'assurance, les produits locatifs, les subventions gouvernementales comptabilisées en produits ainsi que d'autres produits liés aux ventes.

8. Autres charges opérationnelles

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Perte sur vente d'immobilisations corporelles		833	2.205
Perte sur vente des actifs détenus en vue de la vente	9		32
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	14		13.360
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et goodwill	15	2.890	8.814
Pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs	28		4
Coûts de transaction dans les regroupements d'entreprises	2	226	12.379
Additions aux provisions	24	7.781	32.803
Autres charges opérationnelles		31.474	21.979
Total		43.204	91.576

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les autres charges opérationnelles s'élèvent à € 43,2 millions en 2025 (2024 : € 91,6 millions).

La perte sur vente d'immobilisations corporelles de € 0,8 millions concerne essentiellement la cession d'une usine en Pologne (€ 2,2 millions en 2024, principalement liée à la cession d'une usine en Corée du Sud).

En 2025, un total de € 2,9 millions de pertes de valeur a été constaté en Ukraine. En 2024, un total de € 22,2 millions de pertes de valeur a été comptabilisé en Italie, en Belgique et en Asie. – voir note 14 Immobilisations corporelles et note 15 Immobilisations incorporelles et goodwill.

Les additions aux provisions s'élèvent à € 7,8 millions en 2025 et concernent principalement les frais de personnel liés à la restructuration en Allemagne, en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Italie. Les additions aux provisions en 2024 (€ 32,8 millions en 2024) concernaient principalement des provisions supplémentaires pour la remise en état de sites en Turquie, en Italie, en Espagne, en Belgique, en France et en Australie, ainsi que des frais de personnel liés à la restructuration et d'autres charges opérationnelles provenant de SCR Sibelco, France, Italie et Espagne.

En 2025, la majorité des autres charges opérationnelles (€ 31,5 millions) provient des frais de personnel (€ 14 millions), les autres charges opérationnelles étant principalement expliquées par la France, la Turquie et les Pays-Bas. En 2024, la majorité des autres charges opérationnelles (€ 22,0 millions) provient des frais de personnel (€ 8 millions), des honoraires de conseil liés à l'acquisition de Strategic Minerals et d'autres charges opérationnelles principalement expliquées par les États-Unis et le Royaume-Uni.

9. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au cours de l'année 2024, le Groupe a décidé de vendre ses activités d'Act & Sorb en Belgique et a entamé des conversations actives avec des partenaires pour vendre les actifs restants de cette société. Le 7 février 2025, un accord a été signé pour vendre certaines parties des actifs d'Act & Sorb. La finalisation de la vente de ces actifs (principalement des terrains, des bâtiments et des équipements de transformation) a eu lieu au troisième trimestre 2025, enregistrant un gain de € 0,4 million dans les autres produits opérationnels. Ce groupe destiné à être cédé ne représente pas une ligne d'activité ou une localisation géographique majeure et, par conséquent, ne répond pas aux critères de classification en tant qu'activité abandonnée.

En décembre 2023, le Groupe a reçu une offre non contraignante pour la vente de son usine de Lödöse, une usine de traitement chimique du verre soluble située en Suède. La direction s'attendait à ce que la vente de cette usine aurait eu lieu dans le courant de l'année 2024. La vente de l'usine de Lödöse a finalement été conclue avec un léger retard le 10 janvier 2025. Par conséquent, le Groupe a encore reclassé les actifs et les passifs de ce groupe destiné à être cédé respectivement en actifs détenus en vue de la vente et en passifs détenus en vue de la vente pour l'exercice se terminant en décembre 2024. Ce groupe destiné à être cédé ne représente pas une ligne d'activité ou une localisation géographique majeure et, par conséquent, ne répond pas aux critères de classification en tant qu'activité abandonnée. Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente pour l'usine de Lödöse sont présentés dans le tableau ci-dessous sous le titre "Suède".

Les "Autres actifs et passifs détenus en vue de la vente" comprennent des groupes destinés à être cédés et des actifs distincts en Thaïlande à la fin de 2025, pour lesquels la vente n'a pas encore été conclue en 2025. La vente devrait être finalisée dans le courant de l'année 2026.

Les actifs et passifs des activités des groupes destinés à être cédés sont valorisés au plus faible de la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente à la date de classification. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est basée sur le prix de transaction. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisé comme perte de valeur.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les principales catégories d'actifs et de passifs classés comme détenus en vue de la vente par groupe destiné à être vendu au 31 décembre 2025 et 2024 sont comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	2025		2024			
	AUTRES	TOTAL	SUÈDE	BELGIQUE	AUTRES	TOTAL
Immobilisations corporelles	408	408	248	3.223	545	4.016
Autres créances et créances fiscales				85		85
Actifs destinés à la vente	408	408	248	3.308	545	4.102
Autres passifs non-courants	19	19		274		274
Commerce, autres et impôts à payer			20	35		56
Passifs qualifiés comme détenus en vue de la vente	19	19	20	310		330

10. Charges de personnel

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Salaires		308.330	283.707
Cotisations sociales obligatoires		56.595	53.091
Autres frais de personnel		65.912	49.949
Cotisations au titre de régimes à cotisations définies		11.490	11.977
Coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi	23	3.465	4.061
Charges pour indemnités de cessation d'emploi	23	(176)	(84)
Charges liées aux autres régimes à prestation définies	23	71	30
Charges liées aux autres avantages du personnel (pas liées aux régimes à prestations définies)	23	(11.147)	20.701
Total		434.540	423.432

Les charges de personnel sont comptabilisées comme suit dans le compte de résultats :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Coûts des ventes	259.592	228.173
Charges commerciales, administratives et générales	174.948	195.259
Total	434.540	423.432

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



11. Charges financières nettes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Produits d'intérêt de trésorerie et équivalents de trésorerie		4.967	12.455
Revenus des participations		87	1.498
Gains de change nets		19.681	3.706
Bénéfice sur la cession/liquidation des actifs financiers 3		50	140
Variation nette de la juste valeur des dérivés et des actifs financiers			451
Désactualisation			3.046
Variation du taux d'actualisation	24	6.638	
Autres bénéfiques des produits financiers		1.082	11.192
Produits financiers		32.505	32.488
Charges d'intérêts sur passifs financiers		(58.832)	(42.798)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	28	(7.700)	(5.396)
Pertes nettes de change			(4.918)
Variation nette de la juste valeur des dérivés et des actifs financiers		(3.286)	
Désactualisation	3 24	(8.059)	
Charges d'intérêts nettes des plans de retraite	23	(1.279)	(109)
Perte sur la cession / la liquidation d'actifs financiers	4	#VERW!	
Autres charges des produits financiers		(8.773)	(7.954)
Charges financières nettes		(55.423)	(42.273)

Les produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement liés aux intérêts perçus sur les liquidités en banque. Les produits d'intérêts sont inférieurs à ceux de l'année dernière, principalement en raison du solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie nettement inférieur à celui de l'année dernière.

Les charges d'intérêts pour 2025 concernent principalement les intérêts sur les emprunts obligataires et, pour une plus petite partie, les charges d'intérêts comptabilisées aux États-Unis pour les remboursements anticipés des clients contenant une composante financière importante. Les charges d'intérêt sont

nettement plus élevées en 2025 qu'en 2024 en raison de la nouvelle dette obligataire émise en 2025, destinée à remplacer l'obligation arrivant à échéance en 2027, ainsi que de l'utilisation temporaire du tirage sur la facilité de crédit renouvelable à court terme (RCF) durant l'été 2025 – voir note 25 *Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrats*.

Les charges d'intérêt sur les dettes locatives en 2025 (€ 7,7 millions) sont plus élevées qu'en 2024 (€ 5,4 millions), principalement en raison des dettes locatives du groupe SMI acquises par le biais d'un regroupement d'entreprises en juin 2024 l'intégration sur une année complète ayant lieu en 2025.

Tant en 2025 qu'en 2024, les autres charges financières concernent principalement les frais bancaires, les escomptes de caisse, les commissions de garantie, l'amortissement des frais de financement capitalisés, la désactualisation du taux d'actualisation sur les contreparties différées et conditionnelles sur les regroupements d'entreprises.

La variation des provisions pour taux d'actualisation concerne la réhabilitation et la démolition des usines - voir note 24 *Provisions*.

La perte sur la position monétaire nette à la suite de la réévaluation liée à l'hyperinflation en 2025 est comptabilisée dans les autres charges financières. Le gain sur la position monétaire nette relatif à l'hyperinflation en Turquie, pour un montant de € 9,3 millions, a été comptabilisé dans les autres produits financiers en 2024 – voir note 1 w) *Présentation des états financiers dans les économies hyperinflationnistes*.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



12. Impôts sur le résultat

Comptabilisés dans le compte de résultats

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Exercice actuel		38.958	120.192
Ajustements au titre des exercices précédents		(7.664)	2.430
Charge d'impôt courant		31.294	122.621
Constataion et reprise de différences temporelles		8.122	(56.705)
Utilisation des pertes fiscales précédemment comptabilisées		4.650	4.795
Reconnaissance de pertes fiscales de l'année en cours		(644)	(94)
Variation du taux d'impôt		148	(153)
Variation des différences temporelles non comptabilisées		5.789	(3)
Reconnaissance des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés		(540)	9.139
Charge (produit) d'impôt différé		17.526	(43.021)
Charges d'impôt dans le compte de résultat		48.820	79.600

Réconciliation du taux d'impôt effectif

EN MILLIERS D'EUROS	2025	%	2024	%
Bénéfice/(perte) avant charge d'impôt	197.888		213.629	
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	(5.385)		(5.230)	
Bénéfice avant charge d'impôt et avant la quote-part du résultat des participations mises en équivalence	192.503		208.400	
Charge d'impôt applicable à la Société	48.126	25,00%	52.100	(25,00%)
Impact des taux d'impôt des juridictions étrangères	(10.014)	(5,20%)	(9.415)	4,52%
Variation du taux d'impôt	148	0,08%	(153)	0,07%
Effet du taux d'impôt sur bénéfices particuliers	1.768	0,92%	8	(0,00%)
Charges non déductibles	16.542	8,59%	5.933	(2,85%)
Précomptes sur les dividendes et partie non exemptée des dividendes	4.648	2,41%	1.548	(0,74%)
Produits non imposables	(7.978)	(4,14%)	(3.905)	1,87%
Abattements fiscaux	(7.180)	(3,73%)	(14.714)	7,06%
Utilisation des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés	(79)	(0,04%)	(30)	0,01%
Reconnaissance des déficits fiscaux antérieurs non comptabilisés	(540)	(0,28%)	9.139	(4,39%)
Déficit fiscal de l'année pour lequel aucun impôt différé n'a été comptabilisé	4.667	2,42%	33.769	(16,20%)
Ajustements de l'impôt provisionné sur des exercices antérieurs	(7.664)	(3,98%)	2.430	(1,17%)
Variation des différences temporelles non comptabilisées	5.789	3,01%	(3)	0,00%
Autres	586	0,30%	2.893	(1,39%)
Total	48.820	25,36%	79.600	(38,20%)

En 2025, le taux d'imposition effectif s'élève à 25,36%, principalement en raison de l'impact des pertes de l'exercice non comptabilisées, essentiellement en Belgique, en Italie, en Inde, en Malaisie, en Australie et au Brésil (figurant sous « Déficit fiscal de l'année pour lequel aucun impôt différé n'a été comptabilisé »). L'effet des

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



charges non déductibles est presque entièrement compensé par l'impact fiscal des déductions fiscales et des revenus exonérés.

En 2024, le taux d'imposition effectif s'élève à 38,20%, principalement en raison de l'impact des pertes de l'exercice non comptabilisées en Belgique et en Italie (figurant sous « Déficit fiscal de l'année pour lequel aucun impôt différé n'a été comptabilisé ») et de la non-comptabilisation partielle des actifs d'impôt différé liés aux attributs fiscaux belges (inclus sous « Variation des différences temporelles non comptabilisées »). Cet impact n'est que partiellement compensé par l'effet fiscal des déductions américaines, qui sont plafonnées selon les règles GloBE (Pilier 2).

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants

EN MILLIERS D'EUROS	ACTIFS	ACTIFS	PASSIFS	PASSIFS	NET	NET
	2025	2024	2025	2024	2025	RETRAITÉ 2024
Immobilisations corporelles	(17.539)	(15.547)	65.488	65.604	47.949	50.057
Droit d'utilisation des actifs	(30)	(25)	31.568	32.299	31.538	32.275
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	(20.103)	(16.443)	70.265	71.038	50.162	54.596
Droit d'utilisation des actifs incorporels			3		3	
Actifs financiers	(33)	(126)	8.052	1.836	8.019	1.710
Stocks	(6.354)	(9.145)	546	1.401	(5.807)	(7.745)
Créances clients et autres débiteurs	(4.045)	(8.062)	4.097	7.405	52	(657)
Emprunts et dettes financières	(289)	(53)	1.883	5.357	1.594	5.304
Obligations de location	(32.650)	(32.328)	301	460	(32.350)	(31.868)
Provisions	(23.067)	(26.287)	14.917	14.466	(8.150)	(11.821)
Engagements vers le personnel	(6.003)	(8.456)	1.283	3.316	(4.721)	(5.140)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	(67.205)	(81.679)	4.529	8.566	(62.676)	(73.113)
Autres	(1.314)	(4.803)	2.311	5.151	997	348
Déficits fiscaux reportables	(55.215)	(66.200)			(55.215)	(64.291)
Dettes/(créances) fiscales	(233.848)	(269.154)	205.244	216.899	(28.604)	(50.346)
Compensation	186.372	213.845	(186.371)	(213.845)		
Dettes/(créances) fiscales nettes	(47.476)	(55.309)	18.871	3.055	(28.604)	(50.346)

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Variations des différences temporelles au cours de l'exercice

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	SOLDE AU 31 DÉC. 2024	COMPTABILISÉ EN RÉSULTATS	COMPTABILISÉ EN CAPITAUX PROPRES/ AERG	ACQUIS LORS DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	DÉSINVESTISSE- MENTS	RECLASSEMENTS	ÉCARTS DE CHANGE	
		2024							2025
Immobilisations corporelles		50.057	1.603			887		(4.598)	47.949
Droit d'utilisation des actifs		32.275	(491)	(1)			(53)	(192)	31.538
Immobilisations incorporelles		54.596	(1.683)					(2.750)	50.162
Droit d'utilisation des actifs incorporels			3						3
Actifs financiers		1.710	6.309					0	8.019
Stocks		-7.745	1.427					510	(5.807)
Créances clients et autres débiteurs		(657)	1.378					(670)	52
Emprunts et dettes portant intérêt		5.304	(3.645)	(13)				(52)	1.594
Obligations de location		(31.868)	(691)	5			53	153	(32.350)
Provisions		(11.821)	3.433					238	(8.150)
Engagements vers le personnel		(5.140)	1.315	(970)				73	(4.721)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)		(73.113)	1.628	(31)				8.840	(62.676)
Autres		348	1.365	(1.699)	93	(234)	1.210	(86)	997
Déficits fiscaux reportables		(64.291)	5.574				(1.210)	4.711	(55.215)
Total	3,14	(50.346)	17.526	(2.709)	93	653	(0)	6.179	(28.605)

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	SOLDE AU 31 DÉC. 2024	COMPTABILISÉ EN RÉSULTATS	COMPTABILISÉ EN CAPITAUX PROPRES/ AERG	ACQUIS LORS DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	RECLASSEMENTS	ÉCARTS DE CHANGE	RETRAITÉ
		2024						2024
Immobilisations corporelles		53.928	(19.120)		19.759	(0)	(869)	53.697
Droit d'utilisation des actifs		15.621	1.112		15.530	(13)	24	32.274
Immobilisations incorporelles sauf goodwill		23.940	(7.080)		30.596		419	47.874
Droit d'utilisation des actifs incorporels								
Actifs financiers		(2)	1.712					1.710
Stocks		(3.080)	(3.995)		(636)	(0)	(34)	(7.745)
Créances clients et autres débiteurs		(3.487)	2.730		(120)		220	(657)
Emprunts et dettes financières		784	4.568	(1)		36	(83)	5.304
Obligations de location		(15.419)	(1.287)		(15.175)	13	(0)	(31.868)
Provisions		(21.207)	8.026			(0)	1.360	(11.821)
Engagements vers le personnel		(1.431)	2.001	(5.952)			242	(5.140)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)		(11.505)	(57.337)	(37)	(1.453)	9	(2.790)	(73.112)
Autres		(7.391)	2.681	3.123	93	(1)	1.843	348
Déficits fiscaux reportables		(52.508)	22.967		(34.963)	86	(1.782)	(66.200)
Total	2	(21.756)	(43.021)	(2.867)	13.630	130	(1.451)	(55.334)

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration
sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Actifs et passifs d'impôt différé non comptabilisés

Des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de pertes fiscales/ crédits pour un montant de € 215,1 millions (2024 : € 211,1 millions), car il n'est pas probable que des bénéficiaires imposables futurs suffisants seront disponibles pour permettre l'utilisation de ces avantages. La plupart de ces pertes fiscales n'ont pas de date d'expiration légale, tandis que les pertes restantes ont une durée d'expiration légale moyenne de 10 ans.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs d'impôts différés non comptabilisés par juridiction pour 2025 (en millions d'euros) :

EN MILLIONS D'EUROS		2025
Belgique	SCR-SIBELCO NV	56,48
	Act&Sorb BV	7,65
	Sablières de Mettet SA	0,06
Danemark	Sibelco Nordic A/S (Denmark)	0,57
Espagne	Sibelco Minerales S.L.	4,64
	Inversiones Indonesia S.L.	5,26
Italie	SGS Estate S.R.L.	5,07
	Sibelco Green Solutions S.R.L.	8,62
	Centro Raccolta Vetro S.R.L.	0,40
	Somfer S.R.L.	0,18
Allemagne	Sibelco Minerals GmbH	1,02
Brésil	Tansan Industria Quimica Ltda	11,38
	Unimin do Brasil Ltda	16,27
Australie	Sibelco Australia Group	65,17
Égypte	Sibelco Egypt Industrial Minerals S.A.E.	0,84
Inde	Sibelco India Minerals Pvt Ltd	2,83
	Adarsh India Mining Pvt Ltd	0,02
Thaïlande	GTT Holdings Ltd	0,03
	Sibelco Minerals (Thailand) Ltd	0,57
Indonésie	PT Sibelco Lautan Minerals	0,00
Malaisie	Tinex Kaolin Corporation Sdn Bhd	0,84
	Sibelco Malaysia Sdn Bhd	0,77
Corée du Sud	Sibelco Korea Co. Ltd (South Korea)	1,94
Japon	Sibelco Japan	0,00
Luxembourg	NZM Lux SA	0,04
Ukraine	LLC Silica Holding	0,00
Suisse	Sibelco Switzerland GmbH	0,04

EN MILLIONS D'EUROS		2025
Pays-Bas	Sibelco Nederland NV	0,10
	Watts Blake Bearne International Holdings B.V.	0,01
Etats-Unis	SMI Topco Holdings LLC	24,15
Canada	Separation Rapids SRL	0,21
Total		215,17

EN MILLIONS D'EUROS		2024
Belgique	SCR-SIBELCO NV	62,16
	Act&Sorb BV	7,29
	Sablières de Mettet SA	0,05
Danemark	Sibelco Nordic A/S (Denmark)	0,38
Espagne	Sibelco Minerales S.L.	4,64
	Inversiones Indonesia S.L.	5,26
Italie	SGS Estate S.R.L.	4,07
	Sibelco Green Solutions S.R.L.	7,60
	Centro Raccolta Vetro S.R.L.	0,75
	Somfer S.R.L.	0,18
Allemagne	Sibelco Minerals GmbH	0,69
Brésil	Tansan Industria Quimica Ltda	10,84
	Unimin do Brasil Ltda	15,98
Australie	Sibelco Australia Group	66,60
Égypte	Sibelco Egypt Industrial Minerals S.A.E.	0,80
Inde	Sibelco India Minerals Pvt Ltd	3,48
	Adarsh India Mining Pvt Ltd	0,03
Thaïlande	GTT Holdings Ltd	0,01
	Sibelco Minerals (Thailand) Ltd	0,53
Indonésie	PT Sibelco Lautan Minerals	1,06
Malaisie	Tinex Kaolin Corporation Sdn Bhd	1,04
	Sibelco Malaysia Sdn Bhd	0,28
Corée du Sud	Sibelco Korea Co. Ltd (South Korea)	1,13
Japon	Sibelco Japan	0,01
Luxembourg	NZM Lux SA	0,04
Ukraine	LLC Silica Holding	0,00
Suisse	Sibelco Switzerland GmbH	0,04
	Sibelco Nederland NV	0,13
Pays-Bas	Watts Blake Bearne International Holdings B.V.	0,08
	SMI Topco Holdings LLC	15,99
Total		211,14

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs d'impôts différés comptabilisés pour des attributs d'impôts par entité légale pour 2025 (en millions d'euros) :

EN MILLIONS D'EUROS		2025
Belgique	SCR-SIBELCO NV	6,38
	High 5 Recycling Group NV	0,81
	Sibelco Green Solutions Holding NV	0,05
Finlande	Sibelco Nordic OY AB	0,67
Espagne	Sibelco Minerales S.L.	18,20
Pologne	Sibelco Green Solutions Poland Spolka Akcyjna	0,02
Royaume-Uni	Sibelco Green Solutions UK Ltd	0,03
Italie	SGS Estate S.R.L.	3,19
	Sibelco Green Solutions S.R.L.	1,08
	Sibelco Italia S.p.A.	0,20
	Bassanetti & C S.R.L.	0,22
Canada	Nexcycle Plastics Inc.	0,42
Singapour	Sibelco Asia Pte Ltd	0,10
Etats-Unis	SMI Topco Holdings	23,86
Total		55,21

13. Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible de € 48,7 millions (2024 : € 19,8 millions) représentent le montant des impôts sur le résultat récupérable au titre du profit des exercices actuels et précédents qui excèdent les paiements.

Les passifs d'impôt exigibles de € 14,0 millions (2024 : € 18,1 millions) représentent les charges additionnelles estimées des impôts sur le résultat.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



14. Immobilisations corporelles

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	PROPRIÉTÉS MINIÈRES	ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL	IMMOBILISATIONS EN COURS	2025	RETRAITÉ 2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		562.946	394.748	2.070.554	308.354	3.336.602	3.021.194
Redressement pour hyperinflation		-	-	5.402	-	5.402	8.448
Acquisitions		7.465	953	19.616	146.000	174.033	236.430
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	2	1.857		5.472		7.329	133.696
Cessions et désaffectations		(3.350)	(7.948)	(32.074)	(142)	(43.514)	(39.990)
Transferts		33.629	11.526	206.147	(253.915)	(2.614)	(1)
Variation de la composante liée à la remise en état des sites/démantèlement d'actifs	24		2.945	2.228		5.174	(32.263)
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	9						(4.508)
Écarts de change		(27.057)	(5.455)	(68.726)	(28.123)	(129.361)	14.061
Autres		1.194	(1.506)	351	75	113	(467)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		576.684	395.262	2.208.969	172.249	3.353.163	3.336.602

Amortissements et pertes de valeur

Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(299.462)	(205.968)	(1.600.616)	(20.031)	(2.126.079)	(2.042.807)
Amortissements	6	(13.282)	(10.092)	(91.139)		(114.513)	(103.004)
Pertes de valeur	6, 8						(13.360)
Cessions et désaffectations		1.943	7.221	27.508	130	36.801	32.878
Transferts		39		1.598	(0)	1.637	
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	9						1.037
Écarts de change		14.090	4.679	43.826	55	62.651	(6.708)
Autres		1.456		4.905	249	6.610	5.885
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(295.217)	(204.160)	(1.613.918)	(19.596)	(2.132.892)	(2.126.079)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		263.483	188.780	469.937	288.323	1.210.523	978.388
Valeur comptable au 31 décembre		281.467	191.101	595.051	152.652	1.220.272	1.210.523

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	PROPRIÉTÉS MINIÈRES	ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL	IMMOBILISATIONS EN COURS	RETRAITÉ 2024	RAPPORTÉ 2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		506.481	411.936	1.939.481	163.297	3.021.194	3.021.194
Redressement pour hyperinflation		-	-	8.448	-	8.448	8.448
Acquisitions		35.671	9.822	(12.303)	203.239	236.430	257.157
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	2	22.649	-	102.351	8.696	133.696	133.696
Cessions et désaffectations		(5.725)	(2.276)	(31.608)	(380)	(39.990)	(39.990)
Transferts		14.464	4.116	56.611	(75.191)	(1)	(1)
Variation de la composante liée à la remise en état des sites/démantèlement d'actifs	24	-	(33.551)	1.288	-	(32.263)	(32.263)
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente	9	(4.508)	-	-	-	(4.508)	(4.508)
Écarts de change		2.211	(5.022)	7.593	9.279	14.061	14.061
Autres		(8.298)	9.723	(1.306)	(585)	(467)	(467)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		562.946	394.748	2.070.554	308.354	3.336.602	3.357.329
Amortissements et pertes de valeur							
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(291.941)	(195.847)	(1.535.050)	(19.969)	(2.042.807)	(2.042.807)
Amortissements	6	(11.960)	(9.509)	(81.535)	-	(103.004)	(103.004)
Pertes de valeur	6, 8	(845)	(26)	(12.211)	(279)	(13.360)	(13.360)
Cessions et désaffectations		4.269	2.277	26.332	(0)	32.878	32.878
Reclassification vers actifs détenus en vue de la vente		1.037	-	-	-	1.037	1.037
Écarts de change	9	(446)	(319)	(6.064)	121	(6.708)	(6.708)
Autres		424	(2.544)	7.910	95	5.885	3.231
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(299.462)	(205.968)	(1.600.616)	(20.031)	(2.126.079)	(2.128.733)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		214.540	216.089	404.430	143.328	978.388	978.388
Valeur comptable au 31 décembre		263.483	188.780	469.937	288.323	1.210.523	1.228.596

Voir note 2 – Regroupements d'entreprises pour plus d'information sur le montant retraité en 2024.

Retraitement pour hyperinflation

La ligne Retraitement pour hyperinflation concerne la réévaluation au pouvoir d'achat actuel des immobilisations non monétaires dans trois entités juridiques turques. Depuis le 1er janvier 2022, la Turquie est considérée comme une économie hyperinflationniste.

Acquisitions

Les acquisitions effectuées pendant l'exercice concernent principalement des acquisitions d'actifs en cours de construction et comprennent la construction de nouvelles usines et l'extension de facilités (p.ex. nouveaux moulins, remplacement d'anciennes facilités, nouveaux silos, nouveaux terrains) en Europe (Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni) et en Amérique du Nord.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises

Le Groupe s'est engagé dans plusieurs regroupements d'entreprises en 2025 et 2024 – voir note 2 *Regroupements d'entreprises et acquisition de participations ne donnant pas le contrôle*.

En 2025, les acquisitions de terrains et de bâtiments, d'équipements de transformation et d'immobilisations en cours sont principalement liées aux acquisitions de l'activité en République Tchèque.

En 2024, les acquisitions de terrains et de bâtiments, d'équipements de transformation et d'immobilisations en cours sont principalement liées aux acquisitions de l'activité SMI.

Cessions et désaffectations

En 2025, les cessions concernent principalement la vente d'une usine en Norvège et quelques cessions d'actifs individuels en Amérique du Nord, au Royaume Uni et en Italie.

En 2024, les cessions concernent principalement la vente d'une usine en Corée du Sud et quelques cessions d'actifs individuels en Allemagne, en France et au Canada.

Variation de la composante d'actif

Depuis 2015, notre politique contient des exigences détaillées relatives à la planification des fermetures, chaque actif étant tenu d'établir un plan de fermeture dans le cadre de son plan de durée de vie des actifs. Tous les plans de fermeture pour la remise en état des sites et le démantèlement d'unités d'exploitation ont été développés en 2017. En 2025, la composante de l'actif liée à la restauration des sites et à la démolition des usines a diminué de € 5,2 millions (2024 : € 32,3 millions) en raison du changement significatif des taux d'inflation et d'actualisation en 2025 et de la réévaluation des coûts de fermeture estimés dans de nombreux sites du Groupe.

Amortissements et pertes de valeur comptabilisés

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Coût des ventes	6	105.026	95.704
Frais de vente, généraux et administratifs	6	9.440	7.301
Autres charges opérationnelles	7		13.364
Total		114.465	116.369

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles – voir note 15 *Immobilisations incorporelles et goodwill* – à la suite du test annuel obligatoire sur les unités génératrices de trésorerie contenant du goodwill. Sur base de ce test obligatoire, aucune perte de valeur n'a été constatée en 2025.

Chaque année, le Groupe évalue s'il existe des indicateurs signalant la nécessité de déprécier des actifs. Des actifs individuels (unités de production, moulins, fours, etc.) peuvent faire l'objet de tests de dépréciation quand les événements suivants se déclenchent :

- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) a subi des dommages matériels (par exemple, incendie ou catastrophe naturelle) ;
- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) est inutilisé ;
- La direction a un plan afin d'abandonner ou de réaligner l'orientation stratégique d'actifs individuels ou de groupes d'actifs (unité(s) de production ou groupes d'usines) à cause de leurs performances économiques insatisfaisantes ;
- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui ont un impact sur les valeurs de marché.

A la suite de la survenance d'indicateurs de dépréciation internes et externes, le Groupe a revu la valeur comptable d'actifs spécifiques, groupe d'actifs ou UGT– voir note 15 *Immobilisations incorporelles et goodwill*.

En 2025 et 2024, le Groupe a examiné les dossiers de dépréciation suivants :

Revue du test de dépréciation en Ukraine (Secteur opérationnel Europe)

En 2024, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une dépréciation supplémentaire devait être comptabilisée en Ukraine.

En 2025, des indicateurs ont montré qu'une dépréciation supplémentaire devait être comptabilisée en Ukraine, augmentant le montant de la dépréciation de 0,3 million d'euros, tout en maintenant la valeur de la dépréciation comptabilisée en 2022 de 38,2 millions d'euros, compensée par une reprise de 0,6 million d'euros en 2023

En 2025 et 2024, le Groupe a examiné s'il existe un risque que nous ne contrôlions plus les opérations en Ukraine du point de vue d'IFRS 10. Dans ce cas, le Groupe devrait déconsolider ces activités. Cela entraînerait (1) une sortie du périmètre de tous les actifs nets de ces entités, (2) une dépréciation des positions intragroupes

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



d'autres entités du Groupe détenues par rapport à l'Ukraine et (3) le recyclage de l'écart de conversion en résultat. Sur base de notre analyse, aucun scénario de perte de contrôle selon IFRS 10 n'est confirmé pour nos activités en Ukraine. La plupart des carrières et des usines en Ukraine sont toujours du côté ukrainien de la ligne de front, à l'exception d'une petite carrière détenue par la filiale Kurdyumovski Plant of Acid-Proofed Products PJSC. Bien que cette carrière de Kurdyumovski soit désormais située dans une zone actuellement contrôlée par la Russie, le Groupe a conclu que ce fait ne créait pas une situation de perte de contrôle conformément à la norme IFRS 10. Le Groupe continuera à surveiller de près si les conditions énoncées dans la norme IFRS 10 pour la perte de contrôle sont remplies ou non.

Test de dépréciation d'Act&Sorb en Belgique (Secteur opérationnel Europe)

En 2024, le Groupe a décidé de vendre ses activités d'Act & Sorb et, sur cette base, a décidé de maintenir la valeur comptable du terrain et du bâtiment, et a comptabilisé les pertes de valeur de l'équipement de transformation € 0,2 million, des frais de développement de € 1,6 million et des autres immobilisations incorporelles à € 4,1 millions et reclassé le solde de décembre 2024 comme détenu en vue de la vente – voir également la note 15 – *Immobilisations incorporelles et Goodwill* et la note 9 – *Actifs et passifs détenus en vue de la vente*. En 2025, Act&Sorb a cédé ses actifs.

Tests de dépréciation chez Glass Recycling Italy (segment opérationnel Glass Recycling Europe)

En 2024, un nouveau test de dépréciation sur l'ensemble de l'unité génératrice de trésorerie dans l'unité Glass Recycling Italy a été effectué en utilisant le business plan de cette unité comme base et résulte en une perte de valeur à comptabiliser dans Sibelco Green Solutions S.R.L., SGS Estate S.R.L. et Centro Raccolta Vetro S.R.L. pour un montant total de € 11,9 millions (principalement dans les actifs d'équipement de transformation) qui a été comptabilisé dans les autres charges opérationnelles. L'analyse de la dépréciation a été déclenchée par des contrats d'approvisionnement défavorables et une augmentation du taux d'actualisation. L'analyse a été basée sur un business plan sur 5 ans et sur l'application d'un WACC de 8,77% pour l'Italie.

En 2025, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une perte de valeur devait être comptabilisée pour Glass Recycling Italy.

Impairment testing in Taiwan (Asia Pacific operating segment)

En 2024, le Groupe a décidé de mettre hors service une usine à Taïwan, ce qui a eu pour effet de comptabiliser une perte de valeur de € 1,8 million dans les autres charges opérationnelles.

En 2025, il n'y avait pas d'indicateurs pertinents indiquant qu'une perte de valeur devait être comptabilisée à Taïwan.

Restrictions

Les restrictions sur la propriété et les immobilisations corporelles données en garantie pour sécuriser les passifs s'élèvent à 0 au 31 décembre 2025 et 2024.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



15. Immobilisations incorporelles et goodwill

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	DROITS D'EXPLOITATION ET COÛTS P&E	GOODWILL	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	AUTRES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	2025	RETRAITÉ 2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		139.051	126.606	18.206	442.526	29.590	755.978	535.576
Acquisitions				146	31	7.158	7.336	7.711
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	2		21.730		(2)		21.728	210.703
Cessions			(1.195)	(324)	(15.766)		(17.285)	(3.841)
Transferts				128	3.251	(2.402)	977	(566)
Écarts de change		(3.414)	(5.594)	(193)	(21.176)	(1.899)	(32.277)	4.564
Autres		(61)	18	178	1.836		1.971	1.831
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		135.576	141.565	18.141	410.700	32.446	738.428	755.978

Amortissements et pertes de valeur

Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(112.586)	(43.910)	(13.034)	(160.540)		(330.069)	(289.408)
Amortissements	6	(1.083)		(1.250)	(38.789)		(41.122)	(36.391)
Pertes de valeur	6, 8	(0)			(2.890)		(2.890)	(8.814)
Cessions		0	1.195	305	7.081		8.581	3.611
Écarts de change		2.875	1.979	244	2.798		7.896	3.252
Autres			(36)	(153)	1.000		811	(2.319)
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(110.795)	(40.772)	(13.888)	(191.340)		(356.794)	(330.069)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		26.465	82.696	5.172	281.986	29.590	425.909	246.167
Valeur comptable au 31 décembre		24.781	100.793	4.253	219.360	32.446	381.634	425.909

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration
sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	DROITS D'EXPLOITATION ET COÛTS P&E	GOODWILL	FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	AUTRES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	RETRAITÉ 2024	RAPPORTÉ 2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		170.273	97.532	14.699	250.349	2.723	535.576	535.576
Acquisitions		128	-	136	158	7.289	7.711	7.711
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	2	(0)	35.582	-	181.757	-	217.339	185.116
Cessions		(3.404)	-	(139)	(298)	-	(3.841)	(3.841)
Transferts		(22.654)	-	1	2.565	19.523	(566)	(566)
Écarts de change		(4.431)	(6.509)	(2)	8.814	56	(2.072)	4.564
Autres		(861)	-	3.511	(819)	-	1.831	1.831
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		139.051	126.606	18.206	442.526	29.590	755.978	730.392
Amortissements et pertes de valeur								
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		(118.561)	(44.532)	(8.344)	(117.971)	-	(289.408)	(289.408)
Amortissements	6	(893)	-	(14)	(35.484)	-	(36.391)	(33.221)
Pertes de valeur	6, 8	(128)	-	(1.606)	(7.080)	-	(8.814)	(8.814)
Cessions		3.404	-	139	68	-	3.611	3.611
Écarts de change		3.111	622	60	(541)	-	3.252	3.252
Autres		481	-	(3.268)	469	-	(2.319)	(2.319)
Valeur comptable au 1er janvier telle que publiée		(112.586)	(43.910)	(13.034)	(160.540)		(330.069)	(326.899)
Valeur comptable au 31 décembre		51.712	53.000	6.355	132.378	2.723	246.167	246.167
Carrying amounts at 31 December restated		26.465	82.696	5.172	281.986	29.590	425.909	403.493

Voir note 2 – *Regroupements d'entreprises* pour plus d'information sur le montant retraité en 2024.

Autres immobilisations incorporelles

Cette catégorie concerne principalement les immobilisations incorporelles comptabilisées lors de l'affectation du prix d'acquisition (PPA) dans le cadre de nouvelles acquisitions et inclut principalement les relations clients, es relations avec les fournisseurs, la technologie et les brevets. Veuillez consulter la note 2 – *Regroupements d'entreprises* pour plus d'informations sur les montants décomptabilisés dans cette catégorie d'autres immobilisations incorporelles liées au PPA en 2025 lors de la cession de Combustion Consulting Italy S.R.L. (en 2024, une acquisition de SMI et de CCI).

Additions

Les acquisitions d'immobilisations en cours de construction pour un montant de € 7,2 millions en 2025 comprennent principalement des frais de développement de logiciel (2024 : € 7,3 millions).

Acquisitions through business combinations

En 2025, l'acquisition de goodwill par le biais de regroupements d'entreprises, d'un montant de € 21,7 millions, concerne le goodwill pour SMI-2 M Resources (€ 5,0 millions) et pour le regroupement d'entreprises Envy (€ 16,7 millions) – voir également la note 2 *Regroupements d'entreprises*.

En 2024, les autres acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises (€ 181,8 millions) concernent l'acquisition de relations-clients, de relations-fournisseurs et de permis environnementaux, comptabilisées par l'affectation du prix d'achat de SMI-Amérique du Nord. L'acquisition de goodwill par le biais de regroupements d'entreprises (€ 28,9 millions) concerne le goodwill provisoire pour SMI- Amérique du Nord et l'affectation finale du goodwill de Combustion Consulting Italy S.R.L. (CCI) – Voir également la note 2 *Regroupements d'entreprises*.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Cessions

En 2025, le Groupe a vendu Combustion Consulting Italy S.R.L. (CCI) et a décomptabilisé des immobilisations incorporelles totalement amorties au Royaume-Uni. Au cours de l'année 2024, la Norvège a procédé à un nettoyage de ses droits miniers pour un montant de € 3,4 millions.

Amortissements et pertes de valeur comptabilisés

Chaque année, le Groupe évalue s'il existe des indicateurs signalant la nécessité de déprécier des actifs – voir note 14 *Immobilisations corporelles*.

En 2025, des pertes de valeur ont été comptabilisées sur les immobilisations incorporelles pour un montant de € 2,8 millions, principalement en Ukraine en raison de la situation actuelle de la guerre. En 2024, des pertes de valeur ont été comptabilisées sur les immobilisations incorporelles pour un montant de € 8,8 millions, principalement dans Act&Sorb pour € 5,7 millions et € 2,9 millions en Italie (SGS Estate S.R.L., Centro Raccolta Vetro S.R.L. et Sibelco Green Solutions S.R.L.) – voir également la note 14 *Immobilisations corporelles*.

La charge d'amortissement et les pertes de valeur d'actifs sont comptabilisées comme suit dans le compte de résultats :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Coût des ventes	6	11.414	10.638
Ventes, frais généraux et administratifs	6	29.708	22.583
Autre charges opérationnelles	8	2.890	8.814
Total		44.012	42,035

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie comprenant du goodwill

La valeur comptable du goodwill se présente au 31 décembre 2025 et 2024 comme suit par groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Goodwill		
Espagne	13.588	13.588
Royaume-Uni	4.782	5.032
France	9.999	9.999
Pologne	16.566	16.625
Pays-Bas	1.964	1.965

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
États Unis	32.681	-
Goodwill provisoire		
Espagne - Laminoria	-	-
États-Unis - SMI	-	35.488
États-Unis	4.085	-
Total	100.793	82.696

Le goodwill acquis d'un regroupement d'entreprises est affecté dès la date d'acquisition aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT qui s'attendent à bénéficier des synergies créées par le regroupement.

Une unité génératrice de trésorerie correspond à une unité d'exploitation, c'-à-d. le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Une unité comprend (une collection) des sites et des facilités appartenant au même centre de profit.

Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Un groupe d'UGT peut représenter un groupe d'usines, une entité légale, un pays, une activité opérationnelle ou un secteur opérationnel (IFRS 8). Le goodwill est soumis à un test de dépréciation à un niveau qui reflète la façon dont une entité gère ses activités et auquel le goodwill serait naturellement lié. Un groupe d'UGT ne peut pas être plus grand qu'un secteur opérationnel tel que défini au paragraphe 5 d'IFRS 8. Voir également note 29 – Information sectorielle pour plus d'informations.

Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT comprenant du goodwill est comparée à la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Des actifs individuels (unités de production, moulins, fours, etc.) peuvent faire l'objet de tests de dépréciation quand les événements suivants se déclenchent :

- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production) a subi des dommages matériels (par exemple, incendie ou catastrophe naturelle) ;
- Un actif ou un groupe d'actifs (unité(s) de production) est inutilisé ;
- La direction a un plan afin d'abandonner ou de réaligner l'orientation stratégique d'actifs individuels ou de groupes d'actifs (unité(s) de production) à cause de leurs performances économiques insatisfaisantes ;
- Les décisions prises par des autorités locales qui réduisent ou limitent les droits du Groupe sur des actifs et qui ont un impact sur les valeurs de marché

Lorsque la valeur comptable d'un actif individuel ou d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable, l'actif est considéré avoir subi une perte de valeur et il est déprécié à sa valeur recouvrable (perte de valeur).

À chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation après impôts (sur base du coût moyen pondéré de capital (WACC)) qui reflète les appréciations actuelles de marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cet actif. Les taux d'actualisation sont revus annuellement. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur base de transactions de marché récentes. Si de telles transactions ne peuvent pas être identifiées, un modèle de valorisation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés avec des multiples de valorisation, cours de bourse pour des sociétés cotées ou tout autre indicateur de juste valeur disponible.

Le Groupe effectue ses calculs de dépréciation sur base de budgets détaillés et de projections, préparés séparément pour chaque UGT du Groupe à laquelle des actifs individuels sont affectés. Ces budgets et projections couvrent généralement une période de cinq ans. Un taux de croissance à long terme est calculé et appliqué pour les flux de trésorerie futurs au-delà de la cinquième année.

Pour les actifs autres que le goodwill, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un indice qu'une perte de valeur comptabilisée auparavant ait diminué ou n'aurait plus lieu d'être. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est estimée. Une perte de valeur comptabilisée auparavant n'est reprise qu'à la

suite d'une modification des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. La reprise de perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable de l'actif soit augmentée jusqu'à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais de telle manière que la valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs.

Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation au 30 novembre et lorsque les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait être dépréciée. À la date de clôture, aucun changement significatif ou indicateur de perte de valeur n'a été identifié qui nécessiterait des tests supplémentaires.

Une dépréciation est déterminée pour le goodwill sur base de la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill est associé. Si la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur affectées au goodwill ne peuvent pas être reprises.

Le coût moyen pondéré du capital va de 7,31 pourcent à 10,11 pourcent en valeur nominale pour les tests de dépréciation du goodwill effectués en 2025 (7,72 pourcent à 10,86 pourcent pour les tests de dépréciation effectués en 2024).

Coût moyen pondéré du capital (WACC) utilisé pour les tests de perte de valeur lors de l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 et 2024

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
WACC		
Espagne	7,31%	8,11%
Royaume-Uni	8,34%	9,41%
France	7,85%	8,05%
Pologne	10,11%	10,86%
Pays-Bas	7,38%	7,72%
Italie	8,15%	8,77%
États-Unis	8,85%	9,43%
République tchèque	8,86%	9,34%

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Une augmentation de 1.0 pourcent du taux utilisé pour actualiser les futurs flux de trésorerie et les valeurs terminales dans le cadre du test sur le goodwill n'aurait conduit à aucune perte de valeur supplémentaire en Espagne et au Pays-Bas étant donné que la marge de manœuvre est encore suffisante dans ces pays. Pour l'Italie et la Pologne, il n'y aurait plus de marge de manœuvre et il en résulterait une perte de valeur potentielle. Une augmentation des taux d'inflation aurait un impact positif sur cette marge de manœuvre, car les plans pour les tests de dépréciation du goodwill n'ont pas pris en compte les augmentations d'inflation

En 2025, le montant final du goodwill de € 32,7 millions pris en compte pour SMI USA reflète l'impact de la conversion de devises entre le dollar américain et l'euro (en 2024, un montant de goodwill provisoire de € 40,6 millions est ajouté à la suite d'un nouveau regroupement d'entreprises pour l'acquisition de SMI aux Etats-Unis).

En 2025, un montant de goodwill provisoire de € 16,7 millions est ajouté à la suite d'un nouveau regroupement d'entreprises pour l'acquisition d'Envy Recycling en République Tchèque. Tant que l'affectation du prix d'achat n'est pas entièrement finalisée, ces montants de goodwill sont considérés comme "provisoire". Étant donné le business plan récent sur lequel repose ce regroupement d'entreprises, il n'y a actuellement aucun risque de dépréciation de ce montant de goodwill provisoire.

16. Actifs financiers

Actifs financiers non-courants

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Prêts à des tiers, au coût amorti	4.081	4.390
Autres	6.269	10.663
Actifs financiers non-courants	10.350	15.053

Actifs financiers courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Prêts à des tiers, au coût amorti		3.205	3.350
Dérivés de change	27	5.606	381
Autres		30	30
Actifs financiers courants		8.841	3.762

Les "Prêts à des tiers au coût amorti" non-courants en 2025 se portent principalement (pour € 4,1 millions, pour un montant de 4,4 millions d'euros en 2024 - équivalent de 6,5 millions CAD) sur un prêt convertible avec Avalon Advanced Materials Inc.

En 2025, les autres éléments figurant parmi les actifs financiers non courants concernent principalement les actions que le Groupe détient dans Avalon Advanced Materials Inc. au Canada pour un montant de € 3,8 millions (en 2024 : € 7,1 millions), enregistrées dans la variation nette de la juste valeur des dérivés et des actifs financiers (voir Note 11 – Charges financières nettes), ainsi que les actions détenues dans le fonds Emerald Cleantech pour € 2,2 millions (€ 3,3 millions en 2024), toutes deux dans des entités sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable. Les actions Avalon sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL), conformément aux critères de classification des instruments de capitaux propres définis par IFRS 9. Les actions Emerald sont évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI), suite à l'option irrévocable du Groupe lors de la comptabilisation initiale pour un investissement stratégique en capitaux propres non destiné à la négociation.

Le « Prêts à des tiers au coût amorti » courants en 2025 concernent principalement un prêt plus petit accordé par Donbas Clays PJSC en Ukraine (€ 0,4 million en 2025, € 0,4 million en 2024) et un prêt accordé dans le courant de 2024 par Sibelco UK Ltd. (€ 2,8 millions en 2025, € 2,9 millions en 2024) à la compagnie d'assurance qui faisait partie de la transaction de rachat du fonds de pension britannique, pour couvrir les actifs illiquides qui ont été transférés dans le cadre de cette transaction de rachat.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



17. Autres actifs non courants

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Garanties monétaires, au coût	2.110	1.764
Autres	11.330	14.071
Autres actifs non-courants	13.441	15.835

Le total des autres actifs non courants s'élève à € 13,4 millions en 2025 (€ 15,8 millions en 2024) et comprend principalement des garanties monétaires pour € 2,1 millions (2024 : € 1,8 millions), des droits d'émission pour € 5,6 millions (2024 : € 4,5 millions), des montants à recevoir liés à des regroupements d'entreprises pour € 1,6 millions (2024 : € 3,3 millions) et de dépôts non-courants chez SMI (Etats-Unis) pour € 4,1 millions (2024 : € 6,1 millions). Les droits d'émission sont comptabilisés dans les autres actifs non courants conformément à notre méthode comptable.

18. Stocks

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Matières premières	69.821	76.714
Consommables	14.137	16.870
En cours - Traitements minéraux et industriels	23.954	33.799
Produits finis - Traitements minéraux et industriels	84.595	110.880
Marchandises	27.017	34.136
Pièces de rechange	29.122	26.368
Pertes de valeur	(26.341)	(30.460)
Total	222.304	268.305

Le coût des matières premières et des consommables s'élève à € 326 millions (€ 368 millions en 2024) et celui des marchandises à € 31,6 millions (2024 : € 52,1 millions), qui ont été comptabilisés en résultat comme charge.

Les pertes de valeur (€ -26,3 millions) concernent les stocks à faible rotation car ils peuvent indiquer que la valeur nette de réalisation pourrait être inférieure au coût, à savoir que le stock risque de devenir obsolète avant de pouvoir être vendu. Les pertes de valeur sont déclenchées dès que le stock dépasse douze mois de production ou de volumes de ventes. Ils sont comptabilisés dans le coût des ventes dans le compte de résultats.

19. Créances commerciales et autres créances

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Créances commerciales		335.928	345.938
Pertes de valeur	27	(10.241)	(10.036)
Créances commerciales		325.687	335.903
Autres créances		14.317	14.203
Intérêts courus		28	967
Créances d'impôt - autres que les impôts sur le résultat		48.032	56.786
Montants à recevoir des contrats de construction		2	1
Avances et charges constatées d'avance		33.787	41.601
Garanties monétaires, au coût d'acquisition		104	87
Autres actifs courants		2.026	5.767
Autres créances		98.297	119.411
Total		419.988	455.314

En 2025, les autres créances (€ 14,3 millions) se composent de produits à recevoir (€ 1,4 million) ayant un impact plus faible que l'année précédente en Belgique, en Italie et en Turquie, ainsi que de diverses autres créances opérationnelles (€ 12,9 millions), provenant principalement d'Italie, du Luxembourg, de la Suède, de la République Tchèque et d'Allemagne. Les avances, paiements anticipés et charges payées d'avance (€ 33,7 millions) concernent principalement les charges opérationnelles payées d'avance (€ 21,9 millions), les charges de démembrement différées (€ 10,8 millions) et les produits différés liés aux regroupements d'entreprises (€ 1,7 million).

En 2024, les autres créances (€ 14,2 millions) sont constituées de produits à recevoir (€ 1,3 millions) ayant un impact plus faible que l'année précédente en Belgique, en Italie et en Turquie et de diverses autres créances opérationnelles (€ 12,9 millions), provenant principalement d'Italie, de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, de France et de Suède. Les avances, paiements anticipés et charges payées d'avance (€ 41,6 millions) concernent principalement les charges opérationnelles payées d'avance (€ 24,0 millions), les charges de démembrement différées (€ 16,5 millions) et les produits différés liés aux regroupements d'entreprises (€ 1,7 million).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Dépôts bancaires	37.184	109.198
Équivalents de trésorerie	662	738
Comptes courants bancaires	215.364	252.448
Espèces	354	767
Total	253.565	363.152

En 2025, les dépôts bancaires sont nettement moins importants qu'en 2024, principalement en raison des liquidités utilisées pour les acquisitions (telles que Envy en République Tchèque) et pour diverses raisons liées aux besoins de l'activité.

Les équivalents de trésorerie concernent les liquidités en transit et les chèques reçus et envoyés à la banque pour encaissement.

21. Capital

Les différents éléments du capital et des réserves et leur variation du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2025 sont présentés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capital social et prime d'émission

Le capital social de la Société au 31 décembre 2025 s'élève à € 25,0 millions et est composé de 470.170 actions ordinaires, toutes entièrement libérées, sans valeur nominale.

EN MILLIERS D'EUROS		
ACTIONS ORDINAIRES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES	NOMBRE	MONTANT
Au 31 décembre 2023	470.170	25.000.000
Changements		
Au 31 décembre 2024	470.170	25.000.000
Changements		
Au 31 december 2025	470.170	25.000.000

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de conversion issus de la conversion des états financiers des sociétés étrangères de la Société.

En 2025, la réserve de conversion a été impactée à hauteur de € 0,1 millions d'euros par le recyclage du CTA en résultat lié à la liquidation de Sibelco Japan. En 2024, la réserve de conversion a été impactée à hauteur de € 2,8 millions par le recyclage du CTA en résultat lié à la liquidation de Sibelco Changshu Minerals Co Ltd.

Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie pour les transactions couvertes qui n'ont pas encore impacté le compte de résultats.

Réserve des actions propres

Au 31 décembre 2025, le Groupe détenait 124 303 actions de la Société (2024 : 124 303), comptabilisées comme actions propres, à la suite de l'offre publique conditionnelle et volontaire de rachat d'actions réalisée en 2024. Aucun Événement de Cession d'Actions ni Événement de Cession HPQ, tels que définis dans le Prospectus, ne s'est produit au plus tard le 15 février 2026, soit le deuxième anniversaire de la Date de Paiement de l'Offre. Sibelco dispose du pouvoir discrétionnaire de vendre les actions propres. Par conséquent, aucune obligation ni aucun autre impact comptable ne doit être constaté.

EN MILLIERS D'EUROS		
ACTIONS PROPRES	NOMBRE	MONTANT
Au 31 décembre 2023	35.314	72.085
Changements	88.989	609.574.650
Au 31 décembre 2024	124.303	609.646.735
Changements		
Au 31 décembre 2025	124.303	609.646.735

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- › Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Dividendes

En mars 2025, un dividende de € 40,4 millions (€ 146,00 par action ordinaire) a été proposé par le Conseil d'Administration, mais n'a pas encore été approuvé par l'Assemblée Générale de SCR-Sibelco N.V.-S.A. Aucun acompte sur dividende n'a été versé en 2025 ni en 2024.

Les dividendes suivants ont été déclarés par le Groupe sur les actions de la Société, hors dividendes payés pour les actions propres, pour l'exercice clos au 31 décembre :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Dividende final déclaré		
146,00 par action ordinaire pour 2025 (146,00 par action ordinaire pour 2024)	50.497	50.497

Les dividendes suivants ont été versés par le Groupe sur les actions de la Société, à l'exclusion des dividendes versés au titre des actions propres, pour l'exercice clos le 31 décembre

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Dividende final payé		
146,00 par action ordinaire pour 2025 (146,00 par action ordinaire pour 2024)	50.497	50.497

22. Emprunts et dettes financières

a) Emprunts et dettes financières

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Non courant	845.213	845.698
Emprunts bancaires	1.380	
Emprunt obligataire	842.468	843,815
Autres prêts et emprunts	1.364	1.883
Courant	10.390	12.966
Emprunts bancaires. partie courante	8.890	11.717
Autres prêts et emprunts		396
Dettes auprès des banques	1.500	853
Total	855.603	858.664

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Emprunts et dettes financières

Le 25 novembre 2025, le Groupe a émis une nouvelle obligation de 6,5 ans d'un montant de € 350 millions. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés et ont été près de quatre fois sursouscrites. Le taux du coupon annuel a été fixé à 4,250% avec un prix d'émission de 99,422%. Les obligations sont émises par Silfin et garanties par SCR-Sibelco. Le Groupe a saisi l'opportunité de profiter des solides conditions de marché perçues pour refinancer son obligation venant à échéance en 2027. L'obligation 2027 en cours, d'un montant de € 350 millions, a été entièrement remboursée peu de temps après la nouvelle émission, en ayant recours à une option de remboursement anticipé (« Make Whole Call »). Le profil d'échéance de la dette actuelle de Sibelco est équilibré, avec une première échéance à compter de 2030.

Le 17 juillet 2024, le Groupe a émis un nouvel emprunt obligataire à 6 ans d'une valeur nominale de € 500 millions. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés et ont été sursouscrites près de six fois, permettant un montant d'émission de € 500 millions. Le prix du coupon annuel a été fixé à 5,125% avec un prix d'émission de 99,637%.

En 2023, le Groupe a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable syndiquée de € 520 millions. Cette facilité avait une échéance initiale en 2028 avec deux options d'extension jusqu'en 2030. Les deux options d'extension ont été exercées, ce qui confirme que la facilité sera en place jusqu'à la fin de 2030. Cette facilité est assortie de clauses financières restrictives. Les engagements financiers du Groupe ont été fixés de manière à fournir au Groupe un tampon très solide en cas de besoins de trésorerie supplémentaires liés au fonds de roulement, aux investissements, aux acquisitions ou à la pression sur l'EBITDA. À la fin du mois de décembre 2025, le Groupe était bien en dessous de ces conventions financières.

Au 31 décembre 2025, le Groupe disposait de facilités d'emprunt consenties inutilisées pour un montant de € 655 millions (2024 : € 673 millions).

La perspective stable reflète le fait que les performances opérationnelles et les mesures de crédit devraient rester conformes à la notation, notamment un ratio dette ajustée/ EBITDA inférieur à 2. Cela reflète la capacité de Sibelco à gérer la hausse des coûts des matières premières, son affectation prudente du capital et son engagement à maintenir une notation d'« investment grade ».

Le calcul de la dette ajustée par rapport à l'EBITDA prend en compte la position financière nette ajustée pour les liquidités bloquées, les obligations de démantèlement, les obligations liées aux avantages du personnel et les obligations de location. Au 31 décembre 2025, ce ratio dette ajustée/EBITDA est proche de 2 (inférieur à 2 en 2024).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



b) Réconciliation entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des passifs découlant des activités de financement

EN MILLIERS D'EUROS	2024	TRÉSORERIE	CHANGEMENTS NON-CASH			2025
			ACQUISITIONS / CESSIONS	NET DES ÉCARTS DE CHANGE	NET DES ÉCARTS DE CHANGE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
Emprunts bancaires	11.717	(3.445)	2.691	(800)	107	10.270
Emprunt obligataire	843.815	(4.654)	(35)		3.341	842.468
Obligations de location	152.720	(44.044)	44.094	(8.892)	7.064	150.942
Autres prêts et emprunts	2.278	(1.435)	127	1	394	1.365
Dettes auprès des banques	853	655		(10)	2	1.500
Courant et non courant	1.011.383	(52.923)	46.877	(9.701)	10.908	1.006.545

En 2025, les flux de trésorerie des emprunts bancaires comprennent le produit reçu pour le tirage de la facilité de crédit renouvelable (RCF) à l'été 2025.

Le groupe a émis une nouvelle obligation à 6,5 ans d'une valeur nominale de € 350 millions. Les obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés et ont été sursouscrites près de quatre fois. Le prix du coupon annuel a été fixé à 4,250% avec un prix d'émission de 99,422%. Compte tenu de ce prix d'émission, un montant total de € 348 millions a été reçu par le Groupe dans le cadre de cette émission d'emprunt obligataire.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



c) Conditions et échéancier de remboursement de la dette

EN MILLIERS D'EUROS	2025				2024			
	TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL	ECHÉANCE	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE	TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL	ECHÉANCE	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE
EMPRUNTS BANCAIRES								
BRL	25.98%	2026	5,920	5,920	9,48%	2025	5.793	5.793
CAD	2.09%	2026	24,454	24,454	3,87%	2025	773	773
DKK	1.56%	2026	9,506	9,506	3,72%	2025	10.600	10.600
EUR	4.26%	2030	670,065	670,065	3,06%	2029	744.224	744.224
GBP	3.78%	2026	41,726	41,726	1,30%	2025	22.581	22.581
INR	8.33%	2026	7,761	7,761	6,43%	2025	8.159	8.159
MYR	4.37%	2026	2,641	2,641	3,13%	2025	8.131	8.131
NOK	3.83%	2026	19,697	19,697	4,53%	2025	23.469	23.469
PLN	3.99%	2026	18,346	18,346	2,28%	2025	16.035	16.035
SEK	1.73%	2026	4,375	4,375	2,53%	2025	7.888	7.888
THB	2.37%	2026	10,782	10,782	3,73%	2025	10.060	10.060
TRY	6.79%	2026	755	755	-	-	-	-
TWD	5.46%	2026	4,791	4,791	2,42%	2025	950	950
USD	3.63%	2026	34,782	34,782	0,00%	0		
Total			855,603	855,603			858.664	858.664

	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE
Prêts avec des parties non financières	0	0	0	0
Passifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Total	855.603	855.603	858.664	858.664

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



23. Avantages du personnel

Les filiales du Groupe Sibelco maintiennent des plans de retraite et d'autres avantages à long terme dans plusieurs pays où le Groupe est actif.

Régimes à prestations définies

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni représente 61 pourcent des engagements au 31 décembre 2025. Le régime de retraite Sibelco UK Final Salary Pension Scheme est fermé aux nouveaux adhérents et aux provisionnements futurs. Tous les anciens membres actifs du régime de retraite sont entrés auparavant dans une nouvelle section à cotisations définies du plan à partir du 1er janvier 2014. Au cours de l'année 2025, la section à cotisations définies (DC) a été fermée et les comptes de tous les membres de cette section ont été transférés vers le L&G Mastertrust. Tous les nouveaux employés embauchés depuis le 1er janvier 2003 ont accédé à un régime distinct à cotisations définies. Ce régime est officiellement géré par un acte et des règles consolidés de fiducie, qui assurent la ségrégation des actifs du plan par rapport à ceux des employeurs qui le financent. Le régime dispose d'un objectif de financement légal afin de garantir qu'il dispose d'actifs suffisants et adéquats pour couvrir les provisions techniques (Pension Act 2004).

L'évaluation triennale au 31 décembre 2022 a été finalisée en mars 2024. La valeur des actifs du régime britannique étant inférieure aux provisions techniques de l'administrateur, un plan de redressement a été convenu entre les entreprises d'affiliation et l'administrateur du régime afin d'éliminer la différence par le versement de cotisations supplémentaires au titre du "déficit" avant le 30 avril 2024. À cette fin, des cotisations de £ 8,00 millions ont été versées en 2023 et £ 0,507 millions en 2024. Des contributions sont versées pour l'administration du régime à hauteur de £ 0,35 million par an (jusqu'au 30 avril 2024 seulement) et pour les primes de prélèvement du Fonds de protection des retraites (Pension Protection Fund – PPF). La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2025 ; aucun travail n'a été entrepris à ce stade concernant l'évaluation 2025.

Le Régime britannique a conclu un contrat de rente globale à compter du 26 avril 2024. L'objectif du contrat de rente est d'égaliser les paiements de prestations pour l'ensemble des membres du régime. Le paiement de la prime a été couvert par des désinvestissements des actifs investis du régime. Dans le cadre de la transaction de rachat, un prêt de £ 8,6 millions a été versé par la Société au Régime pour financer un manque de liquidités à la date de la transaction. Un remboursement partiel de la

dette pour un montant de £ 6,2 millions a été effectué début juillet 2024 suite à la vente d'actifs réalisée après la date de la transaction. Le solde est remboursable au plus tard le 31 décembre 2026.

La police de rente est un « buy in » et reste un actif du Régime. La détention de cette police réduit considérablement l'exposition du régime aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et de longévité, protégeant ainsi la sécurité financière à long terme des prestations des membres. Comme les prestations du Régime sont désormais couvertes par la police d'assurance, le passif résiduel du Régime concerne la prime supplémentaire à payer (le cas échéant) à la suite de l'exercice de vérification des données actuellement en cours, le remboursement du prêt de la société et les charges de fonctionnement futures du Régime. Les actifs résiduels du Régime sont détenus sur le compte bancaire de l'administrateur.

Europe (hors le Royaume-Uni)

Les plans européens (hors le Royaume-Uni) représentent 35 pourcent des engagements au 31 décembre 2025.

Les principaux régimes à prestations définies existent aux Pays-Bas, Belgique, Allemagne et en Suède, représentant respectivement 21 pourcent, 7 pourcent, 4 pourcent et 2 pourcent des obligations au 31 décembre 2025. Tous les plans sont établis conformément aux pratiques courantes et les dispositions légales de chaque pays. Ces régimes offrent généralement tous des prestations liées à l'ancienneté et au salaire en fin de carrière. Le plan aux Pays-Bas est assuré et fermé aux nouveaux adhérents et au provisionnement futur. En Allemagne, il s'agit principalement de régimes de retraite par répartition fermés et non financé qui couvrent les membres actifs, les membres différés et les retraités. En Suède, il s'agit du régime à prestations définies ITP2 non financé qui couvre les membres actifs, les membres différés et les retraités – nés avant 1979.

Les régimes à cotisations définies belges sont légalement tenus à des taux de rendement minimum garantis par l'employeur. Ces régimes ont été classés en tant que des régimes à prestations définies en 2016. Depuis le 1er janvier 2016, le taux de rendement minimum garanti sur une base annuelle est lié à la moyenne sur 24 mois des rendements des obligations émises par l'État belge (OLO 10Y). Les taux minimaux ne peuvent cependant pas être inférieurs à 1,75 pourcent et supérieurs à 3,75 pourcent. Pour 2016 à 2024, le taux garanti de rendement minimum est de 1,75 pourcents sur les cotisations de l'employeur et les cotisations des salariés. Le taux de rendement minimum garanti est passé à 2,50 % en 2025. Les taux précédents (3,25

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



pourcent sur les cotisations d'employeur et 3,75 pourcent sur les cotisations des salariés) continuent de s'appliquer aux cotisations passées cumulées dans l'assurance du Groupe au 31 décembre 2015. Le passif net, représentant la différence entre les obligations et la juste valeur des actifs du régime, s'élève à € 0,2 million au 31 décembre 2025 (€ 0,2 millions au 31 décembre 2024).

En Italie, France, Pologne, Turquie et en Grèce, les prestations correspondent aux prestations de retraite obligatoires de type à prestations définies.

Asie et Australie

L'Australie représente 1 pourcent des engagements au 31 décembre 2025. Le plan australien de pension à prestations définies exige le versement de cotisations à un fonds géré séparément. Il n'y a qu'un nombre limité de retraités qui participent au régime.

Le Groupe dispose de plans de retraite complémentaires à Taiwan. Le plan est fermé aux nouveaux entrants. Les passifs renseignés pour la Thaïlande, l'Inde et l'Indonésie concernent principalement des plans de retraite obligatoire de type prestations définies.

Les passifs en Asie représentent au total 1 pourcent des obligations au 31 décembre 2025.

Amérique du Nord

Les engagements en Amérique du Nord représentent au total moins de 1% des obligations au 31 décembre 2025. Ils concernent principalement des prestations obligatoires aux États-Unis et au Mexique.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des plans de prépension, principalement en Belgique.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont essentiellement les « Plans Jubilé » aux Pays-Bas (1) et en France (2).

La durée moyenne de l'obligation au titre du régime à prestations définies à la fin de la période considérée est de 11 ans (2024 : 11 ans).

En 2011, le Conseil d'administration a décidé de mettre en place des plans d'incitation à long terme (LTI) pour un nombre sélectionné de cadres clés. Aujourd'hui, les plans LTI de 2017 à 2022 sont toujours en vigueur, avec des paiements potentiels en espèces lors des prochaines années, en fonction de l'évolution des indicateurs financiers clés. À la fin de l'année 2025, la provision pour l'ensemble de ces plans a été estimée à € 23,3 millions (€ 52,1 millions en 2024), dont € 12,3 millions (€ 16,7 millions en 2024) classés en court terme.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Explication des montants dans les états financiers

Passifs au titre des prestations définies

EN MILLIERS D'EUROS	2025				2024			
	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Valeur actualisée des obligations financées	257.121			257.121	276.289	-	4	276.293
Juste valeur des actifs du plan	(237.880)			(237.880)	(253.545)	-	-	(253.545)
Valeur actualisée des obligations financées nettes	19.241			19.241	22.744	-	4	22.748
Valeur actualisée des obligations non financées	12.134	322	11.692	24.148	11.250	547	23.526	35.323
Reclassifications vers passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente								
Total des passifs (actifs) des prestations définies	31.375	322	11.692	43.389	33.994	547	23.530	58.071
Passifs	32.065	322	11.692	44.079	34.474	547	23.530	58.551
(Actifs)	(689)			(689)	(479)	-	-	(479)
Passifs nets au 31 décembre	31.376	322	11.692	43.390	33.995	547	23.530	58.071

Les actifs au titre des avantages du personnel figurant dans l'état de la situation financière (€ 0,7 millions ; 2024 : € 0,5 millions) sont liés au surfinancement de certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Variations des passifs nets au titre des prestations définies comptabilisées dans l'état de la situation financière

EN MILLIERS D'EUROS	2025				2024			
	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier	33.996	545	23.530	58.071	12.714	692	34.318	47.724
Contributions de l'employeur	(3.936)	(60)	(5.077)	(9.073)	(6.811)	(137)	(14.353)	(21.301)
Charges comptabilisées au compte de résultats	4.705	(166)	(11.047)	(6.508)	4.059	(10)	4.001	8.050
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(3.274)			(3.274)	24.877			24.877
Autres variations	(2)	3	4.307	4.308	-	-	(450)	(450)
Écarts de change	(113)		(21)	(134)	(843)	-	14	(829)
Au 31 décembre	31.376	322	11.692	43.390	33.996	545	23.530	58.071

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Variation de la valeur actualisée des passifs au titre des prestations définies

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025				2024			
		AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier		287.541	547	23.531	311.619	297.209	692	34.464	332.365
Coûts des services rendus		2.636		(11.056)	(8.420)	2.408	(4)	4.033	6.437
Charge d'intérêts		12.724	10	29	12.763	12.562	77	36	12.675
Avantages payés		(18.881)	(60)	(5.077)	(24.018)	(17.146)	(137)	(14.352)	(31.635)
Écarts actuariels		(5.655)	(1)	(83)	(5.739)	(16.465)	31	(83)	(16.517)
Coûts des services passés		334	(175)	73	232	122	(112)	15	25
Pertes/(bénéfices) sur réductions		(433)		(11)	(444)	31	-	-	31
Autres variations				4.307	4.307	-	-	(450)	(450)
Écarts de change		(9.009)		(21)	(9.030)	8.820		(132)	8.688
At 31 December		269,257	321	11,692	281,270	287,541	547	23,531	311,619

Le montant total des passifs au titre des prestations définies (« DBO ») a diminué de € 30,3 millions, en raison d'une baisse des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages (principalement le reclassement de la provision LTIP en court terme).

La diminution de la DBO liée aux avantages postérieurs à l'emploi s'explique principalement par les prestations versées en 2025 (€ 18,9 millions), les gains actuariels (€ 5,7 millions) et les différences de change (€ 9 millions, principalement liées à l'évolution de la devise GBP). Cette baisse est partiellement compensée par les effets négatifs du coût des intérêts (€ 12,7 millions) et du coût des services (€ 2,6 millions).

La diminution des autres avantages est principalement due à la reprise des avantages au cours de l'année 2025 (€ 11,1 millions).

Le détail des gains et pertes actuariels pour 2025 est le suivant.

Détail des écarts actuariels pour 2025

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Ajustements liés à l'expérience	(28)	2.061
Variations des hypothèses démographiques	2.892	(1.505)
Variations des hypothèses financières	(8.603)	(17.073)
Total	(5.739)	(16.517)

Le total des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies s'élève à € 5,7 millions, résultant principalement des variations des hypothèses financières (€ 8,6 millions), compensé par € 2,8 millions provenant des variations des hypothèses démographiques (partiellement compensé par des ajustements liés à l'expérience, soit € 28 milliers).

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Variation de la juste valeur des actifs du régime

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025				2024			
		AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier		(253.543)	(1)	(146)	(253.690)	(284.494)	(1)	(146)	(284.641)
Rendement des actifs du régime		(11.484)			(11.484)	(12.565)	-	-	(12.565)
Écarts actuariels		2.381			2.381	41.342	-	-	41.342
Coûts administratifs		928			928	1.501	-	-	1.501
Contributions de l'employeur et de l'employé		(3.910)	(60)	(5.076)	(9.046)	(6.963)	(89)	(14.352)	(21.404)
Avantages payés		18.855	60	5.076	23.991	17.298	89	14.352	31.739
Écarts de change		8.896			8.896	(9.662)	-	-	(9.662)
At 31 December		(237,877)	(1)	(146)	(238,024)	(253,543)	(1)	(146)	(253,690)

La diminution des actifs du régime liés aux avantages postérieurs à l'emploi s'explique principalement par les prestations versées (€ 18,9 millions), les effets négatifs des différences de change (€ 8,9 millions ; évolution de la devise GBP) et les pertes actuarielles (gains) de € 2,4 millions, compensés par les cotisations versées (€ 3,9 millions).

Charge comptabilisée dans le compte de résultats

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025				2024			
		AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Coûts des services rendus de la période (nets des contributions de l'employé)		2.636		(11.055)	(8.419)	2.408	(4)	4.033	6.437
Coûts administratifs		928			928	1.501	-	-	1.501
Charge d'intérêts		12.724	10	29	12.763	12.562	77	36	12.674
Rendement des actifs du régime		(11.484)			(11.484)	(12.565)	-	-	(12.565)
Écarts actuariels comptabilisés au cours de l'exercice		N/A	(1)	(83)	(84)	N/A	31	(83)	(52)
Coûts des services passés		334	(175)	73	232	122	(113)	15	24
(Profits)/pertes sur réductions et règlements		(433)		(11)	(444)	31	-	-	31
Total		4.705	(166)	(11.047)	(6.508)	4.059	(9)	4.001	8.051

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Commentaire concernant les avantages postérieurs à l'emploi

En 2025, tant les passifs au titre des prestations définies sur les avantages postérieurs à l'emploi que les actifs du régime ont diminué. Étant donné que la diminution des actifs du régime a été moins importante que celle des obligations, notre situation de capitalisation, c'est-à-dire le ratio entre les actifs du régime et les obligations au titre des prestations définies, a légèrement augmenté pour atteindre 93 pourcent (2024 : 92 pourcent).

Prestations attendues

EN MILLIERS D'EUROS	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI		INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	AUTRES	TOTAL
Prestations attendues dans l'année	16.159	86	111	111	16.356
Prestations attendues entre 2 et 5 ans	69.660	194	442	442	70.296
Prestations attendues entre 6 et 10 ans	96.010	62	524	524	96.595

Ventilation de la juste valeur des actifs des régimes

La moyenne pondérée des actifs par catégories d'actifs est présentée ci-dessous (68,9 pourcent des actifs sont cotés ; 70,7 pourcent en 2024) :

	2025	2024
Obligations d'État	0,02%	0,00%
Obligations d'entreprises	0,20%	0,17%
Capitaux propres	0,69%	0,61%
Trésorerie	-0,39%	0,00%
Biens immobiliers	0,15%	0,14%
Contrats d'assurances	98,99%	98,63%
Autres	0,34%	0,44%
Total	100,00%	100,00%

Parmi les actifs du régime, il n'y a pas d'instruments de capitaux propres du Groupe ni de biens immobiliers occupés par le Groupe. Le rendement actuel des actifs des régimes en 2025 s'élève à € 9,1 millions ou 3,6 pourcent (2024 : € 12,7 millions ou -10,1 pourcent).

Principales hypothèses actuarielles

Principales hypothèses actuarielles à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) :

	2025	2024
Taux d'actualisation	4,96%	4,77%
Taux d'augmentation des salaires	3,42%	3,27%
Taux d'inflation	2,18%	2,53%
Taux attendus d'accroissement des retraites	2,36%	2,55%

Le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation sont pondérés par l'obligation à prestations définies, et le taux d'accroissement des retraites est pondéré par les obligations au titre des prestations définies des plans de retraite au lieu d'un capital unique lors la retraite.

La meilleure estimation des cotisations de l'employeur que le Groupe prévoit de payer pour les avantages postérieurs à l'emploi en 2026 s'élève à € 16,2 millions (2024 attendu pour 2025 : € 17,2 millions).

La durée moyenne de l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de la période considérée est de 13 ans (2024 : 13 ans).

Analyse de sensibilité

Une variation de 0.25 pourcent des hypothèses actuarielles aurait l'impact suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	2025		2024	
	AUGMENTATION DE 25 POINTS DE BASE	DIMINUTION DE 25 POINTS DE BASE	AUGMENTATION DE 25 POINTS DE BASE	DIMINUTION DE 25 POINTS DE BASE
Taux d'actualisation				
Impact sur le total du coût des services et des charges financières augmentation/(diminution)	(257)	265	(301)	333
Impact sur les obligations au titre des régimes à prestations définies augmentation/(diminution)	(6.505)	6.807	(7.759)	7.782
Taux d'actualisation				
Impact sur le total du coût des services et des charges financières augmentation/(diminution)	(229)	220	(214)	208
Impact sur les obligations au titre des régimes à prestations définies augmentation/(diminution)	3.652	(3.642)	4.212	(4.183)

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Les analyses de sensibilité sont fondées sur le changement d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses restent inchangées. En pratique, une telle situation est improbable, et des corrélations peuvent survenir entre les variations de plusieurs hypothèses. Afin de calculer la sensibilité des obligations au titre de prestations définies aux hypothèses actuarielles significatives, nous avons appliqué la même méthode (valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies calculée au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fin d'exercice) que pour calculer les passifs de pension comptabilisés dans l'état de la situation financière.

24. Provisions

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	GARANTIES ET CONTRATS DÉFICITAIRES	RESTRUCTURATION	REMISE EN ÉTAT DES SITES ET DÉMANTÈLEMENT D'ACTIFS	PÉNALITÉS, LITIGES ET AUTRES	2025	2024
Solde au 1er janvier		69	23.117	166.945	13.365	203.497	236.248
Variations par le biais du compte de résultats			(8.175)	2.832	(1.702)	(7.045)	20.170
Provisions additionnelles	6,8		5.155	3.469	1.900	10.524	34.825
Reprise des montants non utilisés	6,8		(13.330)	(2.183)	(3.477)	(18.989)	(25.195)
Révisions liées au changement du taux d'actualisation et du taux inflation	11			(6.638)		(6.638)	13.587
Désactualisation	11			8.184	(126)	8.059	(3.046)
Autres variations			(2.518)	(12.629)	(1.799)	(16.945)	(52.921)
Regroupements d'entreprises	2		261			261	3.285
Cessions			4	(6)		(2)	1
Dotation / reprise de provision (variation de la composante actif)	14			5.174		5.174	(32.263)
Provisions utilisées au cours de l'exercice			(2.591)	(15.065)	(1.279)	(18.935)	(17.712)
Écarts de change			(191)	(2.774)	(52)	(3.017)	(6.694)
Transferts			0	43	(468)	(424)	462
Solde ou 31 décembre		69	12.425	157.149	9.864	179.507	203.497
Courant			11.432	11.301	4.432	27.165	41.799
Non courant		69	993	145.847	5.433	152.342	161.698

Restructuration

En 2025, le Groupe a principalement procédé à la reprise des restructurations, principalement en Belgique, en Italie, en France et en Espagne, ce qui a contribué à une diminution de la provision de € 13 millions.

En 2024, le Groupe a lancé une restructuration résultant de la relocalisation d'activités entre des sites principalement situés en Belgique, en Italie, en France et en Espagne, ce qui a contribué à une augmentation de la provision de € 22 millions.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Remise en état des sites et démantèlement

Le Groupe est soumis à de nombreuses obligations environnementales dans les différents pays où il est actif, en ce compris la remise en état de sites et de carrières et le démantèlement des unités d'exploitation. Afin de respecter ces réglementations, le Groupe a encouru d'importantes charges et a comptabilisé des provisions.

L'obligation de remettre en état l'environnement ou de démantèlement d'un actif est comptabilisée intégralement comme provision au moment du début des opérations. Lorsque la provision découle de la comptabilisation initiale d'un actif, le débit correspondant est considéré comme faisant partie du coût de l'actif associé et n'est pas comptabilisé immédiatement en résultat, mais progressivement par le biais de l'amortissement de l'actif associé. Les variations d'estimation de la provision sont généralement ajustées par rapport à la valeur comptable de l'actif.

Les incertitudes les plus importantes entourant l'estimation de la provision sont les dépenses futures à encourir, en raison de la nature à long terme du passif. La provision est évaluée selon la meilleure estimation des coûts à encourir. Cette évaluation considère la valeur-temps de l'argent, si significative. La meilleure estimation est généralement basée sur le coût le plus probable de fermeture de mine et tient compte d'incertitudes au niveau des flux de trésorerie ou du taux d'actualisation utilisé pour évaluer la provision.

En particulier, le Groupe suppose que ses carrières seront remises en état au moyen des technologies et matériaux actuels. Les provisions correspondantes ont été calculées sur base d'une augmentation future des prix et de facteurs d'actualisation. Les hypothèses suivantes sont appliquées aux principales zones :

Taux d'actualisation et d'inflation

2025	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION				TAUX D'INFLATION			
		5Y	10Y	20Y	30Y	5Y	10Y	20Y	30Y
Australie	AUD	5,80	6,35	6,94	7,03	2,84	2,66	2,57	2,54
Royaume-Uni	GBP	6,12	6,70	7,39	7,52	2,16	2,08	2,04	2,03
Allemagne	EUR	4,31	4,71	5,20	5,30	2,04	2,11	2,14	2,16
Italie	EUR	4,81	5,55	6,15	6,47	2,18	2,09	2,05	2,03
La France	EUR	4,81	5,53	6,07	6,36	1,78	1,75	1,74	1,73
Les Pays-Bas	EUR	4,39	4,87	5,29	5,44	2,08	2,04	2,02	2,01
Espagne	EUR	4,49	5,25	5,82	6,10	1,97	1,99	1,99	2,00

2024	DEVISE	TAUX D'ACTUALISATION				TAUX D'INFLATION			
		5Y	10Y	20Y	30Y	5Y	10Y	20Y	30Y
Australie	AUD	6,02	6,43	6,92	6,95	2,73	2,60	2,54	2,52
Royaume-Uni	GBP	6,00	6,17	6,65	6,71	2,00	2,00	2,00	2,00
Allemagne	EUR	4,14	4,32	4,62	4,63	1,99	1,99	1,98	1,98
Italie	EUR	4,93	5,55	6,08	6,30	1,96	1,98	1,99	1,99
La France	EUR	4,60	5,05	5,43	5,67	1,77	1,64	1,58	1,56
Les Pays-Bas	EUR	4,30	4,59	4,83	4,82	1,97	1,98	1,99	1,99
Espagne	EUR	4,56	5,03	5,58	5,78	1,97	1,98	1,99	1,99

Le calcul de l'estimation des dépenses à encourir est assez difficile. Les évolutions technologiques peuvent réduire le coût final de fermeture de mine et peuvent également avoir un impact sur le calendrier en prolongeant les recouvrements attendus existants des réserves. L'estimation est mise à jour à chaque date de clôture.

Nos installations gérées, qu'elles soient actives ou inactives, sont tenues de prévoir des plans de fermeture. Depuis 2015, notre politique contient des exigences détaillées relatives à la planification des fermetures, chaque actif étant tenu d'établir un plan de fermeture dans le cadre de son plan de durée de vie des actifs. Par ailleurs une nouvelle procédure de développement durable a été mise en œuvre. Elle se concentre sur la planification des fermetures, l'estimation des coûts et les objectifs de fermeture sur les actifs d'exploitation. L'intégration de la planification de la fermeture dès les premières étapes du développement d'un projet et tout au long de la durée de vie d'un actif nous permet de laisser un héritage positif de développement durable, de minimiser les impacts financiers et de nous assurer de répondre aux attentes des parties prenantes. Les plans de fermeture fournissent une

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



base pour l'estimation des coûts financiers de fermeture et les provisions comptables associées de fermeture et remise en état.

Les plans de fermeture sont revus selon la fréquence suivante :

- Tous les 5 ans, ou ;
- Lorsque des changements significatifs se produisent :
 - au niveau de l'exploitation,
 - au niveau des dispositions réglementaires locales ou des obligations implicites,
 - au niveau des intérêts des parties prenantes,
 - au niveau de l'environnement local qui :
 - mettent en péril la viabilité à long terme du Groupe (durée de vie attendue de l'exploitation), ou
 - en cas de renouvellement des risques ou de prolongation des droits et permis d'exploitation nécessaires, ou ;
- Tous les ans, lorsque l'exploitation a une durée de vie attendue inférieure à 5 ans.

Les provisions pour la remise en état du site et la démolition d'usines devraient être utilisées à la fin de la durée de vie de la carrière ou de l'usine concernée.

Au cours de l'année 2025, les meilleures estimations des plans de fermeture ont été réexaminées et ajustées, entraînant une augmentation de la provision de € 3,5 millions (€ 4,0 millions en 2024) inscrite au compte de résultat, principalement en raison de l'Allemagne. Une diminution de la composante actif de € 15,1 millions (diminution de € 32,3 millions en 2024) et une reprise de la provision de € 2,2 millions (€ 18,0 millions en 2024) concernent principalement l'Allemagne et la France. Le détricotage et la variation du taux d'actualisation et du taux d'inflation sont des impacts non monétaires sur la provision de € 8,0 millions (€ -3,0 millions en 2024) et de € -6,7 millions (€ 13,6 millions en 2024) respectivement. L'utilisation de la provision pour la remise en état des sites et le démantèlement des usines, pour un montant de € 15,1 millions (€ 12,8 millions en 2024), a principalement eu lieu en Europe et en Australie.

Passifs éventuels

Ils sont décrits à la note 31 *Passifs éventuels*.

Pénalités, litiges et autres

Les provisions pour pénalités, litiges légaux et autres litiges concernent principalement l'Europe et l'Amérique du Sud. Il comprend les additions de € 1,9 millions (2024 : € 2,7 millions) qui concernent principalement les litiges et les provisions de droits d'émission en Belgique, ainsi qu'une mise à jour de l'activité de chaux cédée en Amérique du Sud il y a plusieurs années. Au cours de l'année 2025, le Groupe a repris plusieurs provisions pour un total de € 3,4 millions (2024 : € 0,5 millions), consistant en diverses réclamations et litiges principalement au Pays-Bas et au Luxembourg.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



25. Dettes commerciales, autres dettes et passifs de contrat

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Autres dettes		1.967	1.111
Dettes commerciales et autres dettes non-courantes	27	1.967	1.111
Passifs contractuels – Non courant		110.433	161.219

Fournisseurs et autres dettes courantes

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Dettes commerciales		258.038	271.362
Autres dettes		97.954	150.113
Intérêts à payer		12.894	18.609
Dettes d'impôt autres que l'impôt sur le résultat		41.055	42.696
Autres		43.089	40.204
Dettes commerciales et autres dettes courantes	27	453.030	522.982
Passifs contractuels – Courant		148.754	245.900

Avances de clients – Variations de l'année

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Solde au 1er janvier	407.119	438.080
Regroupements d'entreprises	73	-
Paievements anticipés reçus des clients	36.134	111.067
Paievements anticipés utilisés	(106.887)	(179.717)
Intérêts sur les éléments de financement importants	(6.364)	12.455
Désinvestissements (vente de la Russie)	(28.125)	
Écarts de change	(42.764)	25.242
Solde ou 31 décembre	259.187	407.119

Les avances de clients reçues en 2025 de € 36,1 millions (2024 : € 111,1 millions) se rapportent principalement à d'importants paievements anticipés reçus aux États-Unis de la part de clients chinois pour la livraison de produits qui aura lieu entre 2025 et 2028. Les avances des clients utilisées en 2025 pour € -106,9 millions (2024 : € -179,7 millions) se rapportent aux avances reçues aux États-Unis à la fin de 2023, 2024 et dans le courant de 2025 et pour lesquelles des livraisons de marchandises ont eu

lieu dans le courant de 2025. Les annulations (€ 28,1 millions) proviennent principalement des États-Unis concernant des clients chinois au cours de l'année 2025. D'autres expéditions liées à ces paievements anticipés reçus auront lieu entre 2025 et 2027.

26. Autres passifs courants et non courants

Autres passifs non courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Couverture de flux de trésorerie, juste valeur négative	27	12.043	2.927
Autres, juste valeur négative	27	146	(105)
Instruments financiers dérivés		12.189	2.822
Subventions publiques		6.606	7.326
Autres		172	91
Autres passifs non-courants		18.967	10.238

Les autres passifs non courants du Groupe s'élèvent à € 19 millions, par rapport à € 10,2 millions en 2024. L'augmentation porte principalement sur la couverture énergétique en Belgique, aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni.

Autres passifs courants

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Couverture de flux de trésorerie, juste valeur négative	27	2.655	8.273
Autres, juste valeur négative	27	894	400
Instruments financiers dérivés		3.549	8.673
Autres passifs courants		3.425	9.530
Autres passifs courants		6.974	18.202

Les autres passifs courants du Groupe s'élevaient à € 7 millions (2024 : € 18,2 millions). La ligne « Autres » pour € 3,1 millions (€ 9,5 millions en 2024) comprend principalement la partie courante des subventions publiques (€ 1,8 million).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



27. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir l'exposition aux variations des taux de change, des taux d'intérêt et de certaines matières premières (énergie). Certaines couvertures sont qualifiées pour la comptabilité de couverture, d'autres instruments sont traités comme des instruments autonomes détenus à des fins de transaction afin de couvrir des actifs et passifs financiers en devises étrangères conformément à la politique de change du Groupe.

Le Groupe a décidé de fixer le taux d'intérêt pour la majorité de ses dettes financières. À la suite de cette décision, le risque d'intérêt est couvert par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est utilisée.

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

À la date de clôture, il n'y avait pas de concentration importante du risque de crédit. La valeur comptable de chaque actif financier représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Pertes de valeur

Le Groupe applique un pourcentage de provisionnement sur des compartiments spécifiques afin de déterminer la perte de valeur totale sur les créances commerciales. Les pourcentages utilisés sont 1 pourcent pour les créances non échues ; 3 pourcent pour les créances échues entre 0-90 jours ; 50 pourcent pour les créances échues entre 91 jours et un an et 100 pourcent pour les créances échues depuis plus d'un an. Ils sont déterminés sur base d'un modèle de pertes de crédit attendues qui comprend des données historiques et tient également compte de l'impact du ralentissement de l'économie en Europe et de la guerre en Ukraine. Le bilan âgé des créances commerciales à la date de clôture s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025		2024	
		BRUT	PERTE DE VALEUR	BRUT	PERTE DE VALEUR
Non échues		288.193	(3.883)	269.002	(2.539)
Échues 0 - 90 jours		33.104	(881)	66.894	(1.521)
Échues 91 jours - 1 an		9.407	(2.057)	5.639	(2.448)
Échues depuis plus d'un an		5.223	(3.419)	4.406	(3.528)
Créances commerciales	19	335.928	(10.241)	345.940	(10.036)

Les dépréciations des créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de la période:

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Solde au 1er janvier		(10.036)	(8.875)
Pertes de valeur comptabilisées	6	(1.717)	211
Utilisation au cours de la période		1.013	1.199
Écarts de change		505	302
Changements de périmètre de consolidation		(6)	(2.873)
Solde au 31 décembre	19	(10.241)	(10.036)

En 2025, la perte de valeur totale comptabilisée était de € -1,7 million, dont la majeure partie a été comptabilisée en charges commerciales, administratives et générales – voir note 6 *Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, les coûts des ventes et les charges commerciales, administratives et générales.*

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Risque de liquidité

Les échéances contractuelles des passifs financiers s'étalent comme suit, y compris les paiements d'intérêt estimés, mais hors impact des accords de compensation :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025					2024			
		VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Passifs financiers non dérivés										
Emprunts bancaires	22	10.270	(10.270)	(10.270)			(11.717)	(11.717)		
Emprunt obligataire	22	842.468	(1.094.938)	(50.562)	(496.438)	(547.938)	(1.033.937)	(35.687)	(472.625)	(525.625)
Obligations de location	22	150.942	(150.942)	(40.246)	(47.796)	(62.900)	(161.965)	(31.677)	(75.925)	(54.364)
Autres prêts et emprunts	22	1.365	(1.365)	(1.364)	(1)		(2.279)	(396)	(1.883)	
Dettes auprès des banques	22	1.500	(1.500)	(1.500)			(853)	(853)		
Total		1.006.545	(1.259.016)	(103.942)	(544.236)	(610.838)	(1.210.752)	(80.329)	(550.434)	(579.989)
Passifs financiers dérivés										
Swaps de taux d'intérêt - comptabilité de couverture	26									
Autres contrats de change à terme - sans comptabilité de couverture	26	(1.040)	(1.040)	(1.040)			(295)	(295)		
Sortie de trésorerie			(95.610)	(95.610)			(27.729)	(27.729)		
Entrée de trésorerie			94.570	94.570			27.432	27.432		
Total		(231)	(1.040)	(1.040)			(295)	(295)		
Autres passifs financiers										
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	25	714.184	714.184	601.784	112.401		931.212	768.882	162.330	
Total		714.184	714.184	601.784	112.401		931.212	768.882	162.330	

Risque de change

Exposition au risque de change

Le Groupe est exposé à un risque de change sur les ventes, les achats et les emprunts libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle respective des entités du Groupe, principalement le dollar américain (USD), l'euro (EUR), la livre

sterling (GBP) et également le dollar australien (AUD). Ces transactions sont principalement libellées en EUR et en USD.

Le Groupe utilise des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change conformément à la politique de gestion du risque de change.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



L'analyse de l'exposition du Groupe au risque de change, basée sur les montants nominaux, est la suivante :

Analyse de sensibilité

EN MILLIERS D'EUROS	2025						2024				
	EUR	USD	GBP	AUD	CAD	AUTRES	EUR	USD	GBP	AUD	AUTRES
Risque transactionnel											
Créances clients, autres débiteurs et trésorerie/équivalents de trésorerie	63.056	284.914	(8.914)	3.013	9.671	5.945	24.988	5.891	(21.632)	(1.615)	6.642
Emprunts et dettes financières	(12.596)	(49.160)	48.955			56.568	(16.727)	(16.206)	50.904	0	66.977
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (non-courants)	(57.950)	(236.511)	(6.397)	(58)	(23.797)	(557)	(59.148)	(37.400)	(138)	(108)	(2.424)
Exposition brute du bilan	(7.490)	(757)	33.644	2.956	(14.126)	61.957	(50.887)	(47.716)	29.134	(1.723)	71.196
Contrats de change à terme	13.054	(3.186)					9.249	3.563	(37.021)	0	(85.338)
Total	5.564	(3.943)	33.644	2.956	(14.126)	61.957	(41.639)	(44.153)	(7.886)	(1.723)	(14.142)
Risque économique											
Ventes/créances prévisionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats prévisionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exposition brute du bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change à terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

L'affaiblissement du dollar américain, en partie lié à l'instauration récente de tarifs douaniers, a eu un impact négatif sur nos résultats publiés et sur nos capitaux propres en raison de mouvements défavorables des taux de change.

Une variation de 10 pourcent de l'euro par rapport aux autres devises au 31 décembre 2025 aurait un impact sur la réserve de couverture dans les capitaux propres et sur le résultat (exposition économique) d'environ € 8 millions (2024 : impact d'environ € 11 millions).

Risque de taux d'intérêt

98 pourcent des emprunts du Groupe portent un taux fixe (2024 : 98%). Une variation de 1 pourcent des taux d'intérêt a un impact de € 0,2 millions sur le résultat d'intérêt (2024 : € 0,2 millions).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Justes valeurs

Justes valeurs contre valeurs comptables

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers du Groupe, autres que ceux dont les valeurs comptables représentent des approximations raisonnables des justes valeurs :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025		2024	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR NIVEAU 2	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR NIVEAU 2
Passifs financiers à taux fixe:					
Non courant	26	(842.468)	0	(843.815)	0
Courant	26	0	0	0	0
Passifs financiers à taux variable:					
Non courant	26	0	0	0	0
Courant	26	0	0	0	0
Contrats de change à terme:					
Actifs - couverture position financière nette	19	5.656		461	
Actifs - couverture risque transactionnel et économique	19	(51)		(79)	
Passifs - couverture position financière nette	30			(49)	
Passifs - couverture risque transactionnel et économique	30	0		(245)	
Couvertures énergétiques					
Actifs - couvertures énergétiques	19				
Passifs - couvertures énergétiques	30	(14.698)	(14.698)	(11.200)	(11.200)
Total		(851.561)	(14.698)	(854.928)	(11.200)

Les créances et les dettes commerciales sont des instruments financiers dont la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur, étant donné que la majeure partie d'entre elles sont à court terme. Les droits d'émission sont évalués à la valeur du marché et la valeur comptable est donc également égale à la juste valeur. Les investissements dans des entités qui ne sont pas des filiales, des accords conjoints ou des entreprises associées (comme l'investissement dans Avalon) sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, en utilisant des prix de marché cotés de niveau 1. Par conséquent, les éléments susmentionnés ne sont pas considérés séparément dans le tableau ci-dessus.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



L'impact des éléments couverts sur la réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres et sur l'état consolidé du résultat global est le suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Réserve de couverture à la fin de la période précédente	(2.824)	(11.911)
Réévaluation à la valeur de marché des couvertures énergétiques	(14.221)	12.202
Impôt différé à la réévaluation à la valeur de marché des couvertures énergétiques	2.498	(3.123)
Autres couvertures de flux de trésorerie mobiles sur contrats de change à terme	0	7
Réserve de couverture à la fin de la période	(14.547)	(2.824)

Hiérarchie et détermination des justes valeurs

Les justes valeurs indiquées ci-dessus sont d'un niveau 2, ce qui signifie que la base de leur calcul est différente de prix côtés de niveau 1, qui sont observables pour un actif ou un passif soit directement (par des prix) soit indirectement (dérivés de prix).

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée par les taux d'intérêt du marché monétaire et le taux des devises au comptant à la date de clôture du bilan. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swap croisés de devises est calculée sur base de la valeur actualisée des flux de trésorerie. La juste valeur des dérivés financiers pour la couverture énergétique est déterminée en utilisant les prix du marché à la date de clôture et est calculée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs. Dans le cadre d'IFRS 13, le Groupe a procédé à une évaluation du risque de non-performance pour les instruments dérivés. Le Groupe a jugé qu'aucun ajustement de valeur n'est requis étant donné la solidité financière des contreparties (degré d'investissement et l'horizon à court terme du portefeuille actuel). Pour l'évaluation et le test des instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée, le Groupe utilise un modèle de la juste valeur qui répond aux dispositions IFRS concernant le test de l'efficacité de la couverture. La méthode « dollar offset » est appliquée pour le test de l'efficacité de la couverture

Risque lié aux matières premières

Les activités du Groupe Sibelco consomment des volumes importants d'énergie, principalement du gaz et de l'électricité. Pour la livraison d'énergie, le Groupe Sibelco a conclu des contrats avec des fournisseurs pour la livraison physique. Le

Groupe a décidé depuis 2022 de couvrir une partie de l'exposition aux matières premières sur base de la consommation prévue jusqu'à une période de 5 ans en utilisant des dérivés financiers. Cette couverture s'effectue en concluant des swaps de matières premières. Le ratio de couverture pour cette relation de couverture sera de 1:1 sur base du volume actuel. Comme les dérivés sont conclus avec des banques contreparties bien établies, l'impact du risque de crédit dans ces dérivés n'est pas significatif. Le Groupe a désigné ces swaps de matières premières comme des couvertures de flux de trésorerie très efficaces

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de ces instruments de couverture des matières premières :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025				
		VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Couvertures énergétiques						
Actifs - couvertures énergétiques	19	0	0	0	0	0
Passifs - couvertures énergétiques	30	14,698	(14,698)	(2,655)	(12,043)	0
Total		14,698	(14,698)	(2,655)	(12,043)	0

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2024				
		VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	À MOINS D'UN AN	1- 5 ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Couvertures énergétiques						
Actifs - couvertures énergétiques	19					0
Passifs - couvertures énergétiques	30	(11.200)	(11.200)	(8.723)	(2.927)	0
Total		(11.200)	(11.200)	(8.723)	(2.927)	0

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



28. Contrats de location

Au 31 décembre 2025 (et au 31 décembre 2024), le Groupe loue principalement des équipements d'exploitation, des bâtiments, des entrepôts et des voitures en vertu d'un certain nombre de contrats de location.

Le Groupe a également quelques contrats de location de machines avec une durée de location inférieure à 12 mois et loue des équipements de bureau à faible valeur. Le Groupe applique les exemptions de comptabilisation liées aux « contrats de location à court terme » et aux « contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ».

Actifs au titre du droit d'utilisation

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	TERRAIN ET CONSTRUCTION	ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2025	2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		32.852	115.807	11	148.671	70.444
Acquisitions	2		39		39	68.430
Regroupements d'entreprises		5.177	5.748		10.924	18.117
Réévaluation d'un contrat de location		18.879	14.090	43	33.012	14.240
Cessions		2			2	
Écarts de change		(741)	(7.849)	1	(8.589)	3.086
Autres		7.182	(2.068)	(19)	5.095	5.829
Amortissements	6	(8.415)	(33.983)	(24)	(42.418)	(31.480)
Pertes de valeur						4
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		54.943	91.783	13	146.740	148.671

En 2025, les acquisitions d'actifs au titre du droit d'utilisation proviennent principalement de nouveaux contrats de location de terrains et de bâtiments (€ 5,2 millions), principalement aux États-Unis et en Pologne, et de nouveaux contrats de location d'équipements de transformation (€ 5,7 millions), principalement aux États-Unis, en Italie et au Royaume-Uni. En outre, il y a également eu des réévaluations de contrats de location augmentant les actifs au titre du droit d'utilisation de € 33,1 millions, principalement aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Italie. L'augmentation des actifs au titre du droit d'utilisation provenant de regroupements d'entreprises s'élève à € 0,1 millions (€ 68,4 millions en 2024) – voir note 2 *Regroupements d'entreprises*. La ligne Autres (€ 5,1 millions) correspond

principalement à des reclassements entre les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes dans certaines entités SMI.

Dettes locatives

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	2025	2024
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		152.720	74.599
Acquisitions	2	39	18.088
Regroupements d'entreprises		10.924	68.430
Accroissement d'intérêt		8.068	5.396
Paiements		(44.044)	(36.220)
Réévaluation d'un contrat de location		33.129	14.179
Cessions		2	
Écarts de change		(8.892)	3.115
Autres		(1.005)	5.135
Solde à la fin de l'exercice précédent tel que publié		150.942	152.720
Non courant		110.697	121.043
Courant		40.246	31.677

En 2025, les acquisitions des dettes locatives proviennent principalement des nouveaux contrats de location mentionnés ci-dessus pour des terrains et des bâtiments, ainsi que pour des équipements de transformation en Pologne, aux États-Unis, en Espagne et en Italie. Les réévaluations de contrats de location de € 33,1 millions proviennent principalement des États-Unis et du Royaume-Uni. Les paiements relatifs aux dettes locatives (€ 44,0 millions) proviennent principalement de USA Glass Recycling, des États-Unis, des pays nordiques, du Royaume-Uni et de la France.

En 2024, les acquisitions des dettes locatives proviennent principalement des contrats de location de terrains et de bâtiments et de matériel de transformation en Scandinavie, en Italie, en Espagne, en France et en Pologne, mentionnés plus haut. Les réévaluations de contrats de location de € 14,2 millions proviennent principalement du Royaume-Uni et de l'Allemagne. L'augmentation des dettes locatives résultant de regroupements d'entreprises (€ 68,4 millions) est principalement liée à l'acquisition de l'activité de recyclage du verre de SMI aux États-Unis, au Mexique et au Canada – voir note 2 *Regroupements d'entreprises*. La ligne « Autres » (€ 5,1 millions) correspond principalement à des reclassements entre les actifs au titre du droit d'utilisation et les dettes locatives dans certaines entités de SMI nouvellement acquises, comme mentionné ci-dessus.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- États Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Charges locatives

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
La charge d'amortissement droit d'utilisation des immobilisations corporelles	42.394	31.424
La charge d'amortissement droit d'utilisation des immobilisations incorporelles	24	56
Pertes de valeur sur droit d'utilisation des actifs		(4)
Intérêts débiteurs sur les obligations de location	7.700	5.396
Charges liées aux contrats lease à court terme (incluses dans les coûts des ventes)	15.928	13.472
Charges liées aux contrats lease à court terme (incluses dans les coûts administratifs et commerciaux)	262	347
Charges liées aux contrats lease de faible valeur	494	534
Paielements de location variables	1.081	1.438
Montant total comptabilisé en résultat	67.880	52.664

Les charges d'amortissement en 2025 s'élèvent à € 42,4 millions (€ 31,4 millions en 2024). L'augmentation des amortissements par rapport à l'année dernière provient principalement de SMI aux États-Unis en 2025 par rapport à 2024.

En 2025, € 67,9 millions ont été comptabilisés en résultat comme charges liées aux contrats de location (€ 52,7 millions en 2024). Les loyers variables concernent des contrats de location de dépôts où le Groupe peut utiliser des espaces flexibles de stockage et le contrat n'identifie pas d'actif spécifique sous-jacent. Les espaces loués de stockage correspondent toujours aux besoins du Groupe. Les charges de location à court terme en 2025 s'expliquent principalement par les contrats de location à court terme d'autres équipements (pour € 16,2 millions). La plus grande partie de ce montant est liée aux contrats de location à court terme dans les entités SMI et aux contrats de location à court terme au Royaume-Uni où l'équipe locale (déjà au cours de l'année précédente 2024) est passée de la location d'une usine mobile à une solution de flotte gérée dans le cadre de laquelle le contrat ne spécifiait pas de véhicules individuellement identifiables.

Le Groupe évalue les options de résiliation, de prolongation et d'achat inhérentes aux contrats de location sur une base contractuelle. Dans les cas où la direction est raisonnablement certaine que ces options seront exercées, elles sont prises en compte dans la prolongation ou la réduction de la durée du bail (dans le cas d'options de prolongation ou de résiliation) ou sont considérées comme des

paielements futurs au titre de la location dans le cas d'options d'achat. Lorsque la direction estime qu'il n'est pas raisonnablement certain que ces options soient exercées, elles ne sont pas prises en compte dans le calcul des actifs ou des passifs liés au droit d'utilisation.

29. Information sectorielle

Information générale

Au sein du Groupe Sibelco, le Comité exécutif est l'organe de gestion le plus élevé qui est responsable de l'allocation des ressources aux différents secteurs opérationnels et qui évalue les performances de ces secteurs opérationnels. Le CEO du Groupe, qui fait partie du Comité exécutif, peut annuler les décisions prises par le Comité exécutif en tant qu'équipe et, par conséquent, le CEO du Groupe est considéré comme le Chief-Operating-Decision-Maker (CODM).

Chacune des régions susmentionnées est subdivisée en sous-régions. Pour les régions EMEA et APAC, ces sous-régions sont les suivantes :

- Europe centrale
- Europe du Nord
- Europe de l'Ouest
- Europe du Sud
- Recyclage du verre Europe
- Asie-Pacifique (APAC)

En outre, il existe une région distincte pour « Les Amériques » :

Le Groupe a regroupé plusieurs des sous-régions susmentionnées dans des secteurs à présenter agrégés conformément aux critères d'agrégation visés dans la norme IFRS 8. L'agrégation de secteurs opérationnels en un seul secteur opérationnel agrégé est possible lorsque cette agrégation est cohérente avec le principe fondamental d'IFRS 8, que les secteurs présentent des caractéristiques économiques à long terme similaires et qu'ils sont similaires à chacun des égards suivants :

- La nature des produits et des services
- La nature des processus de production
- Le type ou la catégorie de clients pour leurs produits et services
- Les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services, et
- Le cas échéant, la nature de l'environnement réglementaire (banque, assurance, services publics, etc.).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Le Groupe considère qu'il existe deux segments opérationnels agrégés :

1) Europe

- Ce secteur regroupe les secteurs opérationnels suivants : Europe centrale, Europe du Sud, Europe du Nord, Europe de l'Ouest et Recyclage du verre Europe.
- Ces secteurs ont des produits et des services de nature similaire, basés sur l'exploitation de carrières de minéraux spécialisés dans l'une des cinq familles de minéraux de base définies dans le plan 2025 : (i) la silice, (ii) les argiles, (iii) les feldspaths, (iv) l'olivine et (v) le calcin de verre (exploitation minière urbaine).
- La nature des processus de production est l'extraction de minéraux, le concassage et la purification ou la séparation mécanique, chimique ou thermique, le tout dans un environnement de récolte.
- Les clients de chacun de ces secteurs opérationnels sont similaires et desservent tous les régions de l'industrie du verre, des peintures et des polymères et de la construction. Toutes les activités sont réalisées avec des clients B2B.
- Tous ces secteurs opérationnels concluent des accords de distribution à long terme avec des clients clés, qui constituent la méthode utilisée pour distribuer les produits.
- Les secteurs opérationnels présentent également de grandes similitudes en ce qui concerne la nature de l'environnement réglementaire. En ce qui concerne la réglementation minière, elle est basée sur la réglementation européenne (par le biais des directives de l'UE) qui est traduite en lois nationales dans les États membres de l'UE. Le Royaume-Uni faisait également partie de l'UE jusqu'au Brexit et dispose donc toujours d'une législation comparable à celle de l'UE. La Norvège n'est pas membre de l'UE, mais elle suit tous les principes de l'UE en matière de réglementation minière et environnementale. Il en va de même pour la Turquie. Les législations russe et ukrainienne sont également très comparables en ce qui concerne les réglementations minières, bien qu'il existe quelques différences dans le domaine de l'environnement en ce qui concerne la biodiversité, les rapports sur l'impact environnemental, etc.

2) Amériques

- Les Amériques se distinguent de l'Europe pour deux raisons : (1) les Amériques travaillent dans un environnement en développement, alors que l'Europe est un environnement de récolte et (2) la législation est en substance plus stricte en Europe qu'en Amérique.

Un troisième secteur opérationnel n'est pas regroupé dans l'un de ces deux secteurs agrégés :

3) Asia/Pacifique (APAC)

- Bien que l'Asie-Pacifique présente certaines similitudes avec l'Europe en termes d'environnement réglementaire, le Groupe n'a pas regroupé le secteur opérationnel APAC au sein de l'Europe, car la nature des produits et le type de clients sont différents : L'APAC est la seule sous-région du Groupe Sibelco à produire de la farine de silice, en particulier pour les écrans TFT. En outre, il s'agit également d'un environnement en développement, contrairement à l'environnement de récolte de l'Europe.
- La sous-région APAC sera toutefois présentée dans les "Autres secteurs", car elle n'atteint aucun des seuils quantitatifs requis pour être un secteur à présenter. Le chiffre d'affaires de l'APAC est inférieur à 10 % du chiffre d'affaires combiné et l'EBIT est également inférieur à 10 % du bénéfice combiné déclaré de tous les secteurs opérationnels qui ont déclaré un bénéfice. Par conséquent, l'APAC ne sera pas considérée comme un secteur à présenter.

Information sur les résultats, actifs et passifs

La performance sectorielle est évaluée sur base du profit ou de la perte et est mesurée de manière cohérente avec le profit ou la perte dans les états financiers consolidés. Les indicateurs suivants sont présentés par secteur à déclarer et reflètent les informations communiquées mensuellement au CODM par secteur opérationnel :

- Chiffre d'affaires aux clients externes
- Chiffre d'affaires liés aux transactions avec les autres secteurs opérationnels
- Chiffre d'affaires total
- Chiffre d'affaires Ex-works
- Marge brute
- EBITDA
- Amortissements
- Résultat non-récurrent
- EBIT

L'EBITDA comprend les charges commerciales, administratives et générales (SG&A) telles qu'elles sont déclarées dans les clusters et les SG&A corporatifs tels qu'ils sont distribués aux sous-régions par une clé de répartition basée sur la marge brute.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Le tableau ci-dessous fournit les informations susmentionnées sur le résultat par secteur à déclarer et le rapprochement avec l'état consolidé de la situation financière :

2025

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE	AMÉRIQUES	SEGMENTS NON DÉCLARABLES	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	TOTAL	RÉCONCILIATION		GROUPE
							RECLASSEMENT "COMMISSIONS VERSÉES"	AUTRES ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT	
Chiffre d'affaires pour les clients externes		1.379.913	711.474	145.846	0	2.237.233	0		2.237.233
Produits des activités ordinaires avec transactions avec d'autres secteurs d'exploitation		18.499	-1.590	623	-17.532	0	0	0	
Chiffre d'affaires total	6	1.398.412	709.884	146.469	-17.532	2.237.233	0	0	2.237.233
Coûts de logistique et d'entreposage		-248.100	-40.183	-9.796	0	-298.079			-298.079
Chiffre d'affaires départ usine		1.150.312	669.701	136.674	-17.532	1.939.154	0		1.939.154
Marge brute		398.006	239.276	40.596		677.878			677.878
EBITDA		263.241	166.491	25.228		454.960		0	454.960
Dépréciation et amortissement		-119.110	-75.281	-4.175		-198.566		0	-198.566
Frais de gestion								-96	-96
Résultat non récurrent		-6.340	-4.095	3.064		-7.371			-7.371
EBIT		137.791	87.116	24.117		249.023		-96	248.927
Produits financiers	11								32.505
Charges financières (-)	11								-87.929
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	5								5.385
Impôt sur le résultat	12								-48.820
Bénéfice (Perte) de l'exercice								150.069	150.069

Note : Les produits intersectoriels sont éliminés lors de la consolidation et sont reflétés dans la colonne "Éliminations intersectorielles". Tous les autres ajustements et éliminations font partie des rapprochements détaillés dans la colonne "Rapprochement".

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE	AMÉRIQUES	SEGMENTS NON DÉCLARABLES	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	TOTAL	RÉCONCILIATION		GROUPE
							RECLASSEMENT "COMMISSIONS VERSEES"	AUTRES ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT	
Chiffre d'affaires pour les clients externes		1.338.989	731.928	153.830	0	2.224.747	0	10	2.224.757
Produits des activités ordinaires avec transactions avec d'autres secteurs d'exploitation		20.492	3.091	1.096	-24.679	0	0	0	
Chiffre d'affaires total	6	1.359.481	735.019	154.926	-24.679	2.224.747	0	10	2.224.757
Coûts de logistique et d'entreposage		-235.810	-34.091	-10.151	0	-280.051		0	-280.051
Chiffre d'affaires départ usine		1.123.671	700.928	144.775	-24.679	1.944.696	0	10	1.944.706
Marge brute		348.405	363.175	42.258		753.837		-329	753.507
EBITDA		203.003	245.735	21.830		470.568		-5	470.563
Dépréciation et amortissement		-101.104	-46.749	-5.930		-153.783		3.586	-150.197
Frais de gestion		0	0	0		0		451	451
Résultat non récurrent		-52.724	-12.557	-4.896		-70.176		33	-70.143
EBIT		49.175	186.429	11.004		246.609		4.066	250.674
Produits financiers	11							32.488	32.488
Charges financiers (-)	11							-74.761	-74.761
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôt)	5							5.230	5.230
Impôt sur le résultat	12							-79.600	-79.600
Bénéfice (Perte) de l'exercice								134.031	134.031

Note : Les produits intersectoriels sont éliminés lors de la consolidation et sont reflétés dans la colonne "Éliminations intersectorielles". Tous les autres ajustements et éliminations font partie des rapprochements détaillés dans la colonne "Rapprochement".

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

► Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Informations globales pour le pays de domicile (Belgique) :

1) Les actifs non courants, autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, les actifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits découlant des contrats d'assurance pour le pays de domicile (Belgique) figurent dans le tableau ci-dessous :

Belgique (pays de domicile)

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Immobilisations corporelles	71.329	79.053
Immobilisations incorporelles sauf goodwill	14.791	16.676
Droit d'utilisation des actifs	3.672	5.283
Autres actifs non-courants	6.787	6.781
Total	96.580	107.793

2) Chiffre d'affaires réalisé dans le pays de domicile (Belgique) est présenté dans le tableau suivant :

Belgique (pays de domicile)

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Chiffre d'affaires produit tiers	122.837	142.797
Revenus de service tiers	656	983
Commissions reçues par des tiers	750	0
Chiffre d'affaires tiers	124.244	143.780

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires des produits et services et sur le chiffre d'affaires par zone géographique, voir également la note 6 – *Informations détaillées sur le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les frais commerciaux, administratifs et généraux.*

Le Groupe n'a pas de client unique (ou de groupe de clients sous contrôle commun) qui contribue à hauteur de 10 % ou plus au chiffre d'affaires du Groupe.

30. Engagements

Engagements d'investissements

Au 31 décembre 2025, le Groupe avait des engagements d'investissements d'immobilisations corporelles (essentiellement des équipements de transformation et des actifs en cours de construction) et d'immobilisations incorporelles s'élevant à € 17,6 millions (2024 : € 5,5 millions), principalement en Europe et en Amérique du Nord.

31. Passifs éventuels

Comme cela est courant au sein d'un groupe multinational ayant une présence mondiale, Sibelco est, de temps à autre, impliqué dans un nombre limité de procédures judiciaires découlant du cours normal de ses activités.

Selon les informations disponibles à la date de publication du présent rapport, aucune plainte nécessitant la comptabilisation de provisions dans les états financiers consolidés n'a été identifiée comme ayant un impact matériel significative sur la situation du groupe Sibelco.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



32. Parties liées

Identification des parties liées

Le Groupe a un lien de parties liées avec ses filiales – voir note 36 Entités du Groupe, avec les participations mises en équivalence – voir note 5 Coentreprises et entreprises associées et avec ses administrateurs et ses dirigeants.

Transactions avec les participations mises en équivalence

Les prêts aux participations mises en équivalence sont accordés à des conditions de concurrence normale.

2025

EN MILLIERS D'EUROS	VENTES AUX PARTIES LIÉES	ACHATS DES PARTIES LIÉES	AUTRES PRODUITS DES PARTIES LIÉES	AUTRES CHARGES AUX PARTIES LIÉES	CRÉANCES DES PARTIES LIÉES	DETTES AUX PARTIES LIÉES	PRÊTS AUX PARTIES LIÉES	DIVIDENDES REÇUS DES PARTIES LIÉES
Glassflake Ltd	18	0	0	0	0	0	0	0
Maffei Sarda Silicati SRL	0	25	0	0	25	0	0	0
Ficarex SRO	0	0	0	0	0	0	0	1.229
Sklopisek Strelec AS	0	0	0	0	0	0	0	0
Dansand A/S	343	176	0	0	0	0	0	1.341
Diatreme Resources Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0
Cape Silica Holdings Pty Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0
Eion Corp.	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	361	201	0	0	25	0	0	2.569

2024

EN MILLIERS D'EUROS	VENTES AUX PARTIES LIÉES	ACHATS DES PARTIES LIÉES	AUTRES PRODUITS DES PARTIES LIÉES	AUTRES CHARGES AUX PARTIES LIÉES	CRÉANCES DES PARTIES LIÉES	DETTES AUX PARTIES LIÉES	PRÊTS AUX PARTIES LIÉES	DIVIDENDES REÇUS DES PARTIES LIÉES
Glassflake Ltd	22	0	0	0	0	0	0	34
Maffei Sarda Silicati SRL	0	24	0	0	0	0	0	0
Ficarex SRO	0	0	0	0	0	0	0	1.248
Sklopisek Strelec AS	0	0	0	0	0	0	0	0
Dansand A/S	267	188	0	0	0	0	0	1.341
Diatreme Resources Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0
Cape Silica Holdings Pty Ltd	0	0	0	0	0	0	0	0
Eion Corp.	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	289	212	0	0	0	0	0	2.624

Le Groupe a reçu des dividendes de ses participations mises en équivalence pour un montant total de € 2,6 millions (2024 : € 2,6 millions).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Transactions avec les principaux dirigeant

La charge totale de rémunération comptabilisée dans le résultat en ce qui concerne les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif s'élève à € 21 millions en 2025 (2024 : € 36,8 millions), y compris des bonus et charges pour des plans d'incitation à long terme qui seront potentiellement versés au cours des prochaines années pour les membres du Comité exécutif – voir la note 23 *Avantages du personnel*. Aucun des principaux dirigeants ne bénéficie d'options sur actions ou de paiements fondés sur des actions

33. Taux de change

Les taux suivants ont été utilisés pour la préparation des états financiers :

1 EURO EQUALS	PRIX DE CLÔTURE		TAUX MOYEN	
	2025	2024	2025	2024
AUD	1,7581	1,6772	1,7022	1,6397
BRL	6,4364	6,4253	6,2859	5,8180
CAD	1,6088	1,4948	1,5390	1,4815
CNY	8,2262	7,5833	7,8148	7,7827
CZK	24,2370	25,1850	24,8458	25,1099
DKK	7,4689	7,4578	7,4649	7,4588
EGP	55,9888	52,7657	53,7096	48,9095
GBP	0,8726	0,8292	0,8540	0,8468
IDR	19.640,83	16.820,88	18.118,39	17.171,38
INR	105,5965	88,9335	96,9342	90,0699
JPY	184,0900	163,0600	171,2077	164,1485
KRW	1.696,94	1.532,15	1.600,38	1.471,37
MYR	4,7682	4,6454	4,6908	5,0089
NOK	11,8430	11,7950	11,8057	11,5681
PLN	4,2210	4,2750	4,2283	4,3078
RUB	92,4954	117,5180	98,7507	99,8769
SEK	10,8215	11,4590	11,2023	11,4263
THB	37,2180	35,6760	36,0366	38,5220
TRY	50,4838	36,7372	42,9391	35,0038
TWD	36,8163	34,0603	35,3915	34,5579
UAH	49,8565	43,9266	47,0946	43,7069
USD	1,1750	1,0389	1,0981	1,0822

34. Événements postérieurs à la date de clôture

Réserve pour actions propres

Comme décrit dans la Note 21, aucun événement déclenchant la composante de prix variable, telle que prévue dans le prospectus de rachat d'actions, ne s'est produit.

35. Informations sur les missions des commissaires et les frais y afférents

La rémunération pour l'audit global et les autres services rendus par EY et son réseau peut être détaillée comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Frais d'audit totaux pour SCR-Sibelco SA et ses filiales	2.807	2.714
Autres services liés à l'audit	133	273
Conseils fiscaux	9	54
Total	2.949	3.042

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



36. Entités du Groupe

Contrôle du Groupe

La maison-mère du Groupe est SCR-Sibelco N.V.-S.A., Anvers, Belgique

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Australie			
Consolidated Rutile Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Asia Pacific Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Australie Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Sibelco Silica Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Stradbroke Rutile Pty Ltd	Brisbane (AU)	100,00%	100,00%
Belgique			
Act&Sorb BV	Houthalen-Helchteren (BE)	100,00%	100,00%
Cofisa NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
High 5 Recycling Group NV	Antwerpen (BE)	50,00%	50,00%
Limburgse Berggrinduitbating NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
Minérale SA	Lodelinsart (BE)	50,00%	50,00%
NZM NV	Dessel (BE)	100,00%	100,00%
Sablères de Mettet SA	Mettet (BE)	100,00%	100,00%
Sibelco Green Solutions Holding NV		100,00%	
Silfin NV	Antwerpen (BE)	100,00%	100,00%
Brésil			
Jundu Nordeste Mineracao Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Mineração Jundu Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Portsmouth Participações Ltda	Descalvado (BR)	50,00%	50,00%
Tansan Industria Quimica Ltda	Pedra di Indaia (BR)	100,00%	100,00%
Unimin do Brasil Ltda	Jaguaruna (BR)	100,00%	100,00%
Canada			
Separation Rapids Ltd	Toronto, (CAN)	60,00%	60,00%
NexCycle Canada Ltd.	Brampton, (CAN)	90,00%	100,00%
Nexcycle Plastics Inc.	Brampton, (CAN)	90,00%	100,00%
NexCycle Industries Ltd.	Brampton, (CAN)	90,00%	100,00%

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Chine			
Sibelco Shanghai Minerals Trading Co Ltd	Shanghai (CN)	100,00%	100,00%
République Tchèque			
Kaolin Hlubany AS	Podborany (CZ)	100,00%	100,00%
Envy Recycling SRO	Stráž pod Ralskem (CZ)	100,00%	
SPL Recycling AS	Světec (CZ)	100,00%	
SPL Servis SRO	Stráž pod Ralskem (CZ)	100,00%	
CEEK AS	Stráž pod Ralskem (CZ)	100,00%	
Danemark			
Sibelco Nordic A/S	Rønne (DK)	100,00%	100,00%
Égypte			
Sibelco Egypt for Industrial Minerals S.A.E	Caïro (EG)	100,00%	100,00%
Sinable for extracting and processing minerals S.A.E	Caïro (EG)	100,00%	100,00%
Estonie			
Sibelco Green Solutions Estonia OÜ	Järvakandi (EE)	100,00%	100,00%
Finlande			
Kalke Oy Ab	Kemiö (FI)	-	100,00%
Sibelco Nordic OY Ab	Kemiö (FI)	100,00%	100,00%
Vectori-South Oy	Kemiö (FI)	-	100,00%
France			
CERES SCEA	Saint-Pierre-lès-Nemours (FR)	100,00%	100,00%
SCI Distroff	Avignon (FR)	100,00%	100,00%
Sibelco France SAS	Saint-Pierre-lès-Nemours (FR)	100,00%	100,00%
Sibelco Green Solutions SAS	Crouy (FR)	100,00%	100,00%

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

› Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Géorgie			
Georgian Minerals Ltd	Tbilisi (GE)	80,00%	80,00%
Allemagne			
Sibelco Deutschland GmbH	Ransbach-Baumbach (DE)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals GmbH	Ransbach-Baumbach (DE)	100,00%	100,00%
Grèce			
Sibelco Hellas Mining SA	Thessaloniki (GR)	100,00%	100,00%
Inde			
Adarsh India Mining Pvt Ltd	Hyderabad (IN)	100,00%	100,00%
Sibelco India Minerals Pvt Ltd	Hyderabad (IN)	100,00%	100,00%
Indonésie			
PT Sibelco Lautan Minerals	Jakarta (ID)	100,00%	100,00%
Italie			
Bassanetti & C S.R.L.	Monticelli d'Ongina (IT)	100,00%	100,00%
Cave Riunite Piacenza Est S.R.L.	Mortizza (IT)	63,53%	63,53%
Centro Raccolta Vetro S.R.L.	Trani (IT)	100,00%	100,00%
Combustion Consulting Italy S.R.L.	Verona (IT)	-	54,55%
Sibelco Green Solutions S.R.L.	Robilante (IT)	90,00%	90,00%
SGS Estate S.R.L.	Antegnate (IT)	100,00%	100,00%
Sibelco Italia S.p.A.	Milano (IT)	100,00%	100,00%
Societa' Agricola B&B S.R.L.	Monticelli d'Ongina (IT)	100,00%	100,00%
Somfer	Cremona (IT)	60,00%	60,00%
Japon			
Sibelco Japan Ltd	Nagoya (JP)	-	70,00%
Luxembourg			
NZM Lux SA	Strassen (LU)	100,00%	100,00%
Sibelux SA	Luxembourg (LU)	100,00%	100,00%
Malaisie			
Sibelco Malaysia Sdn Bhd	Pasir Gudang (MY)	100,00%	100,00%
Tinex Kaolin Corporation Sdn Bhd	Kuala Lumpur (MY)	100,00%	100,00%
Mexique			
Strategic Materials Mexicana S.A. de C.V.	Mexicali (MX)	100,00%	100,00%

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Pays-Bas			
Ankerpoort NV	Maastricht (NL)	-	100,00%
Ankersmit Maalbedrijven BV	Maastricht (NL)	-	100,00%
Ecomineraal BV	Maastricht (NL)	-	100,00%
Eurogrit BV	Vreeswijk (NL)	100,00%	100,00%
Filcom BV	Papendrecht (NL)	-	100,00%
Kremer Zand en Grind B.V.	Emmen (NL)	-	100,00%
Sibelco Benelux BV	Heerlen (NL)	-	100,00%
Sibelco Nederland NV	Papendrecht (NL)	100,00%	100,00%
Watts Blake Bearne International Holdings BV	Amsterdam (NL)	100,00%	100,00%
World Ceramic Mineral B.V.	Maastricht (NL)	100,00%	100,00%
Macédoine du Nord			
Sibelco North Macedonia (Branch)		100,00%	
Norvège			
Sibelco Nordic AS	Lysaker (NO)	100,00%	100,00%
Pologne			
Sibelco Green Solutions Poland Spółka Akcyjna	Olsztyn (PL)	100,00%	100,00%
Sibelco Poland Sp. z o.o.	Bukowno (PL)	100,00%	100,00%
Portugal			
Sibelco Portuguesa Lda	Rio Maior (PT)	100,00%	100,00%
Singapour			
Sibelco Asia Pte Ltd	Singapore (SG)	100,00%	100,00%
SIKO Pte Ltd	Singapore (SG)	100,00%	100,00%
Roumanie			
Sibelco Green Solution Romania S.R.L.		100,00%	
Corée du Sud			
Sibelco Korea Co. Ltd (South Korea)	Chungnam (SK)	100,00%	100,00%
Espagne			
Inversiones Indonesia S.L.	Bilbao (ES)	100,00%	100,00%
Sibelco Clay Trading S.A.	Barcelona (ES)	99,98%	99,98%
Sibelco Minerales Ceramicos SA	Castellon (ES)	99,98%	99,98%
Sibelco Minerales S.L.	Bilbao (ES)	99,98%	99,98%
Suède			
Sibelco Nordic Ab	Habo (SE)	100,00%	100,00%

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Suisse			
Sibelco Switzerland GmbH	Pratteln (CH)	100,00%	100,00%
Taiwan			
Sibelco Asia Pte Ltd, Bao Lin Branch	Taichung (TW)	100,00%	100,00%
Sibelco Bao Lin Co Ltd	Taichung (TW)	100,00%	100,00%
Thaïlande			
GTT Holdings Ltd	Amphur Muang (TH)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals (Thailand) Ltd	Amphur Muang (TH)	100,00%	100,00%
Turquie			
Alabanda Madencilik Dis Ticaret AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Alinda Madencilik Sanayi Ve Ticaret AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Sibelco Turkey Madencilik Tic AS	Aydin (TR)	99,98%	99,98%
Ukraine			
Agrofirma Karavay LLC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Donbas Clays PJSC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Euromineral LLC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
Kurdyumovsky Plant of Acid-Proofed Products PJSC	Donetsk (UA)	100,00%	100,00%
LLC Silica Holding	Kyiv (UA)	51,00%	51,00%
Novoselivskiy GZK PJSC (NovoGok)	Kharkiv (UA)	48,36%	48,36%
Royaume-Uni			
Blubberhouses Moor Ltd	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
Ellastone Investments	Sandbach (UK)	-	100,00%
Fordath Ltd	Sandbach (UK)	-	100,00%
Sibelco Green Solutions UK Limited	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
Sibelco Minerals & Chemicals (Holdings) Ltd	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
Sibelco UK Ltd	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
Viaton Industries Ltd	Sandbach (UK)	-	100,00%
Watts Blake Bearne & Co Ltd	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
WBB Eastern Europe Ltd	Sandbach (UK)	100,00%	100,00%
États-Unis			
Sibelco North America, Inc	Charlotte (North Carolina, US)	100,00%	100,00%
Sibelco Glass NAM, LLC	Charlotte (North Carolina, US)	90,00%	100,00%
SMI Topco Holdings, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI Group Acquisitions, Inc.	Delaware (USA)	90,00%	100,00%

FILIALES CONSOLIDÉES, 31 DÉCEMBRE 2025	SIÈGE SOCIAL	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Strategic Materials Holding Corp.	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
Strategic Materials Corp.	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
NexCycle, Inc.	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
American Specialty Glass, Inc.	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
Ripple Glass, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI Reflective Recycling NE HoldCo, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI Reflective Industries HoldCo, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI BevCon HoldCo, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
Container Recycling Alliance, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI Reflective Recycling HoldCo, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
SMI Nutmeg HoldCo, LLC	Delaware (USA)	90,00%	100,00%
Sibelco Glass Chicago, LLC	Delaware (USA)	90,00%	

EQUITY ACCOUNTED INVESTEEES, DECEMBER 31	REGISTERED SEAT/LOCATION	2025	2024
		INTÉRÊT EFFECTIF	INTÉRÊT EFFECTIF
Australie			
Diatreme Resources Limited	Brisbane (AU)	23,34%	22,58%
Cape Silica Holdings Pty Ltd	Brisbane (AU)	26,80%	26,80%
République Tchèque			
Ficarex SRO	Teplice (CZ)	50,00%	50,00%
Sklopisek Strelec AS	Mladejov (CZ)	32,55%	32,55%
Danemark			
Dansand A/S	Silkeborg (DK)	50,00%	50,00%
Italie			
Maffei Sarda Silicati SRL	Florinas (IT)	49,90%	49,90%
Royaume-Uni			
Glassflake Ltd	Leeds (UK)	25,10%	25,10%

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- ▶ Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Résultats financiers du groupe

CONFORMÉMENT À L'ART. 3:32 DU CODE DES SOCIÉTÉS BELGE

ANNÉE COMPTABLE 2025

A l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de SCR-Sibelco NV qui se tiendra le 22 avril 2026.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation les états financiers pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 et le rapport sur les activités de la Société et de ses filiales.

Pour l'exercice 2025, les états financiers consolidés ont été établis et publiés conformément aux normes comptables internationales (IFRS), telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

SCR-Sibelco NV est une société basée en Belgique, leader international pour les solutions de matériaux. La Société extrait, transforme et distribue un large portefeuille de minéraux industriels spécialisés et de matériaux recyclés. Le Groupe Sibelco exploite 40 sites de production, a une présence industrielle dans 32* pays, avec une équipe de quelque 5,075 personnes.

*Sibelco est présent dans un total de 39 pays

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Résultats financiers du groupe

CHIFFRES CLÉS (EN MILLIONS D'EUROS)	2025	2024	VARIANCE %
Résultats consolidés			
Chiffre d'affaires	2 237	2 225	+1%
EBITDA	455	471	-3%
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	20,3%	21,2%	-4%
EBIT ajusté	256	321	-20%
EBIT	249	251	-1%
Résultat net (quote-part du Groupe)	146	131	+11%
Résultat net	150	134	+12%
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie opérationnels libres	(10)	125	-108%
Ajusté Flux de trésorerie opérationnels libres*	85	239	-64%
Acquisitions / Cessions et terres & réserves	(2)	(484)	-100%
Financement			
Trésorerie / (dette) nette	(745)	(643)	+16%
Capitaux propres**	797	775	+3%
Données par action (en euro)			
Résultat par action	423,0	379,5	+11%
Dividende (brute)	146	146	+0%
Total des actions	470 170	470 170	+0%
Actions propres	124 303	124 303	+0%
Rendement du capital employé			
Capitaux employés moyens	2 330	2 120	+10%
Ajusté ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	11,0%	15,1%	-27%
ROCE (EBIT / Capitaux employés moyens)	10,7%	11,8%	-9%

* Flux de trésorerie d'exploitation libre ajusté (FOCF) exclut l'impact des préparations des clients.

Résultats du groupe

Le chiffre d'affaires a légèrement augmenté de 0,6 % en 2025 par rapport à l'année précédente, atteignant € 2.237 millions.

La performance modérée de notre activité « High Purity Quartz » (HPQ) aux États-Unis – toujours en phase de reprise après l'impact de l'ouragan Helene et affectée par un contexte géopolitique difficile ainsi que les négociations tarifaires entre les États-Unis et la Chine – a compensé la forte performance des activités européennes. Malgré la situation du HPQ et un environnement complexe, le groupe a réalisé un EBITDA solide (en baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente) tout en maintenant une marge robuste à 20,3 %.

Les opérations de Sibelco ont enregistré une charge non récurrente de € 7,4 millions au niveau de l'EBIT, principalement liée aux coûts finaux des activités de restructuration lancées au quatrième trimestre 2023.

Le rendement du capital investi (ROCE) s'est élevé à 10,7 %, y compris la charge d'EBIT non récurrente de € 7,4 millions. Ce chiffre est à comparer à 11,8 % en 2024, lorsque les charges non récurrentes s'élevaient à € 70 millions. Sans l'effet non récurrent, le ROCE aurait été de 11,0 %.

La dette nette de Sibelco à la fin de l'année s'élevait à € 745 millions d'euros, contre € 643 millions de dette nette à la fin 2024.

Gestion des coûts et des prix

Nous avons réussi à maintenir nos prix malgré la pression exercée par l'environnement du marché. Les hausses de prix dans certains marchés et régions visaient principalement à compenser l'inflation des coûts, conformément à l'évolution du marché.

Nous avons réduit les frais généraux et administratifs (SG&A) de 7 %, passant de € 290 millions en 2024 à € 270 millions en 2025, et ce malgré l'intégration complète sur l'année de l'activité SMI acquise en juin 2024. Cette baisse résulte principalement des opérations de restructuration, mais aussi de la mise en œuvre de mesures visant à améliorer l'efficacité au sein de l'organisation.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- ▶ Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Dépenses en capital et acquisitions

Le total des dépenses d'investissement, y compris les contrats de location IFRS 16, s'élève à € 190 millions d'euros en 2025, contre € 234 millions l'année dernière. La plupart des investissements de croissance étaient liés à la finalisation de l'expansion de nos activités dans le domaine du quartz de haute pureté aux États-Unis, ainsi que plusieurs projets dans les nouvelles usines acquises de Glass Recycling North America (anciennement SMI), visant à améliorer l'efficacité et à mettre les installations aux normes de sécurité de Sibelco.

Flux de trésorerie et financement

Sibelco a enregistré des flux de trésorerie opérationnels libres négatifs (FOCF) au cours de l'année, principalement en raison d'une utilisation importante des paiements anticipés aux États-Unis pendant l'exercice, ce qui a entraîné une évolution négative du fonds de roulement.

Le total des flux de trésorerie opérationnels libres a atteint -€ 10 millions pour le groupe, contre € 125 millions en 2024. Ajusté des effets des paiements anticipés des clients en 2025 et considérant l'utilisation cette année des paiements anticipés reçus les années précédentes, le flux de trésorerie opérationnel libre aurait été de € 85 millions (le flux de trésorerie opérationnel libre de 2024 ajusté des paiements anticipés était de € 239 millions).

Il n'y a pas eu d'importantes sorties de fonds pour les investissements en 2025. Si l'on tient compte de l'impact sur la trésorerie des acquisitions, des investissements dans les terrains et les réserves et des paiements d'intérêts, des € 51 millions de paiements de dividendes, des effets de change et des changements de périmètre, nous avons enregistré une augmentation nette de la dette de € 104 millions, contre une diminution nette de la dette de 1,052 millions l'année dernière.

La position d'endettement nette à la fin de l'année était de € 745 millions, contre une position d'endettement nette de € 643 millions l'année dernière.

Dividende

Le Conseil d'Administration proposera un dividende de € 146 par action pour l'ensemble de l'année 2025, qui sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2026. Il s'agit du même montant de dividende proposé pour l'année 2024 et reflète la confiance du Conseil d'Administration dans le potentiel de génération de flux de trésorerie de Sibelco à l'avenir. Le dividende de 2026, qui sera versé en 2027, tiendra compte du contexte géopolitique, du flux de trésorerie opérationnel disponible et de l'objectif de désendettement.

Perspectives

Dans un contexte macroéconomique qui reste incertain, marqué par des tensions géopolitiques et commerciales persistantes, Sibelco continue de mener ses activités avec rigueur.

Nous restons concentrés sur l'excellence opérationnelle et la maîtrise des coûts, tout en poursuivant des investissements sélectifs alignés sur nos priorités « Build 2030 ».

Sibelco prévoit que ses performances financières en 2026 seront solides et globalement en ligne avec celles de 2025.

Notre priorité reste de maintenir notre profil de notation « investment grade » ainsi qu'une situation financière solide et durable qui soutienne le développement à long terme du Groupe.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- ▶ Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Technologie et Innovation

La technologie et l'innovation sont au cœur de notre stratégie Build 2030 à travers :

- maximiser la valeur de nos actifs mondiaux et de nos ressources minérales
- atteindre les objectifs de durabilité et protéger notre licence d'exploitation
- assurer la croissance grâce à de nouvelles solutions et de nouveaux processus en matière de matériaux

Une grande partie de notre travail de recherche et de développement se concentre sur le rôle des matériaux de Sibelco dans la lutte contre le changement climatique. L'investissement continu dans la technologie et l'innovation nous a permis de devenir la première entreprise de recyclage du verre en Europe.

Nous innovons également afin de produire un Quartz de Haute Pureté exceptionnel qui nous distingue de la concurrence. Enfin, nous consacrons des efforts pour permettre la minéralisation du CO₂ en utilisant nos minéraux et procédés uniques.

Tout en travaillant à la réalisation de nos propres objectifs de réduction des émissions de carbone, nous aidons nos clients à atteindre les leurs. Dans notre laboratoire du verre à Dessel, par exemple, nos experts trouvent des moyens pour les fabricants de réduire la quantité d'énergie utilisée dans le processus de fusion du verre en utilisant différentes combinaisons de matières premières existantes et nouvelles.

Le succès de la technologie et de l'innovation exige un flux continu de nouveaux talents. Parallèlement à notre programme de recrutement de diplômés, le parrainage des étudiants souligne l'engagement de Sibelco à soutenir une nouvelle génération de talents qui se consacrent à la recherche de solutions innovantes pour un avenir plus vert.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

› Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Rapport sur la gestion des risques

Gestion des risques financiers

Aperçu

Le Groupe est exposé aux risques suivants du fait de son utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de change
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux matières premières

Cette note présente des informations sur l'exposition du groupe à chacun des risques susmentionnés, sur les objectifs, les politiques et les procédures du groupe en matière de mesure et de gestion des risques, ainsi que sur la gestion du capital par le groupe. D'autres informations quantitatives figurent dans les présents états financiers consolidés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles.

On considère qu'il n'y a pas d'exposition significative en raison de la non-exécution possible des contreparties aux instruments financiers, autres que les créances commerciales et autres créances détenues par le Groupe.

Compte tenu du grand nombre de clients dispersés à l'échelle internationale, le groupe a une concentration limitée du risque de crédit en ce qui concerne ses créances commerciales et autres.

Ce type de risque financier est géré de manière décentralisée.

Le Groupe constitue une provision pour dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues en ce qui concerne les créances commerciales et autres (voir la méthode comptable h) *Instruments financiers* et la note 27 *Instruments financiers*).

Risque de change

Le Groupe est exposé à différents types de risques de change :

- conversion
- économique
- transactionnel

Le Groupe n'a actuellement aucune couverture documentée d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le risque économique est le risque que la position concurrentielle de l'entreprise soit affectée par les fluctuations des taux de change.

L'exposition transactionnelle concerne les obligations contractuelles libellées dans des monnaies étrangères autres que la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe a adopté une politique de gestion de ces risques.

L'exposition économique peut être couverte au niveau de l'entité dans des conditions strictes et dans un délai limité. La comptabilité de couverture des flux de trésorerie est alors appliquée.

Les risques transactionnels sont systématiquement couverts lorsqu'ils sont significatifs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe avec pour objectif principal de garantir le coût à moyen terme.

Pour ce faire, le Groupe gère ce risque de manière centralisée, en se basant sur l'évolution de la dette financière nette consolidée du Groupe. La connaissance de cette dette est assurée par un reporting régulier, qui décrit la dette financière de chaque entité et en indique les différentes composantes et caractéristiques.

Le Département de trésorerie du Groupe donne régulièrement des conseils au Comité Exécutif à cet égard.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

► Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Risque de liquidité

Pour garantir la liquidité et la flexibilité financière à tout moment, le groupe, en plus de sa trésorerie disponible, dispose de plusieurs lignes de crédit non engagées et engagées dans plusieurs devises et pour des montants considérés comme adéquats pour les besoins de financement actuels et à court terme.

Risque lié aux matières premières

Compte tenu de la forte dépendance à l'égard de l'énergie (principalement le gaz et l'électricité) dans le processus de production et de la grande volatilité des prix de l'énergie, en particulier depuis le début de la guerre en Ukraine, le groupe a modifié sa stratégie de couverture en mettant en place un modèle de couverture long to short avec des couloirs cibles de couverture étroits. Les couvertures sont prises sur une période de 4 ans. Par conséquent, en particulier pour les durées les plus longues, le groupe a conclu des contrats de couverture financière de l'énergie qui sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie très efficaces, afin de couvrir ce risque lié aux matières premières.

Gestion du risque opérationnel

Pour protéger nos actifs et nos revenus contre les risques assurables, différents programmes d'assurance internationaux ont été mis en place. Cette couverture internationale nous permet de bénéficier de conditions optimales tout en optimisant les coûts. Toutes les assurances internationales sont de type « tous risques sauf » et sont souscrites auprès de compagnies d'assurance financièrement saines et jouissant d'une excellente réputation.

Les principaux programmes d'assurance collective sont les suivants :

- Assurance responsabilité civile générale et produits, couverte par un panier d'assureurs différents
- Assurance contre les dommages matériels et les pertes d'exploitation, souscrite auprès d'un assureur noté A, couvrant toutes les principales usines de production dans le monde.
- L'assurance des administrateurs et dirigeants, qui couvre les administrateurs et dirigeants de Sibelco et de toutes ses sociétés affiliées
- Assurance maritime, couvrant tous les transports par voie d'eau.

Sibelco fait également appel au marché de l'assurance pour couvrir les risques spécifiques de certaines de ses activités non récurrentes et pour couvrir les risques pour lesquels l'assurance est obligatoire.

Certains risques sont également partiellement assurés par la captive de réassurance de Sibelco, car nous considérons qu'ils sont mieux contrôlés et gérés que la moyenne du marché. Une partie des risques liés aux biens, à la responsabilité civile, à l'indemnisation des accidents du travail et au fret maritime, en deçà d'un certain seuil, est conservée au sein de la captive.

Pour de plus amples informations sur la gestion des risques d'entreprise et la manière dont les risques sont identifiés et évalués, nous nous référons à la section sur l'audit interne du rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- ▶ Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Après la clôture de l'exercice 2025, aucun événement notable ne s'est produit. Comme décrit dans la note 21, aucun événement déclencheur du composant de prix variable conformément au prospectus de rachat d'actions n'est survenu.

Gouvernance d'entreprise

Pour le rapport formel sur la Gouvernance d'Entreprise, il est référé aux pp. 184-195 du rapport du Conseil à l'Assemblée des Actionnaires sur les états financiers statutaires.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent remercier l'ensemble du personnel de SCR-Sibelco NV et les employés du monde entier pour leurs efforts dévoués en vue d'atteindre nos objectifs.

Anvers, 18 mars 2026

Signé par les membres du Conseil d'Administration

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- › Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires





EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Borsbeeksebrug 26
B - 2600 Antwerpen (Berchem)

Tel: +32 (0) 3 270 12 00
ey.com/be

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société SCR-Sibelco SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les annexes contenant des informations significatives sur les méthodes comptables formant ensemble les « Comptes Consolidés » (et qu'il inclus aux pages 73 à 165 dans la section du Rapport Financier 2025), et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 23 avril 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 13 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de SCR-Sibelco SA, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, contenant des informations significatives sur les méthodes comptables, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 2.864.747 (en milliers) et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 150.069 (en milliers).

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS Accounting Standards telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Rapport du commissaire du 20 mars 2026 sur les Comptes Consolidés de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS Accounting Standards et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

► EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires





Rapport du commissaire du 20 mars 2026 sur les Comptes Consolidés de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés

et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés (et qu'il inclus aux pages 166 à 172 dans la section du Rapport Financier 2025) comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.



Rapport du commissaire du 20 mars 2026 sur les Comptes Consolidés de SCR-Sibelco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (suite)

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Anvers, le 20 mars 2026

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Evelien De Groote *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

26EDG0012

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- › EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



États financiers statutaires 2025

Bilan

Au 31 décembre 2025

Actif

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
ACTIFS IMMOBILISES	2.426.212	2.626.722
Immobilisations incorporelles	14.611	19.724
Immobilisations corporelles	47.896	46.393
Terrains et constructions	8.254	9.704
Installations, machines et outillage	13.988	12.417
Mobilier et matériel roulant	9.680	9.844
Autres immobilisations corporelles	593	742
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	15.381	13.686
Immobilisations financières	2.363.705	2.560.605
Entreprises liées	2.356.468	2.550.791
<i>Participations</i>	2.351.264	2.544.430
<i>Créances</i>	5.204	6.361
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	7.090	9.706
<i>Participations</i>	7.090	9.706
Autres immobilisations financières	147	108
<i>Actions et parts</i>	88	49
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	59	59
ACTIFS CIRCULANTS	182.845	186.396
Créances à plus d'un an	890	1.720
Créances commerciales	1	-
Autres créances	889	1.720

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Stocks et commandes en cours d'exécution	6.575	7.307
Stocks	6.575	7.307
<i>Approvisionnements</i>	2.737	2.307
<i>En-cours de fabrication</i>	312	291
<i>Produits finis</i>	3.515	4.707
<i>Marchandises</i>	11	2
<i>Acomptes versés</i>	-	-
Créances à un an au plus	163.966	164.893
Créances commerciales	120.301	130.306
Autres créances	43.665	34.587
Placements de trésorerie	4.169	4.358
Actions propres	3.971	3.971
Autres placements	198	387
Valeurs disponibles	142	569
Comptes de régularisation	7.103	7.549
TOTAL DE L'ACTIF	2.609.057	2.813.118

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- › États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Passif

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
CAPITAUX PROPRES	1.648.752	1.608.730
Capital	25.000	25.000
Capital souscrit	25.000	25.000
Primes d'émission	12	12
Plus-values de réévaluation	324	324
Réserves	1.623.415	1.583.392
Réserve légale	2.500	2.500
Réserves indisponibles	4.223	4.223
<i>Pour actions propres</i>	3.971	3.971
<i>Autres</i>	252	252
Réserves immunisées	19.348	19.348
Réserves disponibles	1.597.344	1.557.321
Subventions en capital	1	2
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	10.279	31.434
Provision pour risques et charges	10.279	31.434
Pensions et obligations similaires	308	524
Obligations environnementales	1.299	1.270
Autres risques et charges	8.672	29.640

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
DETTES	950.026	1.172.954
Dettes à plus d'un an	63.000	95.691
Dettes financières	63.000	95.691
<i>Autres emprunts</i>	63.000	95.691
Dettes à un an au plus	882.697	1.068.755
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.176	2.007
Dettes financières	-	-
<i>Autres emprunts</i>	-	-
Dettes commerciales	84.651	75.805
<i>Fournisseurs</i>	84.651	75.805
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.321	19.215
<i>Impôts</i>	2.603	1.985
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	3.718	17.230
Autres dettes	789.549	971.728
Comptes de régularisation	4.329	8.508
TOTAL DU PASSIF	2.609.057	2.813.118

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- ▶ États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Compte de résultats

À partir du 01 janvier jusqu'au 31 décembre 2025

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Ventes et prestations	257.827	246.756
Chiffre d'affaires	125.243	106.779
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	(922)	3.580
Production immobilisée	-	-
Autres produits d'exploitation	129.727	136.375
Produits d'exploitation non récurrents	3.779	22
Coût des ventes et des prestations	(231.189)	(253.167)
Approvisionnements et marchandises	(10.503)	(12.792)
<i>Achats</i>	(11.270)	(11.299)
<i>Variations des stocks</i>	767	(1.493)
Services et biens divers	(131.157)	(127.461)
Rémunérations, charges sociales et pensions	(41.399)	(56.453)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(14.902)	(14.115)
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	(2.208)	(136)
Provisions pour risques et charges	21.155	(3.754)
Autres charges d'exploitation	(52.171)	(38.451)
Les charges opérationnelles non récurrentes	(4)	(5)
Résultat d'exploitation Profit (Perte)	26.638	(6.411)
Produits financiers	162.194	96.797
Produits des immobilisations financières	132.624	89.975
Produits des actifs circulants	1.022	909
Autres produits financiers	6.000	2.496
Le résultat financier non récurrent	22.548	3.417

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Charges financières	(78.699)	(75.521)
Charges des dettes	(31.068)	(38.379)
Autres charges financières	(1.652)	(2.498)
Charges financières non récurrentes	(45.979)	(34.644)
Résultat de l'exercice avant impôts Profit (Perte)	110.133	14.865
Impôts sur le résultat	(1.554)	(172)
Impôts	(1.554)	(172)
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	-
Profit (Perte) de l'exercice	108.579	14.693
Profit (Perte) de l'exercice à affecter	108.579	14.693

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- ▶ États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Notes aux États financiers statutaires

Résumé des règles de comptabilisation

Les règles de comptabilisation ont été établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

1. Immobilisations incorporelles

- Logiciel : comptabilisé à sa valeur d'acquisition. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur une période de 3 à 5 ans.
- Droits d'émission : d'après les dispositions légales belges en matière de comptes annuels, les droits d'émission octroyés ou reçus doivent être comptabilisés comme des immobilisations incorporelles.

Les droits d'émission qui ont été achetés sur le marché sont réévalués à la fin de l'exercice à leur valeur de marché. Les droits d'émission obtenus gratuitement sont comptabilisés pour une valeur nulle. Aucune amortisation n'est enregistrée.

2. Immobilisations corporelles : comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive

Les investissements à partir de 2020 ne sont amortis que linéairement.

Les pourcentages d'amortissement annuels sont :

- Bâtiments : 5 – 14,28 %
- Terrains pour exploitation : 7,14 %
- Machines et installations : 10-20 %
- Équipement informatique : matériel : 20-33,33 %
- Parts de remplacement : 20-33,33 %
- Mobilier et matériel de bureau : 20 %
- Matériel roulant : 20-33,33 %
- Aménagement des immeubles en location : 5-11,11 %
- Coûts préliminaires à l'exploitation d'une carrière : 7,14 %

3. Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Des moins-values sont appliquées aux réductions de valeur durables.

4. En l'absence de critères juridiques qui permettent d'identifier les transactions avec les parties liées en dehors des conditions normales de marché, aucune information n'a pu être incluse dans la rubrique VOL-kap 6.15.

5. Stocks

- Produits finis : comptabilisés selon leurs coûts de fabrication directs, sauf si ces derniers sont supérieurs au prix de vente net.
- Les biens de consommation, matières auxiliaires et articles à la vente sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition (FIFO), sauf si cette valeur est supérieure au prix du marché.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les réductions de valeur dans le cas de créances douteuses sont comptabilisées et déduites des postes de l'actif auxquels elles sont afférentes.

7. Conversion de devises étrangères

Les créances et dettes en souffrance libellées en devises étrangères sont comptabilisées en fonction du taux de change applicable à la date du bilan.

Les opérations en devises étrangères reprises au compte de résultat sont converties selon des taux qui se rapprochent des taux de change réels en vigueur au moment de l'opération en question.

Les résultats des taux de change sont comptabilisés comme résultats financiers nets.

8. Provisions

Pour satisfaire aux prescriptions légales en la matière, des provisions doivent être constituées pour couvrir les frais de pensions de retraite et autres obligations.

Restructuration de carrière : en ce qui concerne la remise en état de terrains exploités, nous sommes soumis à des obligations de la part de diverses autorités.

Une provision doit être constituée dans ce contexte sur la base d'une estimation très détaillée.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

États Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

› Notes aux États financiers statutaires

Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



9. Cash pooling : la plupart des disponibilités (compte courant) sont sujettes à un « zero-balancing » quotidien. Elles sont présentées au bilan 41 et aux comptes 47/48.

10. Instruments financiers

Les instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques d'intérêt et de change.

En ce qui concerne la couverture des intérêts, conformément aux principes comptables applicables dans le cadre des opérations de couverture, les fluctuations tant positives que négatives de la valeur du marché de l'instrument financier ne sont pas reprises dans le résultat au terme de la période. S'il est question d'instruments financiers spéculatifs, seules les dettes latentes sont reprises dans le résultat, selon la méthode Lower of Cost or Market. Ces moins-values latentes sont présentées au passif sur les comptes de régularisation et sur les autres coûts financiers. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas considérées comme des revenus acquis et ne sont donc pas reprises dans le résultat.

Les contrats à terme pour la couverture des fluctuations des taux de change des devises étrangères à la fin de l'exercice comptable sont réévalués au taux de change officiel en vigueur au terme de l'exercice.

11. Reconnaissance des produits et des charges

Les produits et les charges liés à l'aliénation d'un bien seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel des risques sur le bien est transféré à l'acquéreur. Le transfert de l'essentiel des risques correspondra en principe au transfert de la propriété sur le bien ou, s'il en est dissocié, au transfert des risques de perte ou de détérioration du bien.

En ce qui concerne les prestations de services, les produits et les charges liés à la prestation seront rattachés à l'exercice au cours duquel l'essentiel de la prestation est accompli.

Les charges seront reconnues au fur et à mesure qu'elles sont générées. Les charges facturées qui sont à charge de l'exercice suivant seront imputées dans un compte de régularisation à l'actif.

12. Continuité

Malgré les ratios de liquidité actuels, le dividende proposé ne compromet ni la liquidité ni la continuité de l'entreprise, dans la mesure où l'ensemble de ses dettes financières est dû à sa banque interne, Silfin NV. À cet égard, nous renvoyons à la position de liquidité positive au niveau consolidé, où Silfin NV centralise la trésorerie disponible du groupe et peut mettre ces fonds à la disposition de SCR Sibelco NV chaque fois que nécessaire.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- › Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

CONFORMÉMENT À L'ART. 3:6 DU CODE DES SOCIÉTÉS

ANNÉE COMPTABLE 2025

A l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de SCR-Sibelco NV qui se tiendra le 22 avril 2026.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation les états financiers statutaires pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 et le rapport sur les activités de la Société et de ses filiales.

Pour l'exercice 2025, les états financiers consolidés ont été établis et publiés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par la Commission européenne. Les états financiers statutaires ont été établis conformément aux GAAP belges.

SCR-Sibelco NV est une société belge qui combine ses activités industrielles nationales dans trois grandes installations de production de sable siliceux et ses participations et sa gestion de filiales toutes spécialisées dans l'extraction, la production et la distribution d'une large gamme de minéraux industriels de haute qualité, situées dans 32 pays à travers le monde.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- › Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Résultat financier statutaire

EN MILLIERS D'EUROS	2025	2024
Compte de résultats condensé		
Résultat d'exploitation	257.827	246.756
Charges d'exploitation	(231.189)	(253.167)
Bénéfice/(perte) d'exploitation	26.638	(6.411)
Résultat financier	83.495	21.276
Bénéfice/(Perte) de la période avant impôts	110.133	14.865
Impôts sur le résultat	(1.554)	(172)
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	108.579	14.693
Autres éléments clés du bilan		
Actifs financiers	2.363.705	2.560.605
Immobilisations corporelles et incorporelles	62.507	66.117
Autres actifs	182.845	186.396
Total des actifs	2.609.057	2.813.118
Capital et réserves	1.648.752	1.608.730
Passif	960.305	1.204.388

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comprend le chiffre d'affaires (125,2 millions d'euros) et les autres produits d'exploitation (129,7 millions d'euros). Le chiffre d'affaires a augmenté de manière significative de 18,5 millions d'euros et a été compensé partiellement par la diminution des autres produits d'exploitation de 6,6 millions d'euros.

L'usine de Dessel reste le principal contributeur, représentant 52% du revenu total. La demande pour la cristobalite, produit à forte valeur ajoutée, a continué de baisser en raison des incertitudes persistantes liées à la situation tarifaire aux États-Unis, ce qui s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires (-6 millions d'euros) et des volumes (-29 kilotonne). Ce recul a été partiellement compensé par une hausse des ventes de silice (+2 millions d'euros ou +62 kilotonne), principalement sous forme de sables de construction.

Les ventes de l'usine de Lommel ont augmenté, portées par les sables de construction et les exportations vers le Mexique via le port de Rotterdam (+7 millions d'euros ou +315 kilotonne). De même, l'usine de Maasmechelen a enregistré une hausse de ses ventes liée à l'augmentation des volumes destinés à la Turquie, également expédiés via le port de Rotterdam (+12 millions d'euros ou +157 kilotonne).

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement les frais de gestion et informatiques refacturés aux filiales de Sibelco. La baisse est principalement attribuable à la diminution des refacturations d'honoraires professionnels, principalement liée à l'acquisition de SMI en 2024.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se sont élevées à 231,2 millions d'euros, soit une baisse de 22,0 millions d'euros par rapport à 2024. Parmi les principales variations, on note une hausse des frais de gestion refacturés à SCR-Sibelco NV par les sociétés du groupe (+12,8 millions d'euros), une augmentation des coûts informatiques (+5,8 millions d'euros) et une hausse des frais de transport (+11,3 millions d'euros) liés aux ventes vers le Mexique et la Turquie. Ces augmentations ont été compensées par une baisse des honoraires de consultance (-19 millions d'euros) et une diminution des provisions pour les plans d'intéressement à long terme (-23,7 millions d'euros).

Résultat financier

Les produits financiers pour 2025 s'élèvent à 162,2 millions d'euros, se composant de produits financiers récurrents de 139,6 millions d'euros et de produits financiers non récurrents de 22,5 millions d'euros. Les produits de dividendes (132,6 millions d'euros) constituent la principale composante des produits financiers récurrents. Cette augmentation est en grande partie attribuable au dividende reçu de Sibelco North America (73,7 millions d'euros). Les produits financiers non récurrents concernent principalement des reprises partielles de pertes de valeur sur les participations dans Unimin do Brasil (1,1 million d'euros) et Kalke Oy (21,4 millions d'euros), cette dernière suite à sa liquidation.

Les charges financières pour 2025 s'élèvent à 78,7 millions d'euros, composées principalement des charges d'intérêts sur les dettes (31,1 millions d'euros) et des

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



charges financières non récurrentes (46,0 millions d'euros). Ces derniers comprennent une perte de valeur sur la participation dans Sibelco Asia Pacific (2,5 millions d'euros), une perte de valeur sur les prêts accordés à Act & Sorb (1,3 million d'euros), une perte sur la cession de l'entité Combustion Consulting Italy (13,1 millions d'euros) et une perte réalisée lors de la liquidation de l'entité Kalke Oy (26,5 millions d'euros). Les charges d'intérêts ont diminué de 7,3 millions d'euros, en raison d'une réduction du solde du prêt auprès de Silfin d'un montant de 197 millions d'euros (passant de 941 millions d'euros à fin 2024 à 744 millions d'euros à fin 2025). Cette réduction s'explique principalement par le dividende reçu de Sibelco North America d'un montant de 73,7 millions d'euros et par une réduction de capital de Silfin de 150 millions d'euros.

Bilan

Le total des actifs de SCR-Sibelco s'élève à 2.6 milliards d'euros, dont 2.36 milliards d'euros concernent le portefeuille des participations. Le portefeuille a diminué de 196,9 millions d'euros, principalement en raison de la cession de l'entité Combustion Consulting Italy (-13,1 millions d'euros), de la liquidation de l'entité Kalke Oy (-41 millions d'euros) et d'une réduction de capital au sein de l'entité Silfin (-150 millions d'euros). Ces baisses ont été partiellement compensées par la constitution d'une nouvelle entité, Sibelco Green Solutions Holding (+11 millions d'euros), liée à l'acquisition d'une activité de recyclage de verre en Tchèque.

Par ailleurs, des pertes de valeur d'un montant total de 4,3 millions d'euros ont été comptabilisées sur les participations dans Sibelco Asia Pacific PTY LTD et Eion Corporation, ainsi que sur un prêt accordé à Act & Sorb. Ces pertes ont été partiellement compensées par une reprise de perte de valeur de 1,1 million d'euros sur la participation dans Unimin do Brasil.

Les ajouts aux immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 13,8 millions d'euros, principalement liés aux logiciels et au matériel informatique (7,0 millions d'euros), à l'acquisition de terrains et à des compensations forestières (0,8 million d'euros), à l'installation d'une digue à la carrière Pinken (1,2 million d'euros), à l'achat de droits d'émission (1,4 million d'euros) et à des équipements de production (0,9 million d'euros).

Les créances commerciales ont diminué de 10,0 millions d'euros, principalement en raison de la baisse des refacturations aux filiales au titre des honoraires professionnels à la fin de l'exercice 2025 par rapport à 2024.

Le total du passif a été réduit de 244 millions d'euros, à 960 millions d'euros en 2025. Cette diminution résulte principalement du remboursement d'emprunts et de soldes de comptes courants dus à la banque interne (Silfin) (-223 millions d'euros), financé par la réduction de capital de l'entité Silfin et le dividende reçu de Sibelco North America.

Les dettes commerciales ont augmenté de +8,8 millions d'euros, principalement en raison de la hausse des refacturations intra-groupe, tandis que les dettes liées à la sécurité sociale et aux salaires ont diminué de -12,9 millions d'euros. Les provisions pour autres risques et charges ont diminué de manière significative de -21 millions d'euros. Le dividende à verser est identique à celui de l'année précédente et les autres dettes restantes ont augmenté de +4,3 millions d'euros.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Après la clôture de l'exercice 2025, aucun événement notable ne s'est produit. Comme décrit dans la note 21, aucun événement déclencheur du composant de prix variable conformément au prospectus de rachat d'actions n'est survenu.

Instruments financiers

La SCR-Sibelco NV peut utiliser des instruments financiers dérivés - tels que des swaps d'intérêt et des swaps de change - exclusivement pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt et aux taux de change. En outre, la SCR-Sibelco utilise des couvertures de matières premières pour couvrir son exposition aux fluctuations des prix du gaz et de l'électricité. SCR-Sibelco NV n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et ne les émet pas non plus dans ce but.

Gestion des risques financiers

Hormis le risque de crédit lié aux créances commerciales et autres détenues par la société, aucun risque important n'est considéré comme existant en vertu de la non-exécution possible dans le chef des contreparties aux instruments financiers.

La société est exposée aux risques de change résultant des créances et dettes commerciales et autres en devises étrangères. Les risques de change sont systématiquement couverts lorsqu'ils sont significatifs.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la position financière nette de la société avec l'objectif principal de garantir le coût à moyen terme.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



En outre, du fait de son activité opérationnelle, la société est exposée à la fluctuation des prix de l'énergie.

Afin de garantir la liquidité et la flexibilité financière à tout moment, l'entreprise dispose, en plus de sa trésorerie disponible, de plusieurs lignes de crédit dont les montants sont considérés comme adéquats pour les besoins de financement actuels et à court terme.

Informations liées aux succursales

Le 13 novembre 2025, une nouvelle succursale a été officiellement créée en Macédoine du Nord afin de soutenir les activités de la société dans le domaine de l'exploitation minière et des carrières, avec pour mission notamment de mener des travaux d'exploration et d'évaluation géologiques visant à évaluer les ressources minérales de la région.

SCR-Sibelco NV ne possède aucune autre succursale.

Technologie et Innovation

La technologie et l'innovation sont au cœur de notre stratégie Build 2030 à travers :

- maximiser la valeur de nos actifs mondiaux et de nos ressources minérales
- atteindre les objectifs de durabilité et protéger notre licence d'exploitation
- assurer la croissance grâce à de nouvelles solutions et de nouveaux processus en matière de matériaux

Une grande partie de notre travail de recherche et de développement se concentre sur le rôle des matériaux de Sibelco dans la lutte contre le changement climatique. L'investissement continu dans la technologie et l'innovation nous a permis de devenir la première entreprise de recyclage du verre en Europe. Nous innovons également afin de produire la qualité de quartz pur exceptionnel qui nous distingue de la concurrence. Enfin, nous consacrons des efforts pour permettre la minéralisation du CO₂ en utilisant nos minéraux et procédés uniques.

Tout en travaillant à la réalisation de nos propres objectifs de réduction des émissions de carbone, nous aidons nos clients à atteindre les leurs. Dans notre laboratoire du verre à Dessel, par exemple, nos experts trouvent des moyens pour les fabricants de réduire la quantité d'énergie utilisée dans le processus de fusion du verre en utilisant différentes combinaisons de matières premières existantes et nouvelles.

Le succès de la technologie et de l'innovation exige un flux continu de nouveaux talents. Parallèlement à notre programme de recrutement de diplômés, le parrainage des étudiants souligne l'engagement de Sibelco à soutenir une nouvelle génération de talents qui se consacrent à la recherche de solutions innovantes pour un avenir plus vert.

Circonstances pouvant avoir une influence significative sur le développement de la société

Dans le contexte mondial actuel marqué par des tensions géopolitiques et commerciales persistantes, Sibelco gère activement les risques grâce à un modèle d'entreprise décentralisé, axé sur une approche « local pour local », qui lui permet de rester proche de ses clients, des communautés et de ses parties prenantes. Cette approche hybride, qui allie une forte autonomie locale à des fonctions mondiales solides, permet à Sibelco de conserver son agilité et sa résilience face aux incertitudes. Bien que l'environnement macroéconomique soit complexe, la présence géographique équilibrée de Sibelco, ancrée en Europe avec une présence significative aux États-Unis et des positions émergentes en Amérique du Sud et en Asie, offre une diversification qui renforce sa stabilité à long terme, conformément à la stratégie 2030. Sibelco gère les risques de manière professionnelle et efficace, en s'appuyant sur la solidité de son cœur de métier dans le secteur minier, un secteur fondé sur des actifs tangibles et largement axé sur les marchés locaux plutôt que sur le commerce international. Forte de ces fondamentaux solides, Sibelco est confiante dans sa capacité à naviguer dans l'environnement actuel et à maintenir des performances robustes.

Profil de risque

Le caractère mixte de SCR-Sibelco NV, ses activités en tant que holding et groupe industriel, la répartition géographique de ses participations et investissements, ainsi que le large portefeuille de produits et la diversification, se traduisent par un profil de risque sain et bien équilibré.

Le Conseil d'Administration n'a connaissance d'aucun risque ou incertitude important auquel la société est confrontée et pour lequel aucune provision ou précision n'a été incluse dans les comptes annuels du 31 décembre 2025. Nous renvoyons au rapport de gestion des risques qui fait partie des comptes consolidés pour une description plus détaillée de l'analyse et de la gestion des risques.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Gouvernance d'entreprise

Le présent rapport contient des informations sur la gouvernance pour l'année de référence 2025 au niveau des différents organes de l'entreprise, et couvre les faits spécifiques pertinents de l'assemblée générale annuelle, du Conseil d'Administration et de ses différents comités.

Communication avec les actionnaires

Outre les informations partagées pendant et avant l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, les actionnaires reçoivent d'autres informations et des nouvelles sur les activités et les résultats de la Société par le biais de diverses communications tout au long de l'année.

En outre, les actionnaires peuvent s'inscrire à la liste de diffusion de la lettre d'information électronique de l'entreprise et recevoir des lettres d'information spécifiques détaillant les activités de la Société avec des nouvelles et des mises à jour générales de l'entreprise ainsi que certaines communications spécifiques.

Assemblées générales tenues en 2025

La société a tenu son assemblée générale ordinaire le mercredi 23 avril 2025 lors d'une réunion en présentiel.

Tous les points de l'ordre du jour de la réunion ont été couverts et les points de l'ordre du jour nécessitant une décision des actionnaires – y compris les principes de rémunération du Conseil d'Administration – ont fait l'objet d'un vote. Toutes les décisions ont été approuvées par les actionnaires à la majorité des voix et il a été répondu à toutes les questions écrites et orales des actionnaires.

Les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'Administration de distribuer un dividende de 146 EUR/action pour l'exercice 2024, comme proposé.

Convocation de l'assemblée générale 2026

L'article 28 des statuts de la société stipule que l'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires se tiendra l'avant-dernier mercredi du mois d'avril, à 14 heures. Pour l'exercice 2025, l'Assemblée annuelle des actionnaires se tiendra donc le mercredi 22 avril 2026.

Le Conseil d'administration de SCR-Sibelco NV convoque les actionnaires à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra physiquement le 22 avril 2026 à 14h00 à 't Kristallijn, Blauwe Keidreef 3, 2400 Mol-Rauw.

L'ordre du jour contenant les résolutions proposées, ainsi que les critères et formulaires d'admission et d'enregistrement sont disponibles et peuvent être téléchargés sur le site web de la société, (www.sibelco.com/en/investors) et sont également disponibles au siège social de la société.

Attribution du résultat 2025 de SCR-SIBELCO NV

L'Assemblée générale annuelle, sur proposition du Conseil d'administration, est compétente pour affecter les résultats de chaque exercice. Le Conseil d'administration propose un montant de dividende brut de € 68.556.928, ce qui correspond à un dividende total par action de € 146 par action (qui est identique aux € 146 payés en 2025). L'affectation proposée des résultats de 2025 est la suivante :

EN EUROS	2025
Réserves disponibles pour distribution avant résultat et dividende	1.557.321.275,75
Bénéfice/(perte) de l'exercice	108.579.495,69
Dividende brut	(68.556.928,00)
Réserves disponibles pour distribution après affectation du résultat et dividende	1.597.343.843,44

Une fois approuvé par l'assemblée générale, le dividende de € 146 brut par action sera mis en paiement à partir du 7 mai 2026. La date d'enregistrement a été fixée au 6 mai 2026. L'agent payeur désigné pour le paiement du dividende 2025 est ING Banque, Marnixlaan 24, 1000 Bruxelles avec la Banque Degroof Petercam, Nijverheidsstraat 44, 1000 Bruxelles comme co-agent.

Depuis 2021, conformément à la nouvelle loi belge sur les sociétés (Art. 7:217.53), le droit aux dividendes des actions propres détenues par SCR-Sibelco NV est annulé. Par conséquent, les 602 actions propres détenues par la société ne sont pas comptabilisées.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Actions et dividendes

Le capital social de la SCR-Sibelco est représenté par un total de 470,170 actions sans valeur nominale, dont, au 31 décembre 2025, 331,459 (70,50 %) actions nominatives inscrites au registre des actionnaires de la société et 138,711 (29,50 %) actions dématérialisées détenues à titre privé sur des comptes-titres par l'intermédiaire de banques. Des informations sur les actions propres figurent à la note 21.

Chaque action donne droit à un dividende qui est déclaré chaque année sur proposition du Conseil d'Administration.

En ce qui concerne les transactions d'actions, la politique du Conseil en matière de transactions d'actions établit les règles de Sibelco pour prévenir les délits d'initiés, la divulgation illégale d'informations privilégiées et les manipulations de marché, ainsi que la perception des délits d'initiés et des manipulations de marché.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SCR-Sibelco NV est l'organe suprême du groupe Sibelco. Il est assisté d'un Comité d'audit, d'un Comité des rémunérations et d'un Comité du développement durable.

Pouvoirs et réunions

Le Conseil d'Administration exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société. En outre, conformément au règlement du Conseil d'Administration et de la gouvernance, les pouvoirs suivants sont spécifiquement réservés au Conseil d'Administration :

- la détermination/approbation de la stratégie générale de l'entreprise. Cela inclut le pouvoir de déterminer les questions stratégiques importantes au sein de la société, d'approuver les plans, les budgets annuels et autres et les changements structurels importants (y compris toute acquisition ou cession d'actions, d'activités, d'actifs stratégiques, d'une société ou d'une activité), ainsi que la responsabilité des relations entre la société et ses actionnaires. La stratégie générale est formulée en étroite collaboration avec le Comité exécutif (ExCo), sous la direction du CEO ;
- l'adoption/établissement des comptes annuels statutaires et consolidés de la société pour approbation par l'assemblée générale et l'approbation du rapport annuel. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration doit :
 - approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques pour la société et le groupe établi par le Comité Exécutif (ExCo), et surveiller la mise en œuvre du

cadre et l'utilisation des ressources disponibles à cet effet ;

- assurer l'intégrité et la divulgation en temps utile des états financiers de la société et du groupe ; et
- superviser le travail du commissaire aux comptes et superviser la fonction d'audit interne ;
- la convocation et l'organisation des assemblées générales de la société ;
- l'élection du Président du Conseil d'Administration et l'approbation de la répartition des responsabilités entre le Président et le CEO ;
- définir la mission, les pouvoirs, la composition et la rémunération du comité d'audit, du comité de rémunération et de nomination et des autres comités du Conseil d'Administration qu'ils décident de créer, et nommer et révoquer les membres de ces comités du Conseil d'Administration ;
- le suivi et l'examen de l'efficacité des comités du Conseil d'Administration ;
- la détermination de la structure, des pouvoirs et les devoirs de l'ExCo de la Société. Cela comprend principalement la nomination, la révocation et la rémunération du CEO et des autres membres de l'ExCo, ainsi que la formulation des critères selon lesquels l'ExCo gèrera le Groupe ;
- la supervision des performances de l'ExCo : le Conseil d'Administration sera guidé dans sa tâche de supervision par le Président avec l'aide des comités du Conseil d'Administration. À la fin de chaque trimestre, le CEO informe le Conseil d'Administration, de manière très détaillée, de l'évolution et des perspectives de la société. Le CEO fournit au Conseil d'Administration, au moins deux fois par an, des rapports de suivi concernant les principaux programmes stratégiques de la Société ;
- La cooptation de nouveaux administrateurs en cas de vacance.

Élection des membres du conseil d'administration et composition du Conseil

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une période de trois ans.

En avril 2025, lors de l'assemblée générale annuelle, les mandats d'Administrateur de ASSaPP NV, avec comme représentant permanent M. Jean-Louis de Cartier de Marchienne, et Cytifinance SA, avec comme représentant permanent M. Michel Delloye, sont arrivés à échéance.

Le mandat de Cytifinance SA, avec comme représentant permanent M. Michel Delloye, n'a pas été renouvelé et a donc pris fin lors de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration exprime sa reconnaissance et sa gratitude à M. Delloye

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



pour les nombreuses années de contribution précieuse au développement de la Société.

ASSaPP NV, avec M. Jean-Louis de Cartier de Marchienne comme représentant permanent, s'est porté candidat pour un nouveau mandat d'administrateur de la Société, et a été réélu. Ce nouveau mandat de trois ans expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

Les actionnaires ont également élu W. Invest SA, avec comme représentant permanent M. Gaëtan Waucquez, comme nouveau membre du Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

En septembre 2025, la Société a été profondément attristée par le décès prématuré de M. Christoph Grosspeter, membre du Conseil d'administration. Membre estimé du Conseil de Sibelco depuis 2011, le travail assidu et le dévouement de M. Grosspeter envers les intérêts et les valeurs familiales de Sibelco étaient très appréciés par ses collègues administrateurs et par tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui.

En raison de cette vacance, le Conseil d'Administration a coopté à la mi-décembre 2025 GlaCerMin GmbH, avec comme représentant permanent M. Thomas Marx, pour un mandat prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2026. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale annuelle de 2026 sera invitée à confirmer la cooptation et à nommer GlaCerMin GmbH, avec comme représentant permanent M. Thomas Marx, en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration de SCR-Sibelco NV à la date de publication du présent rapport est la suivante :

			1 ^{ère} nomination	Expiration
1.	Boplicity BVBA	Paul Depuydt	08-05-2023	21-04-2027
2.	Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart	17-04-2024	21-04-2027
3.	ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier	03-04-2020	19-04-2028
4.		Séverine de Sadeleer	17-04-2024	21-04-2027
5.	Argali Capital BV	Pascal Emsens	19-04-2017	22-04-2026
6.	GlaCerMin GmbH	Thomas Marx	17-12-2025	22-04-2026
7.		Maxime Jadot	17-04-2024	21-04-2027
8.		Kerstin Konradsson	21-04-2021	21-04-2027
9.	Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb	20-04-2022	22-04-2026
10.	Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt	30-04-2008	22-04-2026
11.	CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove	17-04-2024	21-04-2027
12.		Srinivasan Venkatakrisnan	21-04-2021	21-04-2027
13.	Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer	27-04-2011	22-04-2026
14.	W. Invest SA	Gaëtan Waucquez	23-04-2025	19-04-2028

Présidents Honoraires

Mr Stanislas Emsens († 2018)

Mr Gaëtan Emsens († 2020)

Présence des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a tenu 11 réunions en 2025 :

- 5 réunions régulières. Cela inclut la session stratégique annuelle du Conseil d'Administration en septembre (qui s'est tenu en Pologne), qui combine la réunion stratégique annuelle et la réunion régulière du Conseil d'Administration ;
- En plus de ces réunions régulières, le Conseil a tenu 3 réunions supplémentaires pour discuter d'un nombre de sujets, y compris des investissements, l'émission d'obligations, l'organisation interne... ;
- 3 réunions écrites - Des réunions écrites sont organisées pour les dossiers urgents mais simples nécessitant une décision formelle (par exemple, investissement/désinvestissement, émission d'obligations).

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



En plus de ces réunions, les membres du Conseil se sont réunis comme suit

- Deux sessions de formation ont été organisées (ESG et cybersécurité) ;
- Visites d’usines (Krynicky en Pologne ; Spruce Pine aux États-Unis) ;
- Rencontre annuelle avec l’équipe de direction (ELT) lors de la réunion annuelle de l’ELT à Bilbao.

À l’exception des réunions écrites et des réunions supplémentaires via Teams, les réunions du Conseil d’Administration se tiennent en présentielle. La participation par vidéoconférence des membres du Conseil d’Administration qui ne seraient pas en mesure de se déplacer est autorisée, étant entendu que les procédures en face-à-face sont largement privilégiées, particulièrement pour les réunions régulières.

Les membres du Conseil d’Administration ont participé aux 11 réunions pendant 2025 comme suit :

Boplicity BV	Paul Depuydt	11/11
Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart	8/11
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne	11/11
	Séverine de Sadeleer	10/11
Argali Capital BV	Pascal Emsens	11/11
	Christoph Grosspeter***	4/11
	Maxime Jadot	10/11
	Kerstin Konradsson	11/11
GlaCerMin GmbH****	Thomas Marx	1/11
Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb	11/11
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt	11/11
CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove	11/11
	Srinivasan Venkatakrishnan	11/11
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer	11/11
W. Invest SA**	Gaëtan Waucquez	8/11
Cytifinance SA*	Michel Delloye	3/11

* Le mandat a pris fin le 23/04/2025 ou

** Le mandat a débuté le 23/04/2025 ;

*** Le mandat a pris fin le 21/09/2025 ou

**** Le mandat a débuté le 17/12/2025.

Avant le début de chaque réunion, une vérification des conflits d’intérêts est effectuée, afin de s’assurer qu’aucun des membres du Conseil d’Administration n’est en conflit avec les sujets à l’ordre du jour tels qu’annoncés dans la convocation à la réunion. De temps en temps, un membre du Conseil d’Administration s’est abstenu de participer à la discussion par précaution pour ne pas enfreindre les règles relatives aux conflits d’intérêts.

Chaque ordre du jour du Conseil contenait des sujets spécifiques à l’ExCo qui ont été discutés en présence des membres de l’ExCo responsables qui ont apporté des éclaircissements et des détails sur les questions abordées

Chaque réunion du Conseil d’Administration s’est terminée par une session à huis clos.

Les sujets récurrents à l’ordre du jour du Conseil comprenaient, entre autres, la conclusion du programme de transformation Sibelco 2025 et le déploiement de la Stratégie 2030 de la Société, le rapport du CEO, la performance et les enjeux en matière de santé et sécurité, la performance financière et opérationnelle de la Société, les rapports et recommandations émanant des comités, les mises à jour sur l’activité, les investissements et désinvestissements, les nouveaux programmes d’investissements (capex) ainsi que ceux en cours, la situation des réserves minérales de la Société, la composition du Comité exécutif, l’Agenda exécutif et la rémunération de l’ExCo, les litiges importants et les revues de conformité, les enquêtes auprès des employés, le suivi des progrès concernant l’intégration de la stratégie ESG de la Société et son reporting, la définition et l’intégration de la nouvelle culture cible, la planification de la succession et la rétention des talents..

Rémunération des membres du Conseil d’Administration

Pour plus d’informations sur la rémunération des membres du Conseil d’administration, il convient de se référer au rapport de rémunération figurant plus loin dans le présent Rapport sur la gouvernance d’entreprise.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d’administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration procède régulièrement à l'évaluation externe de son fonctionnement et de celui de ses comités. En 2025, le Conseil d'Administration a réalisé une analyse des compétences du Conseil, en recensant les compétences requises et en identifiant celles qui seront nécessaires à la réussite future. La prochaine évaluation externe du Conseil est prévue au début de l'année 2026.

Conflit d'intérêts

Au cours de l'année 2025, aucun conflit d'intérêts au sens de l'art. 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été identifié ni signalé.

Nos comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a mis en place les comités consultatifs suivants, qui lui apportent leur soutien :

- un Comité d'audit (« AC ») ;
- un Comité de rémunération et de nomination (« RemCo » ou « RC ») ; et
- un Comité pour le développement durable (« SC »).

Des sessions à huis clos sans la direction sont organisées lorsque le président du comité, ses membres et/ou le président du Conseil d'Administration le jugent nécessaire.

Comité d'audit

Les principales fonctions et responsabilités du comité d'audit sont les suivantes :

- surveiller le processus d'information financière et recommander l'approbation des états financiers semestriels et annuels, y compris l'examen et la recommandation pour l'approbation de tout communiqué de presse sur les résultats ;
- contrôler l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise ; examiner le processus de détermination de l'appétit pour le risque ;
- contrôler la fonction d'audit interne et son efficacité ;
- approuver le plan d'audit interne et examiner les rapports et les résultats d'audit interne importants ;
- suivre et évaluer le contrôle légal des comptes annuels et consolidés de l'entreprise et donner suite aux questions et recommandations formulées par les auditeurs externes ;
- examiner l'indépendance de l'auditeur externe, en particulier lorsqu'il fournit à la société des services supplémentaires, examiner le plan d'audit et l'étendue des travaux et examiner les conclusions de l'audit externe ;
- suivre les litiges importants, la feuille de route en matière de conformité et les

statistiques relatives au signalement des irrégularités ;

- suivre les évolutions importantes concernant la conformité des services d'information et la cybersécurité ;

En étroite collaboration avec le comité pour le développement durable, veiller au respect des exigences en matière de rapports sur le développement durable.

Le comité d'audit a tenu 7 réunions en 2025.

Les principaux sujets récurrents à l'ordre du jour du comité d'audit sont les suivants : l'assurance des états financiers, les perspectives de performance financière, la performance du commissaire aux comptes, le suivi des risques de l'entreprise conformément au cadre de gestion des risques de l'entreprise, l'examen des missions d'audit interne, le suivi et l'approbation du plan d'audit interne annuel, le suivi des observations échues d'audit interne, les litiges importants et l'examen de la conformité, les questions liées aux systèmes d'information et le suivi de la cybersécurité, les éléments de base du programme de transformation (Sibelco 2025).

Chaque réunion du comité d'audit comprend une séance à huis clos avec le responsable de l'audit interne et, dans certains cas, le commissaire aux comptes.

La composition et la présence du comité d'audit à la date de publication du présent rapport sont les suivantes :

	Srinivasan Venkatakrishnan	7/7
Argali Capital BV	Pascal Emsens (repr. perm.)	7/7
	Maxime Jadot	7/7
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt (repr. perm.)	7/7

Les participants réguliers à ce comité

- Le président du Conseil d'Administration, le CEO et le CFO ;
- Le vice-président chargé de l'audit interne ;
- Le vice-président chargé des finances ;
- Le CLO ;
- Les représentants permanents du commissaire aux comptes ;
- Le secrétaire général du groupe.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Comité de rémunération et de nomination (Remco)

Ce comité conseille le Conseil d'Administration en ce qui concerne :

- Les personnes
 - La nomination et la reconduction des membres du Conseil d'Administration et des membres de l'ExCo, après une évaluation en bonne et due forme ;
 - Programmes et résultats de la gestion des talents ;
 - Culture d'entreprise ;
 - Planification de la succession ;
 - Enquête auprès des employés.

- Rémunération
 - La politique de rémunération la plus appropriée et l'analyse comparative, ainsi que la rémunération des membres du Conseil d'Administration et des membres de l'ExCo ;
 - Règles relatives à la rémunération variable, y compris les systèmes d'incitation à court (STIP) et à long (LTIP) terme et leur optimisation ;
 - La divulgation des montants de la rémunération des administrateurs et des dirigeants.

Le Remco a tenu 9 réunions en 2025. En plus des 4 réunions régulières, 3 réunions supplémentaires ont été organisées pour interviewer les candidats du Conseil d'Administration/ExCo, et 2 réunions ont été tenues par écrit.

Les principaux sujets à l'ordre du jour du Remco comprenaient : le suivi et l'évaluation du STIP/LTIP et des KPI (Key Performance Indicators), la politique des ressources humaines, la rétention des talents, les nominations au Conseil d'Administration et à l'ExCo, l'évaluation et la rémunération, l'enquête auprès des employés, la redéfinition de la culture cible de la Société.

La composition et la présence du Remco à la date de publication du présent rapport sont les suivantes:

Boplicity BV	Paul Depuydt (repr. perm.)	9/9
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne (repr. perm.)	9/9
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt (repr. perm.)	9/9
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer (repr. perm.)	9/9

Les participants réguliers à la Remco sont

- Le président du Conseil d'Administration et le CEO ;
- Le CHRO ;
- Le secrétaire général du groupe.

Comité pour le développement durable

Alors que le Conseil d'Administration supervise les questions de développement durable de l'entreprise, ce comité supervise l'agenda, la stratégie, les politiques et les performances de l'entreprise en matière de développement durable et assiste le Conseil d'Administration dans les domaines suivants :

- conseiller le Conseil d'Administration sur la définition de la stratégie et des priorités du groupe en matière de développement durable ;
- recommander au Conseil d'Administration le cadre, les politiques et les indicateurs clés de performance appropriés en matière de développement durable et superviser leur mise en œuvre par la direction de temps à autre ; recommander au Conseil d'Administration un cadre permettant d'intégrer les priorités en matière de développement durable dans les processus clés du groupe, tels que les fusions et acquisitions, le T&I, l'évaluation et la gestion des risques matériels ;
- conseiller le Conseil d'Administration sur d'éventuels programmes d'incitation au développement durable pour le groupe ;
- Contrôler les notations de durabilité et l'étalonnage des performances ; soutenir la direction dans les évaluations de l'importance relative, les consultations des parties prenantes, la définition des priorités et des objectifs ;
- en étroite concertation avec le Comité d'audit, veiller au respect des exigences et des normes en matière de rapports sur le développement durable ;
- recommander au Conseil d'Administration des options de financement durable (obligation verte) ;
- superviser le budget de l'engagement communautaire et les principes d'attribution ;
- recommander des moyens d'améliorer le positionnement et l'image de marque de Sibelco en tant que champion du développement durable et de la communauté, tant en interne qu'en externe.

Le Comité pour le développement durable s'est réuni 3 fois en 2025. Les principaux sujets à l'ordre du jour du Comité pour le développement durable comprenaient : performances en matière de santé et de sécurité, rapports sur le développement durable, mise à jour et perspectives de la stratégie de développement durable, enquêtes approfondies sur la remise en état, la biodiversité, la gestion des déchets et de l'eau, analyse comparative des pairs en matière de développement durable, examen et objectifs des indicateurs clés de performance, gestion de l'eau.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



La composition et les présences à la date de publication du présent rapport sont les suivantes :

	Kerstin Konradsson	3/3
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne (repr. perm.)	3/3
	Séverine de Sadeleer	3/3
Argali Capital BV	Pascal Emsens (repr. perm.)	3/3

Les participants réguliers à ce comité sont

- Le Président du Conseil d'Administration et le CEO ;
- EVP APAC également en charge des questions de développement durable ;
- VP Sustainability, et
- le secrétaire général du groupe.

Aperçu de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités

La composition du Conseil d'Administration et de ses comités à la date de publication du présent rapport est la suivante :

		AC	RC	SC
Boplicity BV	Paul Depuydt		C	
Ways-Ruart SA	Paul Cornet de Ways-Ruart			
ASSaPP NV	Jean-Louis de Cartier de Marchienne		●	●
	Séverine de Sadeleer			●
Argali Capital BV	Pascal Emsens	●		●
GlaCerMin GmbH	Thomas Marx			
	Maxime Jadot	●		
	Kerstin Konradsson			C
Pierre Nothomb SRL	Pierre Nothomb			
Zuyfin SRL	Evrard van Zuylen van Nyevelt	●	●	
CMV Partners Comm. V.	Curd Vandekerckhove			
	Srinivasan Venkatakrishnan	C		
Soverin SA	Michel Verhaeghe de Naeyer		●	
W. Invest SA	Gaëtan Waucquez			

Comité exécutif (ExCo)

La gouvernance de l'entreprise repose sur une structure "moniste". Cela signifie que la société est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un Comité Exécutif, auquel le Conseil a délégué certains de ses pouvoirs de gestion et d'exploitation.

Les objectifs de l'ExCo sont les suivants :

- Assurer un rendement durable à nos actionnaires ;
- Assurer la croissance continue du Groupe.

Les responsabilités de l'ExCo sont notamment les suivantes :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie du groupe et de chacune de ses composantes et secteurs d'activité ;
- l'élaboration et le suivi des plans à court et à long terme, ainsi que le suivi des résultats des différents secteurs d'activité et des opérations régionales du groupe ;
- la mise en œuvre des contrôles internes sur la base du cadre de contrôle interne et de gestion des risques approuvé par le Conseil d'Administration ;
- la préparation des comptes annuels en vue de leur présentation au Conseil d'Administration et de leur divulgation en temps utile.

L'ExCo assume, sous la direction du CEO, la gestion quotidienne de la Société et des composantes du Groupe (régions et sous-régions). Il agit sous la supervision du Conseil d'administration et est chargé de mettre en œuvre les décisions de ce dernier.

L'ExCo fonctionne comme un organe collégial sous la direction du CEO, qui est l'interface principale entre le Conseil d'administration et l'ExCo.

Le CEO est soutenu dans l'exercice de ses fonctions par les autres membres de l'ExCo.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Pour les questions relevant de l'autorité de l'ExCo, la Société est valablement représentée auprès des tiers par la signature conjointe de deux membres de l'ExCo. Au cours de l'année 2025 et du début de l'année 2026, les ajustements suivants ont été apportés à la composition du Comité exécutif :

- Le 10 juin 2025, le mandat de membre du comité exécutif de Ian Sedgman BV, dont le représentant permanent est M. Ian Sedgman, a pris fin et M. Sedgman a été remplacé par M. Nick Traber à compter de cette même date.
- Le 17 septembre 2025, le mandat de membre du comité exécutif de M. Jac Fourie a pris fin.
- Le 1er octobre 2025, Laurent Mouthuy SRL, dont le représentant permanent est M. Laurent Mouthuy, a été nommé membre du Comité exécutif en qualité de CFO adjoint en vue de prendre, à compter du 1er janvier 2026, les fonctions de CFO, succédant ainsi à Frédéric Deslypere General Management Services BV, dont le représentant permanent est M. Frédéric Deslypere.
- Au 1er février 2026, M. Jair Amorim Rangel a démissionné en tant que membre du Comité exécutif.

Compte tenu de ces changements intervenus en 2025 et au début de l'année 2026, la composition du comité exécutif à la date de publication du présent rapport est la suivante :

Entité légale	Représentant permanent		Début
1. Solomon Baumgartner – Aviles BV	Solomon Baumgartner-Aviles	EVP Europe and Chief Industrial Officer	19/04/2023
2. SBesnard-Corblet BV	Sandrine Besnard-Corblet	Chief Legal Officer	19/04/2023
3. Hilmar Rode BV	Hilmar Rode	Chief Executive Officer	19/04/2023
4. Frédéric Deslypere General Management Services BV	Frédéric Deslypere	Jusqu'au 31/12/2025 Chief Financial Officer A partir du 01/01/2026 EVP Transformation North America	19/04/2023
5.	Paolo Gennari	EVP North America and Chief Commercial Officer	19/04/2023
6.	Laura Elisabeth Janse	Chief Human Resources Officer	02/04/2024
7.	Niklaus Traber	EVP APAC	10/06/2025
8. Laurent Mouthuy SRL	Laurent Mouthuy	A partir du 01/01/2026 Chief Financial Officer	01/10/2025

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Fonction d'audit

La mission première de l'audit interne est d'offrir des évaluations impartiales et objectives au CEO, au Conseil d'Administration et au Comité d'audit concernant l'efficacité, l'efficacités et la stabilité des processus et des contrôles du Groupe Sibelco pour la gestion des risques et la réalisation des objectifs. En outre, il confirme que le Groupe Sibelco opère selon les normes éthiques les plus élevées et en accord avec ses valeurs.

La fonction d'audit interne est assurée par le département d'audit interne et de gestion des risques. L'auditeur interne rapporte directement au Président du Comité d'audit et a un accès fonctionnel au CFO. En étant un invité permanent, l'auditeur interne assiste à chaque réunion du comité d'audit.

L'auditeur externe du Groupe Sibelco est EY Bedrijfsrevisoren BV (IRE N° B00160), avec comme représentant permanent E. De Groote BV (IRE B01194) avec comme représentant permanent Evelien De Groote (IRE N° A02583).

Au cours de l'exercice 2025, les honoraires d'EY Bedrijfsrevisoren BV ont été structurés comme suit :

EN EUROS	2025
Total des honoraires d'audit de SCR-Sibelco et de ses filiales	2.807.005
Autres services liés à l'audit	133.506
Services fiscaux	8.914
Total	2.949.425

Cadre de contrôle interne

À la demande du Conseil d'Administration et du comité d'audit, la direction, en partenariat avec l'audit interne, a élaboré un cadre de contrôle interne complet. Ce cadre comprend des éléments essentiels tels que les politiques et les normes du groupe, une définition claire des rôles et des responsabilités, la délégation d'autorité, la séparation des tâches, la mise en œuvre de normes minimales de contrôle interne pour des risques spécifiques et un suivi régulier par le biais d'une auto-évaluation annuelle des contrôles en ligne. Toutes les entités de Sibelco sont tenues de respecter le cadre de contrôle interne et de documenter la conformité à ces principes fondamentaux.

Audit interne mondial

À la demande du comité d'audit, la stratégie globale d'audit interne se concentre sur les points suivants:

- l'amélioration de la maturité des contrôles internes et de la gestion des risques ;
- ajouter de la valeur et améliorer les opérations de Sibelco en partageant les meilleures pratiques basées sur les expériences/compétences internes et externes ;
- une communication et un partage continu avec toutes les parties prenantes au sein de l'organisation ;
- se concentrer sur les activités clés de l'entreprise et renforcer l'audit basé sur le risque ;
- l'intégration de la « réalisation des coûts et des bénéfices » dans ses missions d'audit et son approche consultative : pragmatique avec un accent sur l'atténuation des risques, les contrôles internes, la normalisation/harmonisation des processus et l'efficacité.

Toutes les activités d'audit sont basées sur le risque et quatre types d'audits ont été définis pour soutenir la réalisation de la stratégie : audits thématiques/fonctionnels, revues d'usine, audits de processus et demandes ad hoc de la direction. Le plan d'audit interne global est basé sur l'évaluation des risques du Groupe et est examiné et approuvé par le Comité d'audit sur une base annuelle.

Gestion du risque d'entreprise

Le cadre de gouvernance de Sibelco, qui comprend l'architecture des risques approuvée et régulièrement mise à jour, l'appétit du groupe pour le risque et les principaux risques du groupe, a été établi à la demande du Conseil d'Administration et du Comité d'audit. Il reflète la philosophie de Sibelco en matière de risque et aide à gérer efficacement les risques par le biais du processus de gestion des risques de l'entreprise. Elle garantit que les informations relatives à la gestion des risques sont communiquées de manière appropriée et servent de base à la prise de décision et à la responsabilisation à tous les niveaux pertinents de l'organisation de Sibelco.

La gouvernance s'applique aux entités de Sibelco et est intégrée dans le cadre du programme de gestion des risques d'entreprise dans l'ensemble de l'organisation, conformément au « modèle des trois lignes de défense ». Le modèle des trois lignes de défense est un modèle reconnu qui fournit une approche structurée pour gérer les risques et assurer une surveillance efficace en définissant les rôles et responsabilités appropriés.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



La première ligne est constituée de la direction opérationnelle et des employés de première ligne qui gèrent les risques dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en veillant à ce que des contrôles internes soient mis en place et respectés pour soutenir les objectifs de l'organisation.

La deuxième ligne comprend généralement une fonction dédiée à la gestion des risques qui supervise, oriente et garantit des pratiques cohérentes en matière de risques en élaborant des cadres, des politiques et des procédures de gestion des risques, ainsi qu'en contrôlant et en conseillant leur mise en œuvre. Elle supervise les efforts de gestion des risques de la première ligne. Chez Sibelco, la deuxième ligne de défense comprend également les fonctions Conformité, Services d'information, Santé et sécurité, et Développement durable.

La troisième ligne est le service d'audit interne, qui fournit une assurance indépendante en évaluant l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes dans l'ensemble du groupe. Chez Sibelco, l'équipe d'audit interne assume également la fonction de gestion des risques. Les risques sont classés en cinq catégories : Stratégie, Marché, Opérationnel, Financier et ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Tous les risques sont évalués et classés en fonction de leur impact et de leur probabilité. La responsabilité est attribuée et des plans d'action (y compris des échéances) sont définis avec l'ExCo et les responsables fonctionnels afin d'atténuer davantage les risques identifiés.

Politique de lancement d'alertes (whistleblowing)

Conformément à la législation en vigueur et à notre politique de lancements d'alerte établie en 2022, Sibelco a mis en place une ligne de signalement pour signaler d'éventuelles violations des lois, du Code de conduite de Sibelco ou d'une politique de l'entreprise. Cette ligne de signalement est supervisée par un tiers impartial, ce qui garantit un traitement confidentiel et, si la partie concernée le souhaite et conformément à la réglementation locale, anonyme des informations. Accessible à tous les employés de Sibelco dans le monde, à toutes les parties prenantes et à tous les membres du public, la ligne de signalement est un instrument essentiel de responsabilisation. Les rapports entrants sont contrôlés et traités par le Département de la conformité de Sibelco sous la supervision de l'Ethics Core Team. En outre, Sibelco a mis en œuvre une politique de non-représailles afin de favoriser un environnement dans lequel les employés et les parties prenantes se sentent en sécurité lorsqu'ils font part de leurs préoccupations.

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération définit les principes, la structure, les éléments de performance et la rémunération totale des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif de Sibelco.

Conseil d'Administration

Principes

L'enveloppe de rémunération est conçue pour attirer des administrateurs non exécutifs possédant les aptitudes et les compétences requises pour diriger l'entreprise à l'échelle internationale.

Les principes du système de rémunération récompensent le rôle de chaque personne en tant que membre du Conseil d'Administration et son rôle spécifique en tant que Président des différents conseils d'administration, ainsi que sa participation aux différentes réunions et comités.

Le Président du Conseil d'Administration perçoit une rémunération fixe convenue au début du mandat, qui est fixée pour le moment pour la durée de celui-ci. La rémunération du Président du Conseil d'Administration est déterminée par l'assemblée générale des actionnaires à travers une recommandation du Conseil d'Administration.

La rémunération de tous les administrateurs non exécutifs est déterminée par le Comité des rémunérations de la Société conformément à sa charte et doit être approuvée chaque année par l'assemblée générale des actionnaires.

Rémunération totale

La rémunération totale du Conseil d'Administration pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 s'élève à € 1,267,750, répartis en € 838,750 d'honoraires fixes et € 429,000 de jetons de présence.

Le Président et les autres administrateurs non exécutifs ne reçoivent aucune rémunération liée à la performance et directement liée aux résultats de la Société. Ils ne reçoivent pas non plus options sur le stock ou des actions.

Membres du Comité exécutif

Principes

L'entreprise offre un package compétitif pour attirer des profils divers et internationaux à travers le monde, des individus prouvés capables de conduire avec succès la croissance de la Société.

Pour les membres du comité exécutif basés en Belgique

Par décision du Conseil d'Administration du 9 mars 2023, le Conseil a approuvé la décision de mettre fin au mandat de l'ExCo en tant qu'indépendants et la création d'une société de gestion pour chaque membre du comité exécutif au cours de l'année 2023.

Chaque membre du comité exécutif facture ses services.

Les honoraires fixes sont définis en fonction du niveau de responsabilité assumé par chaque individu, de ses compétences et de son expérience internationale.

L'enveloppe de rémunération comprend une rémunération annuelle fixe, les frais de voiture et d'hospitalisation, un intéressement à court terme et un intéressement à long terme, principalement axé sur les performances pour soutenir les objectifs stratégiques de Sibelco.

Pour les membres du Comité exécutif en dehors de la Belgique

La rémunération des dirigeants comprend une base fixe, une prime à court terme et une prime à long terme, principalement axées sur les performances pour soutenir les objectifs stratégiques de Sibelco.

La base fixe récompense les principales responsabilités du poste. La base fixe est fixée à la médiane générale du secteur et intègre des facteurs tels que l'expérience internationale, la connaissance et l'expérience du secteur.

Les conditions de rémunération sont alignées sur les politiques locales et sont compétitives par rapport au marché.

Rapport financier 2025

Chiffres Clés – Gestion

Etats Financiers Consolidés

Note aux états financiers consolidés

Résultats financiers du groupe

EY Report

États financiers statutaires 2025

Notes aux États financiers statutaires

► Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Pour tous les membres du comité exécutif

Les honoraires et la base fixe sont revus chaque année sur recommandation du Comité des rémunérations et avec l'approbation du Conseil d'administration.

Le plan d'incitation à court terme est conçu pour récompenser et motiver le comité exécutif à atteindre ses objectifs à court terme sur une année.

Il se compose de deux éléments principaux : les performances globales de la Société par le biais d'indicateurs clés financiers et non-financiers, et les performances individuelles alignées sur l'agenda exécutif. Les performances financières globales de la Société, l'EBITDA et le flux de trésorerie opérationnel libre (FOCF), représentent 70 % du plan, répartis à parts égales. Les performances non-financières globales de la Société représentent 20 % du plan, répartis comme suit : santé et sécurité (10%), l'indice de diversité, d'inclusion et d'appartenance (5 %) et l'indice d'engagement (5 %). L'objectif lié à la performance individuelle alignée représente 10 %.

Le plan d'incitation à long terme est conçu pour stimuler et soutenir la création de valeur et récompenser l'équipe de manière appropriée sur une période de trois ans.

Il se compose de deux éléments : une mesure axée sur la performance utilisant des indicateurs financiers et une mesure de priorité stratégique couvrant la durabilité, la diversité de genre et/ou le ratio d'endettement. Les indicateurs financiers comprennent le rendement du capital employé (ROCE) et le FOCF pour un poids total de 80 %, répartis à parts égales, et l'indicateur de priorité stratégique représente 20 % du plan.

La Société ne fournit pas options sur le stock ou des actions au comité exécutif.

Rémunération totale du Comité exécutif

Le montant total des honoraires du Comité exécutif pour 2025 s'élève à € 18,038,770, réparti en un montant fixe/honoraire fixe de € 4,826,166, une incitation à court terme de 1,914,417, un plan d'incitation à long terme de € 9,918,009, autres (assurance santé, pension, voiture, frais de scolarité, etc.) de € 474,096, et une compensation ponctuelle (accord de résiliation, prime à la signature) de € 906,082.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent remercier l'ensemble du personnel de SCR-Sibelco NV et les employés du monde entier pour leurs efforts dévoués en vue d'atteindre nos objectifs.

Anvers, 18 mars 2026

Signé par les membres du Conseil d'Administration

Rapport financier 2025

- Chiffres Clés – Gestion
- Etats Financiers Consolidés
- Note aux états financiers consolidés
- Résultats financiers du groupe
- EY Report
- États financiers statutaires 2025
- Notes aux États financiers statutaires
- ▶ Rapport du conseil d'administration sur les États financiers statutaires

Informations complémentaires



Informations complémentaires

Rapport financier 2025

Informations complémentaires

Déclarations prospectives et mesures non conformes aux IFRS

Le présent document contient des projections et d'autres déclarations prospectives. Les investisseurs doivent être conscients que ces projections et déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes (dont beaucoup sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle de Sibelco) qui pourraient faire en sorte que les résultats et développements réels diffèrent matériellement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus. Outre les comptes IFRS, le groupe présente également des indicateurs de performance sous-jacents non audités. L'objectif est de générer une vision qui évite les distorsions et facilite l'appréciation des performances et la comparabilité des résultats dans le temps.

Presse

press@sibelco.com

Actionnaires

shareholder@sibelco.com

SCR-Sibelco N.V.

Plantin en Moretuslei 1A
B-2018 Antwerp
Belgium
www.sibelco.com

© Sibelco 2026

Conception et réalisation:
TD Cascade

